

**L'UNIVERSITÉ
SYNDICALISTE**

MAG

FISCALITÉ

On ne donne qu'aux riches

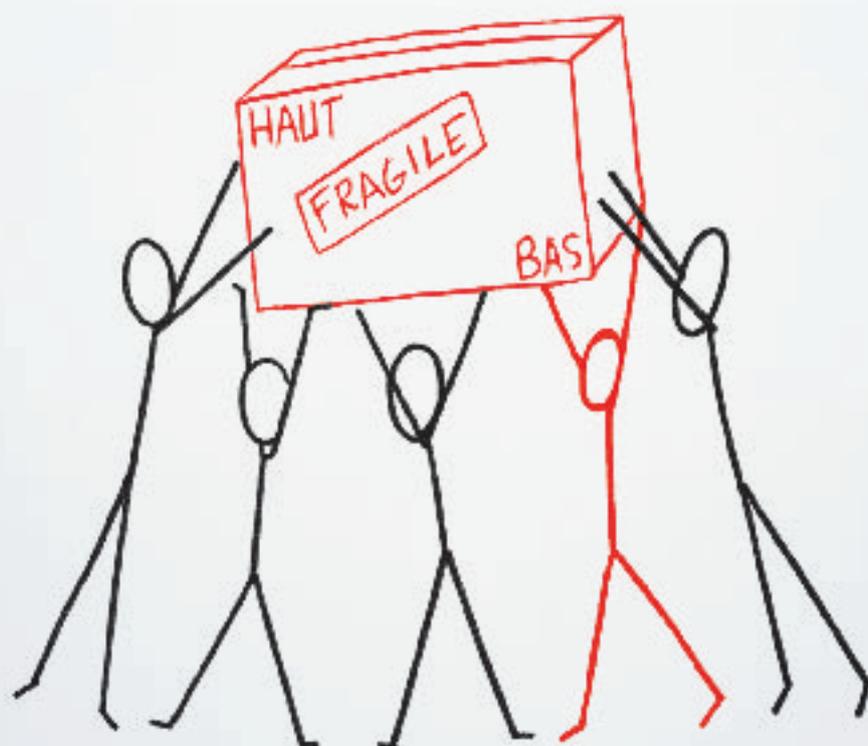
DOSSIER

À l'école des festivals

MÉTIER

**Le SNES
à l'offensive**

QUAND ON S'INSTALLE,
ON PEUT COMPTER SUR SA FAMILLE
SES AMIS ET **SUR LA MAIF.**



▶ CRÉDIT EMMÉNAGEMENT

- À la MAIF, nous vous aidons à vous installer en finançant avec un seul dossier vos frais de déménagement, mais aussi les frais d'agence, le dépôt de garantie et l'achat de vos biens d'équipement, (meubles, ordinateur, électroménager...).

Sous réserve de l'acceptation du dossier par l'organisme prêteur Socram, 79000 Niort. Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.

Pour nous, c'est ça être assureur militant.



ASSUREUR MILITANT.

Pour tous nos contrats : www.maif.fr ou N° Azur 0 810 500 810 PRIX D'UN APPEL LOCAL

RUPTURES TRANQUILLES

Les lendemains

L'Humanité 26 juin 2007

SMICARDS

Pas de surprise. Hier, à l'issue de la réunion de la Commission nationale de la négociation collective, le ministre du Travail, Xavier Bertrand, a confirmé que la hausse annuelle du SMIC fixée par la loi au 1^{er} juillet serait limitée au strict minimum légal. Après prise en compte de l'inflation et de la hausse du pouvoir du salaire horaire ouvrier, elle ressort donc à + 2,1 %, permettant aux 2,5 millions de personnes concernées (soit 17 % des salariés du privé) de toucher un peu plus de 1 000 euros, contre 987 jusque-là. N. Sarkozy avait déjà prévenu la semaine dernière qu'un « coup de pouce au SMIC aurait un effet négatif sur l'emploi », le président de la République étant convaincu que les hausses du salaire minimum sont responsables de « la smicardisation de la société française ». Rejoint par la présidence du MEDEF, Laurence Parisot, qui avait jugé que « les coups de pouce étaient destructeurs d'emploi ». [...]

L'Humanité 22 juin 2007

UN FONCTIONNAIRE SUR DEUX NE SERA PAS REMPLACÉ

Éric Woerth a annoncé hier la suppression de 30 000 à 40 000 postes de fonctionnaire dans le budget 2008. « Globalement, 70 000 fonctionnaires partiront en retraite d'ici à l'année prochaine [...], donc c'est un sur deux, à peu près la moitié, qui ne sera pas remplacé », a déclaré le ministre du Budget et de la Fonction publique sur BFM. L'annonce a été critiquée par les syndicats : le secrétaire de FO J.-C. Mailly dénonce « une démarche comptable » et G. Aschieri (FSU, première fédération de l'enseignement) une mesure « d'une ampleur inégalée ». « Il faut remettre les choses dans le bon sens, a renchéri le président de la CFTC J. Voisin. La seule question qui vaille, c'est "quels sont les besoins du public ?" et, à partir de là, il faut y apporter des réponses. »

LE FIGARO mardi 26 juin 2007

Orientation et sélection précoces : deux fausses bonnes idées

par Pierre Houpihan et Didier Raoult

Faut-il ou non renforcer la sélection à l'entrée de l'Université ? Le ministre a répondu par la négative et l'on ne peut que s'en féliciter. L'une des motivations affichées par les tenants de la sélection était d'éviter que les étudiants ne s'engagent dans des filières sans débouché professionnel : les sciences humaines notamment sont souvent citées comme emblématiques du gâchis économique et humain qu'engendrerait un système de formation trop permissif, trop généraliste et éloigné du monde du travail. Faute d'une orientation précoce vers les filières porteuses, l'étudiant serait condamné à la démotivation puis au chômage. La réponse logique consisterait donc à connecter plus étroitement le système de formation au marché du travail, afin de mieux calibrer le contenu des formations et les effectifs étudiants en fonction des besoins de chaque branche.

Or, les faits contredisent ce raisonnement. Le chômage de masse que connaît la France depuis la fin des Trentes Glorieuses résulte de cause multiples – ralentissement de la croissance, progrès technique, évolution démographique, coût élevé du travail, etc. –, parmi lesquelles l'enseignement supérieur ne joue qu'un rôle secondaire. En outre, il est paradoxal d'incriminer un défaut de sélectivité alors que la France se signale par la place importante de l'enseignement professionnalisé et des grandes écoles dont la forte sélectivité n'est un secret pour personne : selon une étude de l'OCDE (2005), 32 % des étudiants français accèdent à un cursus extra-universitaire alors que ce taux est en moyenne de 16 % chez nos partenaires. Nous avons de fait mis en place un dispositif d'orientation très précoce, dès le secondaire, et extrêmement précis : quelle signification donner à l'orientation d'un jeune de 16 ans vers un baccalauréat professionnel de secrétaire médical ? Préjuge-t-on que l'adulte ne pourra s'adapter à un autre métier ? [...]

L'Humanité 22 juin 2007

LES FEMMES RESTENT CANTONNÉES AU PIED DE L'HÉMICYCLE

Dispersées dans l'hémicycle au hasard de l'ordre alphabétique, elles font tache de couleur. Le rose de leur veste, le fuchsia de leur chemisier, le bleu ou le blanc de leur tailleur éclairent les costumes sombres de leurs collègues masculins. Hier, pour l'ouverture de la 13^e législature, les femmes étaient enfin voyantes sur les bancs du Palais-Bourbon. Elles n'occupent encore que 107 des 577 places de velours cramoisi, mais jamais auparavant elles n'avaient été si nombreuses. L'Assemblée nationale ne les a longtemps tolérées que sous les traits de déesses de marbre ou de Marianne de plâtre. La gauche plus que la droite, le PS plus que l'UMP leur ont ouvert les portes de la représentation nationale, sans pour autant les considérer mieux que de la piétaille, voire de la chair à canon. [...]

Le Monde 26 juin 2007

LE CONSEIL DE L'EUROPE SOULIGNE LES DANGERS DU CRÉATIONNISME DANS L'ÉDUCATION

Les discussions qui ont accompagné la rédaction du rapport du Conseil de l'Europe sur « Les dangers du créationnisme dans l'éducation » ont été houleuses. « Nous avons eu affaire à de violentes oppositions de la part d'un parlementaire russe, soutenu par des Hongrois ; il assimilait l'évolutionnisme au stalinisme, au nazisme et au terrorisme ! » assure le rapporteur, l'ex-député français (PS) Guy Lengagne, qui devait présenter mardi 26 juin une résolution invitant les 47 pays membres du Conseil de Strasbourg « à s'opposer fermement à toutes les tentatives de présentation du créationnisme en tant que discipline scientifique ». Apparu dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le courant créationniste rejette la théorie darwinienne de l'évolution des espèces par la sélection naturelle et défend l'idée que le monde a été créé par Dieu ; soit en six jours selon le récit de l'Ancien Testament, soit grâce à l'intervention d'un « dessein intelligent » pour les néocréationnistes.

Le dessin du mois



Charlie Hebdo, 27 juin 2007

17
juin

La Chambre bleue.

L'UMP emporte la majorité absolue à l'Assemblée nationale, le PS évite le pire, Alain Juppé est battu à Bordeaux.

19
juin

Fillon II

23
juin

Se hâter lentement.

Le bureau national du PS adopte un calendrier pour la refondation avec un congrès après les élections municipales de 2009.

25
juin

« Le silence tue ». Le président français réunit à Paris une conférence internationale sur le Darfour.

26
juin

Question de méthode. Nicolas Sarkozy reçoit les syndicats d'étudiants et d'enseignants à l'Élysée pour éviter un blocage de la réforme des universités.

26
juin

Second life. Selon son avocat, Jacques Chirac sera entendu par la justice au sujet des emplois fictifs de la mairie de Paris.

27
juin

L'un arrive et l'autre part. Tony Blair quitte le pouvoir après dix ans à Downing street, Gordon Brown lui succède.

27
juin

Vidéo. Le lycéen qui avait filmé l'agression d'une enseignante à Porcheville en 2006 est condamné à un an de prison dont six mois avec sursis.

27
juin

Le Brun brille. Après trois ans de travaux, la galerie des Glaces du palais de Versailles rouvre ses portes au public.



© AFP/Paul Ellis

TONY BLAIR, C'EST FINI

Good bye and good luck

Après dix ans au 10, Downing Street, Tony Blair a présenté sa démission à la Reine et Gordon Brown est devenu, mercredi 27 juin, le 52^e Premier ministre britannique. Entrés ensemble aux Communes en 1983, les deux hommes ont redéfini l'identité et le programme du Parti travailliste anglais en l'inscrivant à la fois en continuité et en rupture avec l'héritage thatcherien.

Les dix années de blairisme ont été marquées par la création d'un salaire minimum, l'investissement dans des services publics sinistrés, mais aussi par une aggravation des inégalités et par l'engagement désastreux dans la guerre en Irak.

Lors de sa prise de fonction, Gordon Brown, l'ancien ministre des Finances de Tony Blair, a promis le « changement » grâce à un « nouveau gouvernement avec de nouvelles priorités ».

9
juin

Atmosphère, atmosphère. Réunis en Allemagne, les pays du G8 se déclarent prêts à « envisager sérieusement » un objectif chiffré des émissions de gaz à effet de serre.

10
juin

La conquête de l'Est. Le nouveau TGV Est accueille ses premiers voyageurs.

11
juin

La mobilisation paie. Nicolas Sarkozy annonce l'abrogation des décrets Robien aux syndicats enseignants reçus à l'Élysée.

14
juin

Divorce à la palestinienne. Après la prise de pouvoir du Hamas à Gaza, le président Abbas limoge le gouvernement dirigé par les islamistes.

BILLET D'HUMEUR

L'image mise aux arrêts

Suspecté de récidive d'esprit critique par la direction de France 5, Schneidermann s'est vu appliquer la peine plancher : la suppression de son émission *Arrêt sur images*.

Elle portait un regard critique sur les médias audiovisuels et le journalisme, et remplissait une fonction éducative pourtant dans le cahier des charges de la chaîne. Elle permettait aux enseignants, qui n'ont pas grand-chose à se mettre sous la dent dans les programmes de télé, de faire émerger une éducation aux médias trop peu développée dans le système éducatif.

Le signal est clair : le respect de la chose vue à la télé est sacré et le cerveau du téléspectateur doit être disponible pour recevoir les messages de tous ordres qu'on lui envoie.

Aucune ombre ne doit être faite au petit cénacle des experts de la parole et de la connivence qui monopolisent les plateaux de télé.

Le JT préparé depuis l'Élysée, le conseiller du Président à la tête d'une chaîne, ses amis trônant sur les éditoriaux, les faits divers célébrés à la Une : il n'y a peut-être plus grand-chose à décrypter tellement les choses s'éclaircissent. À France Inter, la « bande à Bonnaud » est remerciée. Mermet, fais gaffe !

Les barreaux se resserrent dans les grilles.

Les résistances sont en marche, chez les personnels et les journalistes d'Inter, de France 2. Les journalistes de *La Tribune* et des *Échos* viennent de faire grève pour dire qu'ils croient encore en leur métier.

Et plus de 100 000 signatures en quelques jours pour défendre *Arrêt sur Images* (<http://arret-sur-images.herault.eu/>).

La direction de France 5 a pris sa décision au motif que l'émission n'avait plus d'audience.

Ces gens-là pratiquent l'humour froid.

Daniel Rallet

Droit syndical

Ne pas céder aux pressions

S1 du collègue Léo Lagrange, le Havre

Nous tenons chaque mois l'heure d'infos syndicales. Cette réunion nous a permis de nous organiser à de nombreuses reprises : faire échec aux remplacements à l'interne, empêcher la mise en place du conseil pédagogique, refuser la note de vie scolaire, mobiliser pour chaque grève, etc. Depuis quelques temps, le chef d'établissement donne sa réponse à la demande de réunion de façon tardive, elle en change l'heure, elle la pose d'autorité en toute fin de journée (16 h 30), pendant deux conseils de classe ! Le mois dernier (avril), elle refuse de nous octroyer cette heure, arguant qu'un texte qu'elle a retrouvé stipule que 4 réunions par an seulement sont autorisées ! Pour finir, la section d'établissement a dû faire un courrier, et se rendre à une confrontation avec l'administration pendant laquelle il a fallu prouver son honnêteté et se battre, texte contre texte ! Un S1 moins combatif aurait baissé les bras : ne cédon pas aux pressions, les collègues comptent sur nos heures d'informations syndicales, elles sont importantes pour la cohésion des équipes.

Débat

L'école du respect

Hélène C., retraitée syndiquée

L'âge d'or de la troisième République n'a jamais existé. Mon père (1895-1995) en a connu les injustices, les préjugés stupides, les guerres cruelles.

Mon père donc, répétait souvent qu'il avait subi un lavage de cerveau le conduisant à devenir « patriote fanatique » (sic) et à vouloir s'engager. Il fut refusé en raison d'une constitution chétive et de son dos bossu et la suite des événements lui ouvrit les yeux. Il se mit à lire grâce à la bibliothèque itinérante et à divers échanges et découvrit Rabelais, Scarron, Corneille, Molière, Rousseau, Hugo, Renan, Michelet, Zola, E. M. Remarque, Barbusse, Genevoix, Rolland, Gide, sans oublier Voltaire ni Rousseau et j'en passe.

De toute évidence, il n'avait pas bénéficié d'une école élitiste qu'il avait quittée à l'âge de treize ans mais il avait acquis des bases et des repères très solides, l'invitant à aller plus loin encore, tout en étant capable de percevoir les failles et les lacunes de l'institution.

Longtemps je demeurai agacée par ces préfectures et sous-préfectures, sa parfaite maîtrise des modes et des temps, ses dates de traités, de batailles, de guerres civiles et d'édits divers, ses formules pour calculer les surfaces et les volumes ; mais sa promptitude à consulter le dictionnaire toujours à portée de main et son besoin d'écouter les émissions culturelles et les informations de la radio me donnaient l'exemple d'une curiosité intellectuelle toujours en éveil. La culture n'était pas bourgeoise. Je pense que le débat est faussé. L'école en dehors du temps, pour moi c'est celle qui respecte le travail et la bonne volonté de tous ceux qui y vivent et y ont vécu⁽¹⁾. L'école de la troisième République a fait de son mieux pour une population rurale, avec des fausses notes ici et là, mais dans l'ensemble les instituteurs ont réalisé un travail de titan tout en se remettant en question. Les techniques de Célestin Freinet ont fait des émules (j'en ai largement profité sous la quatrième République) sans que cela soit incompatible avec les dictées, les résumés, les récitations, les tables ou les dates. Mais la France n'est plus rurale. La population et l'environnement ont changé en quelques décennies. Il faut affronter une nouvelle réalité, surmonter la peur liée aux mutations. Il est bien évident que le refuge dans la nostalgie est inadapté. Mais le mépris du dévouement des maîtres de la troisième République n'est pas dans la solution non plus. Il est bien dommage que l'on parle si peu de tous les collègues qui travaillent, réussissent et obtiennent des résultats. Cela doit bien exister non ? Loin des paillettes et du tapage assourdissant. Oui cela existe.

(1) Afin de construire des êtres humains dignes de ce nom.

CLAUDE LIAUZU

Claude Liauzu nous a brutalement quittés le 23 mai 2007 à 67 ans. Il était né le 24 avril 1940 à Casablanca (Maroc) et toute sa vie, professeur agrégé d'Histoire, il a lutté pour faire reconnaître l'Histoire de la colonisation comme essentielle à la compréhension de l'Histoire des sociétés occidentales. Il se voulait spécialiste de la mémoire coloniale, fustigeant Pierre Nora et ses *Lieux de mémoire* oublieux de cette partie de l'Histoire de France. Longtemps, il enseigna en Tunisie en lien avec sa thèse sur le mouvement ouvrier tunisien. Sa « tribu » pied noir le rejetait, alors que ses origines l'avaient amené à ses engagements.

En 1982, publication de son livre qui fera date, *Aux origines des tiers-mondismes* pour lancer la réflexion sur les rapports entre histoire de l'Occident et la colonisation comme la décolonisation. Une mémoire enfouie, cachée, oubliée qui a, par voie de conséquence, des effets sur la conscience collective. Il voulait aussi faire connaître la culture arabo-musulmane, autre partie occultée de notre histoire commune. Que seraient les penseurs occidentaux sans Averroès permettant l'accès à Aristote, par exemple ? Elle fut la culture dominante, comme la culture chinoise dans un autre espace temps.

« Claude Liauzu a compris qu'il fallait que, face au silence des politiques de gauche notamment, les universitaires osent prendre la parole sur des problèmes à la jonction du civique et du scientifique », disait Gérard Noiriel, premier signataire de la pétition que Claude Liauzu avait lancée contre l'article 4 de la loi du 23 février 2005 parlant du « rôle positif de la colonisation ». Inacceptable pour deux raisons, le législateur ne peut dicter à l'historien ses conclusions et cette assertion n'était pas justifiée...

Quelques jours avant sa disparition, il envoyait au *Monde* une tribune contestant la création du ministère de l'Immigration, de l'Intégration et de l'Identité nationale, combat que nous devons continuer.

Il reste, pour nous, vivant et bien vivant avec la parution d'un de ses ouvrages fondamentaux, de référence, ce *Dictionnaire de la colonisation française* qu'il a dirigé et préfacé. On y apprend autant de l'Histoire des pays colonisés que des pays colonisateurs. Cinq siècles de conquêtes, d'échanges de cultures, d'asservissement, de traites, d'esclavage sont ici éclairés par la référence aux lois de fonctionnement des modes de production. Une entrée pour nous faire partager cette mémoire, une mémoire nécessaire pour déterminer un avenir de ces mondes qui ont partie liée. Sa préface pose une problématique d'ensemble et les « temps forts », qui ouvrent l'ouvrage, permettent une sorte de synthèse des enjeux autour de cette partie de l'Histoire. Il avait su aborder ces questions avec passion tout en conservant la froideur de la méthode historique consistant d'abord à rétablir les faits. Pour tou(te)s les enseignant(e)s, c'est une leçon à méditer. Toutes les sciences sociales sont concernées. Un appel à la vigilance. Des études à poursuivre. Un livre à lire et à méditer. **Nicolas Bénéis**

• *Dictionnaire de la colonisation française*, sous la direction de Claude Liauzu, Larousse à présent, 646 p.



Hors-classe

Chefs d'établissement ou empereurs romains ?

Christian M. (Ardennes)

À l'issue des combats de gladiateurs, selon que l'empereur levait ou baissait le pouce, le perdant survivait ou était massacré. Dans la nouvelle procédure d'accès à la hors-classe des certifiés, selon l'appréciation de votre principal ou proviseur, vous aurez une retraite correcte ou minorée. Par rapport au traite-

ment net du dernier échelon de la classe normale (2 415 €), le dernier échelon de la hors-classe, c'est 2 904 € donc 489 € de plus, ce qui donne pour la retraite jusqu'à + 366 €. Ainsi, vous voyagerez loin ou vous resterez à la maison, vous pourrez aider vos parents et enfants ou vous ne le pourrez pas...

Il suffit de pas grand-chose pour vous couler : un « excellent » (= 10 sur 20) au lieu d'un « exceptionnel » (20 sur 20) et vous êtes cuit !

Tout est désormais possible... contre vous !

Autre exemple : vous êtes au 8^e échelon, vous ne demandez pas la hors-classe parce que vous savez que vous n'avez pratiquement aucune chance. N'empêche que si vous consultez votre I-Prof, vous verrez peut-être que votre chef, sans rien vous dire, y compris après vous avoir mis TB en note administrative, vous juge cette fois « faible » (= 0/20). Cela n'a pour l'instant aucune conséquence pratique mais cette étiquette va vous peser longtemps sur la conscience.

Vous avez eu votre CAPES, vous avez décroché des diplômes difficiles (maîtrise, etc.), désormais cela ne compte plus pour la hors-classe. Tout un symbole quand on vous répète que ce ne sont plus des connaissances qu'il faut apporter aux élèves, mais de vagues « compétences ».

Comme beaucoup de détériorations que nous connaissons, ce système a commencé par être expérimenté dans les ZEP il y a déjà plusieurs années : ce qui devait y être un avantage s'est transformé en mesure arbitraire

pour favoriser les uns et descendre les autres, y compris à notes administratives égales.

Peu d'entre nous contestent la légitimité d'une co-notation par le chef d'établissement, mais seulement à condition qu'elle reste administrative : ponctualité, etc. Toute autre notation locale (« manière de servir », pédagogie) est d'autant plus illégitime que de plus en plus de nos chefs n'ont jamais été profs !

Ce sont surtout ceux-là qui apprécient beaucoup les nouveaux pouvoirs qui leur sont octroyés. D'autres s'en passeraient volontiers, persuadés qu'ils sont eux aussi, que mieux vaut une équipe enseignante solidaire que des profs qui se disputent leurs faveurs. Quelques profs, en effet, semblent être résignés et cherchent à s'adapter au système : ils soignent leurs relations avec les chefs, ils font du zèle en se portant volontaires pour les dispositifs à la mode du moment : remplacement volontaire, conseil pédagogique, école ouverte... certains vont même jusqu'à signaler à la hiérarchie les collègues qu'ils jugent syndicalement trop actifs !

Ils feraient mieux de rejoindre ceux qui combattent ces regains d'arbitraire qui, un jour ou l'autre, risquent de les concerner eux aussi !

pour reprendre la belle phrase de Vitez, et cherchaient des réponses à des questions qui se posaient à tous, car notre enseignement de l'histoire et de la géographie était en crise depuis un certain temps, malgré les propositions novatrices des programmes Braudel :

- Comment faire accéder les enfants du peuple au savoir dont ils étaient écartés depuis toujours ? Marc Ferro se trompe sur ce qui est enseigné en IUFM, mais a-t-il vraiment lu les manuels destinés jusqu'alors aux enfants du peuple, ce catéchisme d'une extrême pauvreté conceptuelle et factuelle ?

- Comment transformer l'enseignement de l'histoire et géographie, poussiéreux, faisant bien davantage appel à la mémoire et à l'autorité qu'à la réflexion, en un enseignement stimulant, et vivant, actif, tenant compte aussi bien des recherches universitaires que de la nécessité de méthodes actives, préconisées en vain depuis 1890 par Lavissee ?

Il devient très à la mode idéologique de déconsidérer l'esprit de 68, porteur d'utopie et d'exigence de démocratisation dans tous les domaines. Mais peut-on vraiment regretter l'enseignement d'avant, ses listes de dates et de chiffres de production à apprendre par cœur, ses programmes ignorant le monde moderne, et s'attardant sur les crises de succession du 18^e siècle, les traités, le congrès de Vienne et la guerre de Crimée ?

Point de vue

Marc Ferro a accordé au magazine un entretien qui fait réagir

Nous publions ci-après le point de vue de Dominique Comelli, Alice Cardoso, groupe histoire-géographie du SNES

Marc Ferro est un grand historien. Ses ouvrages sont stimulants, son travail sur l'image et la télévision a été d'un précieux secours pour les enseignants. Mais comme beaucoup d'universitaires, Marc Ferro est parfois loin des réalités scolaires.

On ne peut que sursauter en lisant la dénonciation de l'enseignement actuel : une expérience dans une classe expérimentale et la surveillance des devoirs de ses petits-enfants suffit-elle pour avoir une bonne connaissance de ce qui se passe réellement en classe ?

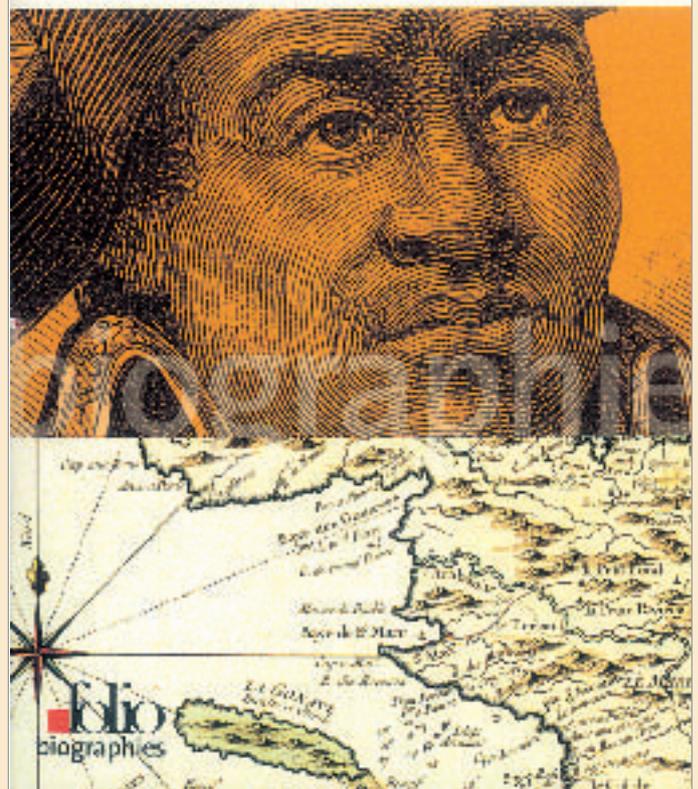
Il suffit de lire les programmes et les documents pour voir l'importance accordée actuellement à l'histoire politique, au récit et aux faits historiques. On est certes bien loin de l'esprit de 68 dans nos programmes actuels ! Pédagogie constructiviste, prise en compte de l'expérience sociale de l'élève, tout cela a bien disparu, que l'on s'en réjouisse ou qu'on le regrette.

Mais on est encore plus surpris en lisant l'interprétation que fait Marc Ferro de mai 68 et des rénovations pédagogiques. Non, ce n'était pas un « ressentiment contre les élites », ce n'était pas « un savoir qui partait d'en bas », un « égalitarisme contre ceux qui avaient le capital culturel ». Les novateurs de mai 68 étaient au contraire, « élitaires pour tous »,

Toussaint Louverture

par Alain Foix

INÉDIT



En cette période marquée par la montée du racisme, il est bon de se replonger dans une partie de notre histoire trop souvent occultée. Toussaint Louverture fût le général en chef de la révolte des esclaves noirs de Saint-Domingue contre la remise en cause de Bonaparte de la décision de libérer les esclaves pris par la Révolution française. Il fallait retracer sa carrière d'esclave affranchi, devenu riche par le commerce du café et terminant dans les geôles de l'empire napoléonien. Pourtant, Haïti – nouveau nom de Saint-Domingue – a été la première République noire.

Au-delà de "l'affaire Guy"

Au lendemain de son élection, le président Sarkozy a choisi de rendre hommage à plusieurs figures de la Résistance, désormais être lue aux élèves à la rentrée. Cette initiative a provoqué de nombreuses réactions. Au-delà des querelles le discours public et l'éducation.

Mémoires de héros

L'annonce de la lecture de la dernière lettre de Guy Môquet, le jour de la rentrée, a provoqué diverses réactions. Nous tentons ici de voir en quoi son retour dans l'actualité est symptomatique de la fabrication du héros, en nous attachant aussi à l'exemple du héros oublié.

Guy Môquet, l'otage fusillé de Châteaubriant : un héros consensuel

Guy Môquet, élève au lycée Carnot, est arrêté le 13 octobre 1940 par des policiers français, alors qu'il est en train de distribuer des tracts des Jeunesses communistes. Transféré au camp de Châteaubriant (Loire-Atlantique) avec d'autres militants, il fait partie des 27 otages communistes fusillés le 20 octobre 1941 et qui ont été choisis par le ministre de l'Intérieur du gouvernement de Vichy, Pierre Pucheu « pour éviter de laisser fusiller 50 bons Français ». Guy Môquet est le plus jeune. Il a 17 ans. Quelque temps après l'exécution, Louis Aragon rédige *Les Martyrs*, un opuscule de quelques pages qui est publié clandestinement aux Éditions de Minuit en février 1942. Il y rend hommage aux fusillés de Châteaubriant et tout particulièrement au lycéen Guy Môquet. Aragon dédie également à Guy Môquet et à trois autres résistants (Gabriel Péri, Honoré d'Estienne d'Orves et Gilbert Dru), son poème *La rose et le réséda*, qui contient les célèbres vers : « Celui qui croyait au Ciel/Celui qui n'y croyait pas ». Parmi les fusillés de Châteaubriant, Guy est le seul à avoir été cité à l'ordre de la Nation. Et c'est Charles de Gaulle qui en signe le décret en octobre 1944. Le jeune communiste va dès lors donner son nom à une station de métro et à de multiples rues et avenues. Chacun peut sans peine se reconnaître en lui.

D'autres « héros » de la Résistance française ne connaissent pas le même sort et vont tomber dans l'oubli. Il en va ainsi de Joseph Epstein.



Joseph Epstein
le résistant juif étranger :
un héros oublié

Joseph Epstein, le résistant juif étranger : un héros oublié

Né le 16 octobre 1911 dans une famille de la bourgeoisie juive polonaise, Joseph Epstein fait des études de droit à Varsovie tout en militant activement contre la dictature de Pilsudski au sein du Parti Communiste polonais. Membre des Brigades internationales, grièvement blessé en Espagne en 1936, il est interné au camp de Gurs par les autorités françaises mais s'en échappe avant de s'engager dans l'armée polonaise de France en 1939. Fait prisonnier par les Allemands, il s'évade du stalag et revient à Paris en décembre 1940. Il s'engage dès lors dans la lutte clandestine du PCF et devient en 1943

chef militaire des Francs-tireurs et partisans (FTP) de la région parisienne. Arrêté avec Missak Manouchian, le chef des FTP-MOI (Francs-tireurs et partisans-Main d'œuvre immigrée, organisation communiste de résistance des étrangers) le 16 novembre 1943, il est atrocement torturé par les inspecteurs des Brigades spéciales mais ne livre aucun nom, pas même son identité. Le 11 avril 1944, après avoir écrit une dernière lettre à sa femme et à son fils, Georges Duffau, il est fusillé au Mont Valérien sous le nom de Joseph Andrej, son nom de combattant lors de la guerre d'Espagne. Trop internationaliste pour figurer en bonne place dans la représentation unanimiste de la Résistance française forgée au sortir de la guerre par les gaullistes et les communistes, il est ensuite victime des répercussions de la Guerre

froide sur la mémoire de la Résistance. Il faut attendre les années quatre-vingt pour que soit progressivement reconnue l'importance de l'engagement des étrangers dans la Résistance française. Depuis le 11 avril 2005, une petite place du XX^e arrondissement de Paris porte son

nom. Joseph Epstein incarne le héros occulté ou oublié. Il révèle la béance qui peut exister entre la réalité des actes accomplis et le processus hasardeux et complexe de l'héroïsation.

L'histoire et l'émotion : un rapport délicat

L'émotion portée par les lettres de fusillés donne chair à l'histoire mais activer le pathos, sans recul ni contexte, comporte le risque de gommer tout esprit critique. Alors que les historiens s'efforcent de montrer qu'« histoire » et « mémoire » sont deux modes de rapport au passé différents, la mobilisation des affects paraît difficilement compatible avec un raisonnement intellectuel. Comme l'écrivait l'historien Marc Bloch, arrêté par la Gestapo, torturé, et fusillé le 16 juin 1944, « *Un mot pour tout dire domine et illumine nos études : comprendre.* » ■

Catherine Lefrançois, professeur d'histoire en classes préparatoires à Paris, lycées Victor et Molière

- *La Vie à en mourir, lettres de fusillés (1941-1944)*, choisies et présentées par Guy Krivopissko, Points Tallandier, 2006.
- Stéphane Courtois, <http://www.hachette.com/les-livres/catalogue/le-sang-de-l-etranger-stephane-courtois-denis-peschanski-adam-rayski-fayard-9782213018898.html>
- Denis Peschanski, <http://www.hachette.com/les-livres/catalogue/le-sang-de-l-etranger-stephane-courtois-denis-peschanski-adam-rayski-fayard-9782213018898.html>
- Adam Rayski, *Le Sang de l'étranger, Les immigrés de la M.O.I. dans la Résistance*, Collection Chroniques, <http://www.hachette.com/leslivres/catalogue/redirection.html?URLTOGO=http://www.editions-fayard.fr>, Fayard, 1994.
- Louis Aragon, (pseudo *Le Témoin des martyrs*), *Les Martyrs*, Éditions de Minuit, 1944.
- Site du comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire : <http://cvuh.free.fr/>
- Exposition *Héros* Bibliothèque nationale de France, octobre 2007-mai 2008.

Môquet''

dont le jeune communiste Guy Môquet fusillé par les Allemands en 1941 : la dernière lettre du jeune homme devrait de mémoire, L'US a demandé à plusieurs auteurs de réfléchir sur le recours à la figure du Héros et à l'émotion dans

Contre l'école du pathos

Les récentes questions soulevées par la lettre de Guy Môquet doivent nous interroger de manière plus large à la fois sur les missions dévolues à l'école, sur la place de l'émotion au sein de l'apprentissage et plus généralement du système éducatif.

On peut tout d'abord s'interroger sur la fonction d'une école qui ne serait plus le lieu d'un savoir réfléchi, mais chercherait à traiter de plus en plus de questions par le biais de l'émotion/fusion.

Cela concerne les sujets les plus divers sur lesquels, il convient, selon une formule désormais consacrée, de « sensibiliser les élèves ». Mais la « sensibilisation » peut-elle tenir lieu d'éducation ? Et de quoi parle-t-on lorsqu'on parle de « sensibilisation » ? À quelles activités pédagogiques cela correspond-il ? À quel moment considère-t-on que les élèves ont été « sensibilisés » ? Et comment l'évalue-t-on ? Les questions sont vastes.

L'école est-elle d'autre part vouée à se transformer en un réceptacle de dimensions compassionnelles hétéroclites, faisant de plus en plus souvent l'impasse sur la réflexion et la pensée rationnelle, sur la transmission/appropriation du savoir et de l'étude, au profit d'activités qui donneraient la primeur au spontanéisme du ressenti ?

Imaginerait-on une école où les personnels seraient tenus d'accomplir en permanence des tâches symboliques aussi disparates que chanter la Marseillaise, hisser le drapeau, lire la lettre de Guy Môquet, faire de la « sensibilisation » au développement durable, aux « problèmes du handicap » ou de la « discrimination » (le tout en mangeant cinq fruits et légumes par jour) ?

Il est dangereux de laisser penser à nos élèves que les problèmes se résolvent à coup de compassion, par le biais de l'émotion caritative et des bons sentiments, surtout dans le contexte d'une société du spectacle exploitant fortement cet aspect sur le plan médiatique. L'école n'a pas vocation à se transformer en réceptacle du pathos, et réduire son rôle à une « sensibilisation » invalide toute approche scientifique, politique, sociologique et surtout collective des problèmes posés. L'individu n'ayant pas les moyens d'une action réfléchie est alors renvoyé à sa « bonne volonté » et à son « esprit d'initiative » pour trouver une réponse à des problèmes sociaux souvent majeurs.

La récupération de l'émotionnel dans l'école a manifestement des fins politiques, notamment quand il s'agit de construire avec nos élèves la fameuse « cohésion sociale ». Est-il raisonnable de continuer à construire une société fortement inégalitaire qui met en exergue l'individualisme sous toutes ses formes, tout en déplorant simultanément le « manque de cohésion sociale » ? Dans le contexte politique actuel, la « cohésion sociale » est mise en pièces par des actes politiques délibérés (comme par exemple la suppression de la carte scolaire) et elle ne pourra même pas être sauvegardée en façade par une succession d'actes symboliques fondés sur l'émotionnel. Il faudrait être bien naïf pour penser qu'elle pourrait s'instaurer par de simples formules incantatoires, même répétées ou encore par des actes de communion collective factices. Si de tels procédés ont souvent été utilisés dans notre histoire, il nous semble essentiel, non pas de les reproduire mais au contraire d'en étudier les mécanismes avec nos élèves.



Éliane Nunge, conservatrice du Musée de la Résistance, Châteaubriant

© AFP/Franck Perry

La récupération de l'émotionnel dans l'école a manifestement des fins politiques, notamment quand il s'agit de construire avec nos élèves la fameuse « cohésion sociale »

Pour autant, l'émotion n'est pas absente du processus d'apprentissage. Elle y joue même un rôle important. On sait que nos élèves en difficulté ont souvent du mal à prendre leurs distances par rapport au savoir dispensé à l'école : certains, submergés par des émotions contradictoires ont du mal à se plonger durablement dans les activités scolaires, d'autres manifestent au contraire un manque préoccupant d'enthousiasme par rapport à ces mêmes activités.

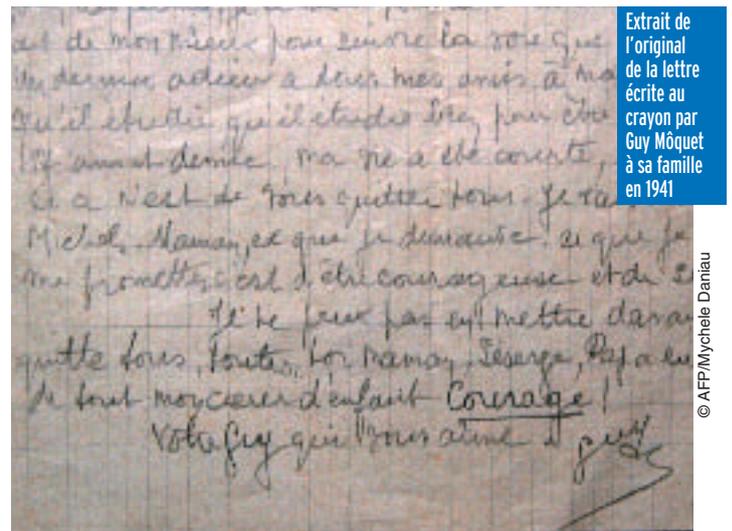
L'activité pédagogique elle-même génère toutes sortes d'émotions, tout d'abord par la nature de ce qui est enseigné, qui renvoie bien souvent au vécu de nos élèves mais aussi à travers les interactions qui se jouent en classe au moment des apprentissages. Nombreux sont les élèves qui ne peuvent apprendre

qu'après avoir noué avec l'enseignant des relations fondées sur l'affectif. L'évaluation et l'orientation sont aussi des processus dans lesquels l'émotion prend une part importante.

Toutes ces questions nécessitent aujourd'hui de plus amples développements et un travail de vigilance collective d'une plus grande acuité. Le SNES s'emploiera à poursuivre la réflexion à ce sujet, avec tous les collègues intéressés. ■

Valérie Sultan, professeur de lettres

Alice Cardoso, professeur d'histoire-géographie, secteur contenus (SNES)



Extrait de l'original de la lettre écrite au crayon par Guy Môquet à sa famille en 1941

© AFP/Myrielle Darnau

DISCUSSIONS AVEC LE MINISTÈRE

LE SNES À L'OFFENSIVE AV

Discussions sur le métier, les salaires, préparation du budget 2008, assouplissement de la carte scolaire, le Conseil le système éducatif et revaloriser les métiers de l'Éducation. Il s'agit aussi, avec la FSU, de construire les mobilisations pour le droit des salariés, la TVA sociale...



© Daniel Maunoury

Le Conseil national du SNES, réuni les 26 et 27 juin a fait l'analyse du contexte spécifique dans lequel il se tenait, celui d'un paysage politique lourd de conséquences pour notre activité syndicale avec l'accession à la présidence de la République d'un candidat porteur d'un projet libéral antinomique, à bien des égards, avec nos aspirations et nos valeurs.

Le contexte, en dépit des luttes sociales menées de 2002 à 2007, est celui d'une majorité sortante reconduite, disposant de la majorité

absolue, bien décidée à frapper vite et fort et, sous la bannière du changement et de la « modernité », à imposer le recul des solidarités et de la justice sociale.

Pour autant, le sursaut manifesté lors du deuxième tour des élections législatives et le nombre de voix portées sur les candidats de gauche constituent un signal d'alerte pour le gouvernement.

Les premières mesures annoncées – mise en cause du droit des salariés, SMIC non revalorisé, franchises médicales, projet de TVA sociale – démantent la volonté affichée de lutte contre la vie chère ; les mesures fiscales adoptées le 20 juin, traduites essentiellement en exonération d'impôts, visent ouvertement les plus favorisés et sont peu efficaces pour la croissance et l'emploi.

Signal

Signal aussi pour le syndicalisme et le mouvement social qui peut et doit jouer pleinement son rôle, construire des mobilisations de nature à faire avancer ses demandes, contribuer à la construction de projets alternatifs, démontrer qu'on peut financer des services publics efficaces et de nature à assurer l'égalité entre citoyens, en lieu et place du démantèlement prévu.

D'ores et déjà, le Président et son gouvernement ont dû se montrer sensibles aux rapports de force sociaux et aux luttes ; c'est le cas dans le second degré où la bataille menée par la profession à l'initiative du SNES et du SNEP, les formes variées et dynamiques d'actions, ont contraint Nicolas Sarkozy à abroger totalement le décret Robien sur les obligations de service des enseignants et à suspendre le dispositif d'apprentissage junior. Même scénario dans le Supérieur, où après avoir tenté un passage en force, Valérie Pécresse a dû reculer et faire de notables concessions sur le projet de loi des universités.

Mais le cadre contraint que veut imposer le gouvernement en ne remplaçant qu'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite en 2008, soit près de 35 000 suppressions, les pistes évoquées dans le rapport Darcos sur le métier enseignant, montrent la volonté de casser nos statuts, de déréglementer, d'affaiblir l'offre éducative.

La question des postes et du budget 2008, l'obtention d'un collectif budgétaire pour 2007 sont donc cruciales, alors que Xavier Darcos annonce le 28 juin la possibilité de 7 000 à 8 000 suppressions d'emplois dans



© Daniel Maunoury

EC TOUTE LA PROFESSION

national mandate le SNES pour une stratégie offensive associant largement tous les collègues, pour redynamiser les actions intersyndicales et interprofessionnelles face aux mesures annoncées sur la protection sociale,

l'Éducation nationale au budget 2008.

Campagne

C'est pourquoi le Conseil national a décidé une campagne contre les heures supplémentaires amplifiant les interventions déjà faites pour obtenir le rétablissement des postes supprimés au titre des décharges, l'annulation des compléments de service abusifs, pour les titulaires en établissement comme les TZR, le réemploi des non-titulaires.

Dès la rentrée, il invite les S1 à se réunir pour faire le bilan des effets de l'assouplissement de la carte scolaire, de l'état des moyens, débattre, créer les conditions d'une mobilisation indispensable dans la période qui vient.

Au cœur des discussions, la mise en place de tables rondes sur le métier enseignant annoncées par Nicolas Sarkozy, avec la phase d'élaboration d'un livre « vert » puis au printemps 2008, d'un livre « blanc » et l'élaboration de la stratégie syndicale au SNES : en menant une campagne d'opinion publique sur les conditions d'exercice réelles du métier et le besoin d'un système éducatif de qualité, le SNES devra illustrer très concrètement la nécessité de revaloriser nos professions et de prendre en compte les évolutions du métier. Il y associera une campagne en direction des collègues sur quelques axes centraux (statuts, reconnaissance de la charge de travail, carrières, salaires et pensions, besoins en emplois), largement portés dans les discussions avec le ministère de l'Éducation nationale. Recherchant toutes les convergences possibles, le Conseil national a également mandaté le SNES pour participer à la construction de mobilisations intersyndicales et interprofessionnelles, poursuivre les contacts avec les fédérations de parents d'élèves, les organisations étudiantes, les associations.

Frédérique Rolet

COMPTE RENDU AUDIENCE SNES-SNEP AVEC LE MINISTRE XAVIER DARCOS (19 JUIN 2007)⁽¹⁾

Après avoir rappelé nos propositions pour une nouvelle dynamique pour l'école avec pour corollaire la nécessité de revaloriser et faire évoluer les métiers de l'éducation, nous avons souhaité traiter plus particulièrement lors de cette audience de la table ronde sur le métier enseignant du budget et des recrutements 2008, de l'assouplissement de la carte scolaire, de la vie scolaire, de la situation des élèves sans papiers. Dénonçant la politique du passage en force du précédent ministre, nous avons insisté sur le respect indispensable des partenaires sociaux.

Xavier Darcos a affirmé la nécessité de travailler de façon plus prospective sur les missions de l'école, le fonctionnement, les contenus, l'offre éducative, l'ambition scolaire de la nation, en souhaitant atteindre un consensus large en terme au moins d'objectifs. Il s'inscrit pleinement dans la politique gouvernementale avec le non-remplacement au budget 2008 de la moitié des 75 000 fonctionnaires partant à la retraite. Même si le ministre n'a pas évoqué explicitement les audits collège et lycée, on comprend en creux que les sources d'économies se

feraient par réduction des horaires élèves. Ainsi par exemple X. Darcos revient sur la lourdeur des horaires élèves en Seconde. Il revient aussi sur une présence des élèves dans l'établissement de 16 heures à 18 heures pour de l'aide aux devoirs ou la pratique d'activités culturelles ou sportives.

Carte scolaire. Si l'accord se fait sur l'objectif d'une vraie mixité sociale dans les établissements, le ministre réaffirme que la carte scolaire ne fonctionne plus et qu'il est nécessaire de l'assouplir. Les établissements qui perdront des élèves auront leurs moyens maintenus mais, s'il le faut, des fermetures d'établissement pourront être envisagées à terme.

Éducation prioritaire. Si le ministre partage l'idée qu'une remise à plat est nécessaire, il veut passer d'une logique de zone à une logique d'établissement avec profilage des postes. Il entend poursuivre avec le dispositif ambition réussite.

Note de vie scolaire. Une évaluation chiffrée est maintenue mais X. Darcos souhaite revoir les critères.

Socle commun. Le ministre rappelle : « La loi Fillon a été adoptée et demeure valide ». Le socle sera mis

en œuvre dans le calendrier prévu mais des discussions restent ouvertes sur son contenu, un savoir commun permettant la poursuite d'études.

Calendrier des discussions sur le métier d'enseignant

– Première rencontre qui lancera le dispositif en début juillet.

– Mise en place de groupes de travail thématiques pour l'élaboration d'un livre vert de constat sur la situation faite aux enseignants pour l'automne.

– Rédaction d'un livre blanc de propositions au printemps 2008 pour mise en œuvre à la rentrée 2008.

Brevet-Bac. Le ministre a rappelé qu'il était très favorable au contrôle en cours de formation. Une réflexion doit être menée sur les examens. avec en particulier l'objectif de simplifier le bac.

EVS⁽²⁾ Dans le second degré : la moitié des EVS qui partiront progressivement à l'issue de leur contrat seront remplacés. « C'est arbitré budgétairement et il n'est pas question de revenir sur cette décision. » Les AVS⁽³⁾ seront reconduits, 200 UPI⁽⁴⁾ s'ajoutant aux 900 d'ici la rentrée.

Elèves sans papiers. Le ministre réaffirme le principe « un enfant en âge d'être scolarisé doit être scolarisé ». Il s'opposera à toute intervention policière à l'intérieur d'un établissement. Par contre, il s'inscrit dans la politique gouvernementale concernant le statut des parents. ■

Claudie Martens



Un compte rendu plus détaillé est disponible sur www.snes.edu rubrique discussions avec le ministère

1. Le SNES était représenté par : Frédérique Rollet, Roland Hubert, Claudie Martens et Daniel Robin.

2. EVS : Emploi vie scolaire (contrat aidé plan Borloo).

3. AVS : Auxiliaire de vie scolaire

4. UPI : Unité pédagogique intégrée (pour élèves handicapés)

DISCUSSIONS AVEC LE MINISTÈRE TABLE RONDE SUR LE MÉTIER ENSEIGNANT

Nous avons combattu les décrets Robien parce qu'ils contredisaient notre conception du métier, niaient le respect de la qualification, la nécessité des coordinations pédagogiques, de la stabilité des équipes et allongeaient un temps de travail déjà bien saturé. Dans le même temps, nous avons toujours revendiqué la prise en compte des évolutions du métier.

C'est pourquoi nous avons apprécié positivement l'annonce par le Gouvernement, au moment où il décidait l'abrogation du décret Robien sur les services, de discussions sur le métier d'enseignant. Une table ronde prévue dans la semaine du 9 juillet marquera l'ouverture de ces discussions. A l'heure où nous imprimons nous n'en savons guère plus sur la date et les invités de cette table ronde.

Seront ensuite mis en place des groupes de travail sous la direc-

tion de 4 à 5 personnalités « indépendantes » parmi lesquelles un président coordonnateur.

Ces groupes travailleront sur trois thèmes : les missions de l'école (le groupe sera ouvert au-delà des organisations syndicales enseignantes aux représentants des parents d'élèves, des chefs d'établissements, des personnels administratifs), les carrières et le métier, les conditions de travail (pour ces deux thèmes ne seraient invitées que les organisations syndicales enseignantes).

Le SNES participera à ces discussions en partant d'un constat : le système éducatif et le second degré en particulier ont su jusqu'au milieu des années 90 donner un essor à la démocratisation ; celle-ci a été le fruit de l'investissement des personnels, de leur inventivité, mais aussi d'une charge de travail accrue. Franchir une nouvelle étape suppose désormais de faire prendre

en compte les évolutions de nos métiers, les revaloriser, améliorer nos conditions de travail, nos salaires et nos carrières, et en tirer toutes les conséquences en matière de création d'emploi et de recrutement.

Ce sont ces exigences que le SNES portera dans les tables rondes, en montrant les complé-

mentarités entre les membres de l'équipe éducative, en exigeant l'élargissement des discussions à toutes les catégories (CPE, CO-Psy) et avec le souci permanent d'associer l'ensemble des collègues aux discussions. Une *US* est prévue mi-juillet pour rendre compte de la première table ronde. ■ **Claudie Martens**

Nos propositions

pour réduire la charge de travail

- Abaissement des maxima de service pour tous
- Limiter les effectifs des classes et groupes, abaisser le nombre d'élèves à encadrer pour les enseignants documentalistes, les personnels d'éducation et d'orientation
- Intégrer dans le service les activités de soutien
- Diminuer le temps de présence devant élèves dans les établissements difficiles (ZEP, sensibles...)
- Étendre les décharges statutaires pour prendre en compte les évolutions pédagogiques (coordination de discipline, TICE...)
- Intégrer la concertation dans le service pour permettre le travail en équipe
- Faciliter l'entrée dans le métier (1^{re} année de titulaire à demi-service sans augmentation du stage en responsabilité)
- Aménager les fins de carrière : rétablissement de la CPA...

INFORMER

Le SNES rendra compte via son site, ses publications (*L'US, Courrier de St...*), ses courriels aux syndiqués, de l'avancée de la discussion et des propositions.

En toute transparence, il informera chacun des positions qu'il a défendues, des déclarations des uns et des autres, des éléments du débat pour chaque étape.

CONSULTER

Le SNES organisera les allers-retours permanents avec les syndiqués et au-delà, via le site, les réunions dans les établissements avec des modalités adaptées à la situation.

DÉCIDER TOUS ENSEMBLE

Le SNES se donnera les moyens de décisions collectives les plus larges possible sur les positions à prendre, les actions à mener...



www.snes.edu

Dès maintenant :

- Compte rendu de la rencontre avec Xavier Darcos
- Intégralité du rapport Darcos
- Propositions du SNES remises au ministre de l'Éducation nationale

Au jour le jour le point sur les discussions et la situation

- Calendrier des discussions
- Propositions du ministère
- Analyses du SNES
- Comptes rendus des tables rondes, audiences...
- Positions des différentes organisations
- Vos réactions individuelles ou collectives
- Remontées des établissements

FACE AUX PROJETS DU GOUVERNEMENT (fin)

L'US Mag publie aujourd'hui la suite et la fin d'une série d'articles consacrés aux projets de la nouvelle majorité présidentielle pour l'École (voir L'US n^{os} 653 et 654) ainsi qu'aux propositions du SNES.

POLITIQUES DE FORMATION DES MAÎTRES : PASTEURISATION CONTRE « MASTERISATION »

Le gouvernement actuel veut inscrire sa politique éducative dans l'esprit de la loi Fillon sur l'École.

Pour la formation des maîtres, cela signifie une continuité avec les réformes amorcées en 2006 et augure une transformation profonde du métier d'enseignant. Pourquoi ? L'intégration des IUFM aux universités est menée dans l'opacité et sans réelle concertation : aussi bien dans le choix des universités « intégrant », dans les compositions des instances intermédiaires (qui discutent notamment des plans de formation) que dans l'exclusion de certains personnels des conseils d'école. Avec les premières intégrations censées servir de modèle aux autres, nos craintes se sont vues confirmées : l'IUFM est intégré sans que l'université prenne en charge réellement la formation des maîtres... Cela a permis au gouvernement

précédent de ne rien cadrer des contenus et des modalités de formation, renvoyant toute discussion à des choix locaux sous couvert de l'autonomie des universités.

Cahier des charges

Le cahier des charges, quant à lui, met en place une formation des maîtres principalement composée de stages assortis d'une juxtaposition de modules en lien avec le référentiel de compétences. Seuls les stages semblent avoir un intérêt pour l'État employeur puisqu'ils sont seuls décrits dans la circulaire. L'observation et le mimétisme apparaissent comme la clef de voûte de l'apprentissage de nos métiers et obéissent à une double volonté : celle d'uniformiser, de lisser, de « pasteuriser » les enseignants et le CPE pour anéantir l'esprit critique, la réflexion approfondie si chers et indispensables à notre profession.

Compétences partagées

Qu'en est-il à l'heure actuelle ? Au cabinet du ministre, personne n'a explicitement en charge le dossier de la formation des maîtres. Le gouvernement doit considérer que ces questions sont réglées ou qu'elles ne relèvent plus du ministère de l'Éducation nationale. À l'aube d'une autonomie plus grande des universités, ce sujet ne doit pas dépendre exclusivement du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, il doit faire l'objet de compétences partagées. Cela permettrait, de plus, d'inscrire la question de la formation des maîtres dans une dynamique cohérente et nationale, en associant notamment contenus et structure de formation.

Pour le SNES

Car une formation ambitieuse per-

mettrait de répondre à la forte spécificité professionnelle de notre métier. Ainsi, pour répondre aux enjeux d'une école qui permette la réussite de tous, la formation des maîtres a besoin de s'inscrire dans un cursus universitaire construit et diplômant, en lien avec la recherche : c'est pourquoi le SNES revendique la délivrance d'un master pour reconnaître, enfin, la qualification des enseignants et CPE, et relever le défi du renouvellement de nos professions. ■

Claire Dumont, Sandra Matos



© Clément Martin

DES CO-PSY AUX « ORIENTATEURS » ?

C'est la piste que semble proposer aujourd'hui le MEN. Interrogé lors de l'audience accordée au SNES, Xavier Darcos a complètement confirmé nos craintes quant à l'amplification du mouvement de transfert des missions des CO-Psy aux enseignants. Il a en effet argumenté en comparant la France aux autres pays européens où les enseignants remplacent les CPE, les CO-Psy voire les assistants sociaux. Selon lui, « tous les pays qui ont transformé leur système éducatif ont changé leur système d'orientation ». « Les enseignants doivent plus s'impliquer, c'est un travail d'équipe. Tout le monde peut être orientateur ».

Ceci confirme tout à fait l'esprit du rapport communiqué par le nouveau ministre à Nicolas Sarkozy. Il est vrai que dans une École où les « prédélinquants » auraient été dirigés vers des centres fermés,

où ceux qui ont des difficultés psychologiques et comportementales auraient été mis à part, pourquoi s'encombrer de personnels ayant des missions de prévention des difficultés, de suivi et d'accompagnement des adolescents dans l'institution scolaire ? Dans un système où seuls seraient dignes d'attention les « méritants » des catégories défavorisées qui réussissent « quand même » malgré tous les obstacles, nul besoin en effet de



© Danièle Maunoury

psychologues qui prennent appui sur les projets d'avenir pour lutter contre les déterminismes de tous ordres, élever le niveau d'ambition, aider à la construction de parcours de réussite.

L'an prochain, d'après la circulaire de rentrée, les enseignants devront assurer des entretiens systématiques d'orientation en Troisième, en Première et en Terminale. Parallèlement le manque de CO-Psy sur le terrain va devenir de plus en plus criant. Plus de 70 postes seront vacants à la prochaine rentrée (surtout focalisés sur les moyens de remplacement dans un premier temps). À la rentrée 2008, on comptera 300 départs pour 50 entrants.

Mais, d'ici là, le ministre espère sûrement avoir réussi à faire ce qui n'a pas été possible en 2003 : décentraliser l'orientation. Dans *La lettre de l'Éducation* il envisage en effet de

transférer l'orientation aux Régions.

À vouloir charger très lourdement la barque des enseignants et revenir sur des projets de décentralisation largement repoussés en 2003, le ministre aggrave encore un peu plus le contentieux avec la profession et remet en cause l'égalité de tous devant l'orientation sur tout le territoire. Aucune discussion n'est actuellement prévue pour d'autres catégories que les enseignants. Le SNES exigera dès la première table ronde que les autres métiers de l'Éducation soient aussi concernés par les discussions sur la revalorisation, les postes et les missions. Mais il est clair qu'il faudra dès la rentrée s'organiser pour empêcher toute nouvelle attaque contre le service public d'orientation. Le SNES s'y emploiera en proposant des initiatives mobilisatrices et rassembleuses. ■

Catherine Remermier

Les principales réactions après la deuxième version du projet de loi

UNEF

Salue des avancées importantes, la sélection en Master n'est plus inscrite dans la loi, il y aura davantage de représentants étudiants dans les CA. Souhaite que les discussions se poursuivent sur les autres aspects contestés de l'autonomie renforcée et que la réflexion sur la vie étudiante s'ouvre rapidement.

SNESUP

L'urgence pour l'Université n'est pas une loi nouvelle sur l'autonomie mais des mesures permettant d'améliorer la prise en charge des étudiants, de résorber la précarité des personnels, particulièrement des jeunes chercheurs. Ces mesures impliquent la décision d'un collectif budgétaire et ne peuvent être subordonnées à une quelconque condition. Il y a de légères avancées mais le texte demeure inacceptable.

CPU

Est favorable au principe général de ce texte, en particulier pour la gestion des personnels. Elle estime avoir été entendue, est satisfaite que l'on redonne certaines compétences aux autres conseils (scientifique et CEVU) par une procédure de délégation.

UNSA

Le texte a bougé mais il reste des points de blocage : le pouvoir de recrutement des présidents, sur contrats de droit privé, fragilise la fonction publique.

LOI SUR LES UNIVERSITÉS LOIN DU COMPTE

C'est dans la plus grande précipitation que le gouvernement a présenté son projet de loi sur les universités. La réprobation de l'ensemble de la communauté universitaire a contraint le gouvernement à faire quelques concessions, mais les principes généraux du texte demeurent.

Le projet de loi portant organisation de la nouvelle Université a été rendu public mardi 19 juin et présenté au CNESER dès vendredi 22 juin. Ce projet de loi se caractérise par des pouvoirs considérables accordés au président de l'université et au conseil d'administration.

Il accroit l'autonomie financière et réduit la démocratie dans les universités. Il diminue les rôles du Conseil scientifique et du Conseil des études et de la vie universitaire (CEVU). Il restreint de fait l'accès de droit à l'Université à tout titulaire du baccalauréat par un dispositif d'information et d'orientation, mis en place dans chaque université, ouvrant ainsi la porte à une sélection encouragée et consentie. Mais ce projet va plus loin puisqu'il augmente les pouvoirs réglementaires des universités tant en ce qui concerne le



© istockphoto/Mehdi Fedouach

budget global que les emplois de personnels.

Cette autonomie élargie devra être réalisée dans un délai de cinq ans. Devant la réprobation de l'ensemble de la communauté universitaire, « pas une seule organisation n'a exprimé un accord total avec ce texte » souligne Gérard Aschieri, le président Sarkozy a décidé de temporiser en reportant d'une semaine la présentation de la loi en conseil des ministres, tout en

menant des discussions complémentaires.

Un nouveau texte a été présenté mardi 26 juin, le ministre a fait des concessions, répondant surtout aux demandes étudiantes et à celles des présidents d'université (CPU). L'essentiel du projet est maintenu, mais ce premier recul devrait servir de point d'appui à d'autres formes de contestation. ■

Jean-Hervé Cohen,
postbac@snes.edu

CINQ QUESTIONS À ARLETTE LEMAIRE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DU SNASUB-FSU

L'US : Quels sont les points forts du projet de loi, que le SNASUB conteste ?

Arlette Lemaire : L'autonomie proposée renforce de façon inquiétante les pouvoirs du président et du CA grâce au budget global, notamment en matière de recrutement de personnels, de salaires, de primes. La mise en concurrence des établissements, des personnels, des étudiants induira une Université à plusieurs vitesses et renforcera la précarité. Les personnels BIATOS sont particulièrement visés.

L'US : Quels exemples illustrent le mieux les pouvoirs nouveaux du président de l'université vis-à-vis des personnels ?

A. L. : L'article 6 introduit un droit de veto du président sur l'affectation (recrutement, mutation) qui met à mal le statut de la fonction publique d'État. L'article 16 introduit deux dangers majeurs : la possibilité de recruter des contractuels sur ressources propres en catégorie A pour des emplois permanents déroge au statut de la fonction publique, ouvre la voie à la « défonctionnarisation » des personnels ; le versement des primes à la discrétion du président et le nouveau dispositif d'intéressement mettent en concurrence les personnels entre eux, individualisent les rémunérations. L'article 19 permet au président de recruter des étudiants notamment sur des



fonctions de tutorat ou de service en bibliothèque. Cela permet de ne pas créer les emplois statutaires qualifiés nécessaires et de ne pas revaloriser les bourses et allocations d'études pour les étudiants.

L'US : Ce projet répond-il au besoin de financements des universités ?

A. L. : Il confirme le désengagement de l'État. Les articles 25, 26 et 27 transfèrent le patrimoine, permettent de récolter des fonds privés, et font silence sur le coût de la maintenance.

L'US : Quelles sont les mesures à prendre pour les universités ?

A. L. : L'urgence pour l'Université n'exige pas une loi, encore moins l'autonomie, mais un collectif budgétaire afin de donner à l'Université les moyens d'accueillir dignement tous les étudiants à la rentrée.

L'US : Quelle stratégie adopter face à un gouvernement déterminé ?

A. L. : Le SNASUB a diffusé ses premières analyses sur ce projet, il informe, participe à l'organisation d'AG de personnels et d'étudiants, travaille à la mobilisation unitaire la plus large dès maintenant, afin d'organiser la résistance contre ce projet néfaste.

Le SNASUB syndique les personnels de l'administration (ASU) des bibliothèques, et les Ingénieur, technicien de recherche et formation (ITRF), www.snasub.fr

CARTE SCOLAIRE

QU'EN EST-IL SUR LE TERRAIN ?

L'assouplissement de la carte scolaire voulue par le ministre pour la prochaine rentrée rentre dans une phase active. Les demandes des parents peuvent être déposées auprès de l'inspection académique jusqu'au 30 juin, les décisions doivent être prises et notifiées aux familles avant le 20 juillet.

Trois semaines après l'envoi aux chefs d'établissement des instructions sur l'assouplissement de la carte scolaire pour la rentrée 2007, il est encore difficile d'évaluer avec netteté les effets produits sur le terrain. On peut cependant, en particulier grâce aux informations que les responsables départementaux ou académiques du SNES ont pu obtenir de leurs IA ou recteurs, repérer déjà quelques tendances.

Dans la grande majorité des cas, les inspecteurs d'académie font état d'une augmentation modérée du nombre de demandes de dérogations par rapport à l'année dernière mais ne pouvaient à la date à laquelle ils se sont exprimés, préciser comment évoluerait le nombre des demandes supplémentaires qu'ils pourraient satisfaire. Ils annoncent qu'ils respecteront la hiérarchie des critères établie dans la circulaire et réuniront une deuxième commission pour prendre en compte la totalité des demandes arrivées au 30 juin mais font état pour certains de difficultés voire d'impossibilité de prendre en compte le critère « boursiers » à cette date pour les élèves de Sixième.

Le ministre a déclaré à la presse qu'aucun établissement ne se verrait retirer des moyens en raison des pertes d'élèves dues aux dérogations accordées durant les trois prochaines années. Nous prenons acte de cet engagement. Si par-

tout les IA et les recteurs s'engagent dans ce sens pour la prochaine rentrée, il ne sera pas toujours très facile de faire la part des choses entre les baisses liées à la mise en place de l'assouplissement de la carte scolaire et les autres (départs vers le privé, déménagement...). Tous indiquent que les capacités d'accueil des établissements seront utilisées « à plein » pour les établissements qui recrutent, à savoir 35 élèves en lycée et 28 à 30 en collège. Certains, comme à Créteil ou Versailles, envisagent aussi l'ouverture de divisions supplémentaires : la question des moyens pour permettre ces ouvertures est alors en partie éludée. Sont évoqués le recours aux heures supplémentaires ou l'utilisation de la réserve départementale.

Sur les situations dont nous avons connaissance, les demandes vont dans le sens d'une concurrence accrue entre les établissements, notamment entre les lycées d'une même grande agglomération (comme à Avignon ou Marseille) ou, comme c'est le cas en Haute-Vienne, de demandes massives pour sortir du seul établissement « ambition réussite » du département (48 demandes de départ pour deux demandes d'arrivée).

Par ailleurs personne ne peut dire aujourd'hui quel sera l'effet de cet assouplissement sur les effectifs dans l'enseignement privé sous contrat, l'existence de ces établissements aggravant davan-

QUE DIT LE SNES ?



Le conseil national du SNES a appelé les enseignants à exiger une transparence totale dans la gestion de cet assouplissement, en particulier au niveau de leur établissement, à s'opposer à toute tentative de redéploiement des moyens entre les établissements, à s'opposer à toute dégradation des conditions d'enseignement et d'accueil des élèves. Il les appelle à participer à la campagne d'opinion, prioritairement en direction des parents d'élèves, visant à expliquer les dangers de la suppression de la carte scolaire et à populariser nos propositions. Il s'agit, en particulier, de montrer aux parents que cette liberté que le ministre prétend leur donner est en fait une liberté donnée aux établissements pour choisir leurs élèves, et que les inscriptions dans un établissement risquent fort de déboucher sur un véritable marché aux élèves.

tage encore les conséquences du dysfonctionnement actuel de la carte scolaire.

Pour conclure, si pour cette année le mouvement semble être d'une ampleur modérée, notamment du fait du calendrier très serré, on peut s'attendre pour 2008 à des dérives d'une tout autre importance, si la même logique est

maintenue. Tous ces problèmes s'ajoutent aux critiques fortes que nous avons exprimées sur l'assouplissement de la carte scolaire tout en faisant des propositions, immédiates et à plus long terme, visant à corriger les dysfonctionnements actuels (voir *L'US* n° 654 du 15 juin). ■

Fabienne Bellin, Daniel Robin



© Clément Martin



Retrouvez le dossier **carte scolaire** sur **www.snes.edu**

- Courrier du ministre aux chefs des établissements
- Fiches carte scolaire
- La carte scolaire : quel avenir ?
- Pour une nouvelle carte scolaire ?

Dossier en ligne de l'Institut de recherche de la FSU

- La position de la FSU publiée dans *Le Monde* du 1^{er} juin par Gérard Aschieri.
- Les propositions de la PEEP sur la carte scolaire et la sectorisation.

- Position de la FCPE sur la carte scolaire, entretien avec Faride Hamana, président de la FCPE.
- L'ARF réagit aux projets du gouvernement sur la carte scolaire et l'autonomie des universités (13/06/2007).
- Les propositions du SNPDEN-UNSA (personnels de direction).

Sur ce site, vous trouverez un dossier complet sur la carte scolaire, les projets de réforme, les propositions du SNES, les réactions de diverses organisations. N'hésitez pas à l'alimenter.

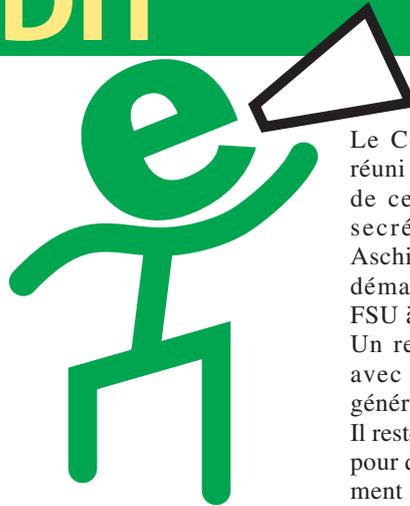


ADHÉSION À LA CSI

LES SYNDIQUÉS ONT DIT OUI

Le congrès de la FSU avait pris la décision d'organiser une consultation de tous les syndiqués sur l'adhésion de la FSU à la Confédération syndicale internationale, créée en 2006. La participation approche

les 30 % (45 785 votants), ce qui est très encourageant pour une consultation sur une question assez éloignée des préoccupations immédiates. Rappelons que le SNES était la seule organisation à coupler ce vote avec une autre élection : pour les autres syndicats de la FSU, le scrutin ne portait que sur la question de l'adhésion. À la question « Êtes-vous favorable à l'adhésion de la FSU à la CSI ? », les adhérents



Le Conseil fédéral national réuni le 21 juin, prenant acte de ce résultat a mandaté le secrétaire général Gérard Aschieri pour entreprendre les démarches d'adhésion de la FSU à la CSI.

Un rendez-vous est en cours avec Guy Reider, secrétaire général de la CSI.

Il reste maintenant à convaincre pour que la FSU puisse rapidement entrer dans la confédération, et participer à la nécessaire confrontation d'idées, à la coopération et à l'action avec les autres organisations syndicales des pays européens et des autres continents, et contribuer à y développer un syndicalisme mondial qui soit un contrepoids puissant permettant de peser sur les politiques mondiales. ■

Claudie Martens

CONSULTATION SUR L'ADHÉSION DE LA FSU À LA CSI - MAI 2007

Résultats de la consultation individuelle des adhérents :

« Êtes-vous favorable à l'adhésion de la FSU à la Confédération syndicale internationale ? »

	Inscrits	Votants	bl./nuls	OUI	NON	Abstentions
EPA	169	126	1	103	11	11
SNAC	178	79	2	50	19	8
SNASUB	2 413	597	9	300	247	41
SNCS	1 318	88		69	16	3
SNE	843	220		144	46	30
SNEP	10 244	2 484	10	2 178	137	159
SNEPAP	204	60	1	38	12	9
SNES	66 597	26 998		16 703	3 803	6 492
SNESUP	5 749	1 471	13	940	322	196
SNETAP	4 386	690	5	385	181	119
SNICS	1 569	162		143	10	9
SNPES-PJJ	1 110	200		170	15	15
SNPI	148	24		21	3	
SNU TEFI	2 080	254		236	8	10
SNUAS-FP	612	89		57	26	6
SNUCLIAS	3 953	506	33	415	38	20
SNUEP	3 333	137	4	80	40	13
SNUIPP	51 236	11 148	156	7 838	2 306	848
SNUPDEN	113	26		23	2	1
SUP'EQUIP	262	95	1	68	19	7
SYGMA	520	36		24	7	5
UNATOS	5 303	295		277	10	8
Total	162 340	45 785	235	30 262	7 278	8 010
				80,6 %	19,4 %	

Texte adopté par le CDFN des 20 et 21 juin 2007

Adhésion à la CSI

À la question « Êtes-vous favorable à l'adhésion de la FSU à la CSI ? », les syndiqués ont répondu OUI à 80,6 % (30 262 voix) et NON à 19,4 % (7 278 voix). Le CDFN prend acte de ce résultat et en conséquence mandate le secrétaire général pour entreprendre les démarches d'adhésion de la FSU à la CSI.

Pour : 95 - Contre : 18 - Abstentions : 2 - Refus de vote : 3
Adopté à 82,6 %

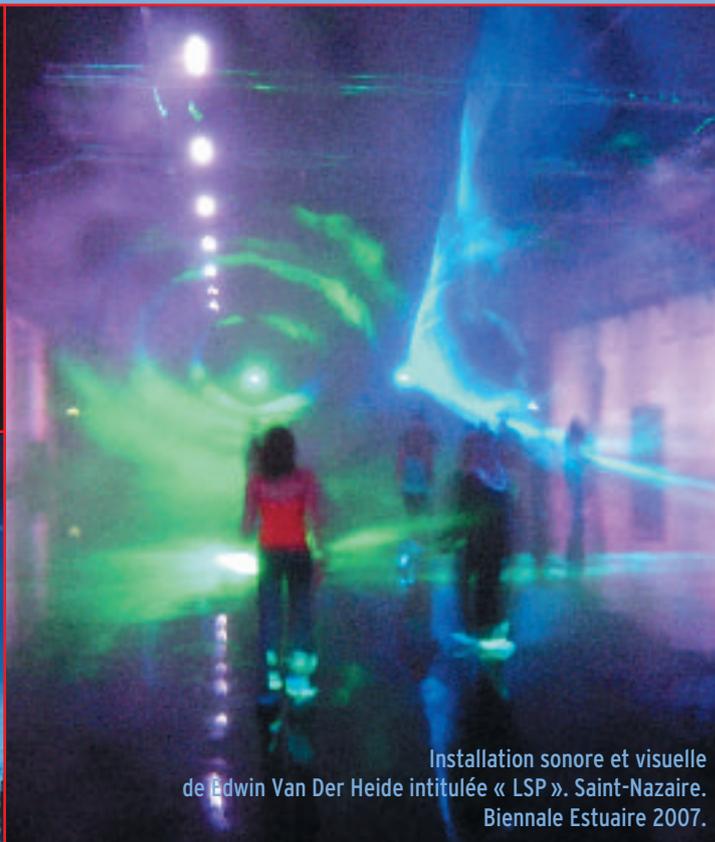
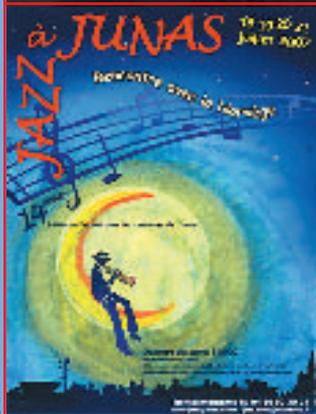
de la FSU ont répondu OUI à 80,6 % (30 262 voix), et NON à 19,4 % (7 278 voix) et 8 010 abstentions. Au niveau du SNES, le taux de participation de 40,5 % est comparable à celui pour l'élection de la direction nationale du SNES. 81,5 % des syndiqués se sont exprimés pour l'adhésion.



DOSSIER

L'école buissonnière

À l'école des festivals



Installation sonore et visuelle de Edwin Van Der Heide intitulée « LSP ». Saint-Nazaire. Biennale Estuaire 2007.



Dossier réalisé par Gérard Anthéaume, Nicolas Bénéès, Sandrine Charrier et Carole Condat.
Merci à V. Brenot pour sa contribution iconographique.

Le saviez-vous ? Nos collègues – vous – ont de l'imagination. Ils prennent des initiatives souvent sans financement, sans crédit, en s'investissant totalement. Le bénévolat est à la mode. Mais, dans ce dossier, nous parlerons de passion partagée et à faire partager. De plus en plus de festivals se posent des questions pédagogiques : comment faire passer une culture, la rendre proche, la rendre lisible.

Ces festivals sont des festivals d'idées réunissant souvent des enseignants et des élèves. Ces fêtes estivales sont des fêtes d'ouverture aux autres, aux cultures différentes. Débats, rencontres les rythment.

Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité. Notre choix a été guidé un peu par le hasard, un peu par nos connaissances et beaucoup par notre volonté de faire connaître ce travail –

en même temps qu'un loisir – de nos collègues. Il montre que notre implication ne s'arrête pas à la porte de l'école. Que les pratiques culturelles font partie intégrante de la manière de transmettre les connaissances. L'école, comme l'écrit Philippe Coulangeon, ouvre l'esprit, permet de s'approprier des cultures pour comprendre le monde en développant l'esprit critique.

Nos collègues – vous, nous – sont intégrés dans la vie culturelle locale dont ils sont quelquefois les initiateurs. Les festivals ne sont, de ce point de vue, que la pointe visible de l'iceberg. Le travail en profondeur s'effectue tout le long de l'année.

Nous voulons rappeler aussi – voir les pages culture – qu'un certain nombre de lieux culturels participent à réducs'nes. ■



Enseigner les Arts à l'école, plus que jamais nécessaire

Un sociologue des pratiques culturelles

Les enquêtes sur les pratiques culturelles menées en France par le ministère de la Culture depuis la fin des années 1960 montrent avec constance l'impact du niveau d'éducation sur l'intensité et l'orientation de la participation aux activités culturelles, et si l'effet du diplôme ne se limite pas aux domaines explicitement enseignés à l'École, il n'est pas non plus confiné à la culture « savante ».

Par Philippe Coulangeon
Observatoire sociologique du changement, Sciences-Po/CNRS

Comment comprendre que l'École exerce ainsi son influence aussi bien sur des pratiques qui sont au cœur des apprentissages scolaires (on pense en particulier à la lecture) que sur des pratiques qui y occupent une place plus modeste (musique, arts plastiques, cinéma, etc.) ? À cette question, une réponse radicale est parfois appor-

Mettre en lumière la force d'inertie associée aux héritages familiaux ne suffit pas à invalider toute démarche pédagogique, mais indique plus banalement dans quel espace de contraintes travaillent les enseignants

tée, qui met en avant le caractère fallacieux de la relation entre le niveau d'études et l'orientation des pratiques culturelles. Selon cette conception, le niveau d'études, qui est strictement conditionné par l'environnement social de l'élève, n'exercerait pas d'effet « propre » sur les dispositions esthétiques et les pratiques culturelles, l'École se contentant de reproduire les inégalités héritées de l'environnement familial en les parant d'une légitimité scolaire. Cette interprétation, assez décourageante : à quoi bon enseigner les matières artistiques – à quoi bon enseigner tout court... – si tout se joue dans l'héritage familial ?, n'est en réalité pas pleinement convaincante. Mettre en lumière la force d'inertie associée aux héritages familiaux ne

suffit pas à invalider toute démarche pédagogique, mais indique plus banalement dans quel espace de contraintes travaillent les enseignants. Au prix d'une analyse un tant soit peu rigoureuse des statistiques culturelles, force est de constater que l'École exerce bel et bien un effet « propre » – « toutes choses égales par ailleurs », et notamment à origine sociale contrôlée – sur les attitudes à l'égard des Arts et de la Culture.

Reste à comprendre comment l'École participe à la formation des habitudes et des attitudes, y compris dans des domaines éloignés du cœur de la culture scolaire (avant-gardes artistiques, mouvements « contre-culturels », etc.).

En la matière, deux catégories de réponses peuvent être proposées. La première assimile l'impact du capital scolaire à l'effet de compétences génériques, indépendantes des domaines où elles s'exercent. Le diplôme sanctionne en quelque sorte la maîtrise de capacités cognitives permettant de déchiffrer et donc d'apprécier des formes artistiques, quel qu'en soit le domaine, même s'il est étranger à l'univers scolaire. La seconde catégorie de réponses envisage davantage l'École comme un lieu de socialisation culturelle que comme un lieu d'apprentissage, où les comportements des élèves sont soumis à l'influence de leurs interrelations, et tendent à se conformer aux normes des groupes sociaux les plus nombreux dans le public scolaire. De ce point de vue, les transformations consécutives à la massification de l'enseignement secondaire modifient nécessairement les effets de socialisation culturelle qui s'exercent sur les élèves. À la fin des années soixante, Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron montraient que les « miraculés » de la sélection scolaire – c'est-à-dire la minorité d'élèves originaires des classes populaires qui parvenaient alors à entrer au lycée – tendaient à s'éloigner des normes culturelles de leur milieu d'origine et à adopter une sorte de sur-conformité à l'égard de la culture des « héritiers »¹.

Dans le contexte de la massification, ce phénomène joue de moins en moins, et l'on peut même se demander si les mécanismes d'acculturation associés à l'expérience scolaire ne jouent pas désormais en sens inverse, les

L'École exerce bel et bien un effet « propre » sur les attitudes à l'égard des Arts et de la Culture

« héritiers » alignant en quelque sorte leurs attitudes sur les normes issues de la culture de masse².

Ces évolutions ne sont pas sans conséquence sur la place des enseignements artistiques à l'École, dès lors que le rapport à la Culture ne va plus de soi, et n'est plus réglé – pour formuler les choses un peu abruptement – par l'ajustement spontané des propriétés sociales et culturelles des élèves et des enseignants.

Dans ce contexte, il devient de plus en plus illusoire de s'en remettre aux vertus socialisatrices de l'expérience scolaire, et la massification plaide au contraire pour le développement d'un enseignement explicite des arts à l'École. Le consensus politique qui règne aujourd'hui sur ces questions masque des options contrastées, selon la place accordée à l'expression des cultures, juvéniles, notamment.

L'exercice concret du métier d'enseignant est fondé en permanence sur la tension entre le pôle de la culture académique et celui des cultures adolescentes et de la culture de masse, mais celle-ci n'est sans doute nulle part aussi prononcée que dans le domaine artistique. ■

1. Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Éditions de Minuit, 1964

2. Voir notamment l'ouvrage de Dominique Pasquier, *Cultures lycéennes : La tyrannie de la majorité*, Paris, Autrement, 2005.

Pour poursuivre ces réflexions, lire du même auteur : *Sociologie de pratiques culturelles*, Éditions la Découverte, collection Repères, 2005.



Une élève de Quatrième du collège Arthur-Rimbaud de Donges, classe de V. Brenot

Enseignements artistiques

Un discours ministériel à clarifier

Le 21 juin au collège Jean Lurçat de Sarcelles, Xavier Darcos a tracé quelques « pistes d'action concernant l'éducation culturelle et artistique à l'école », voir le site <http://www.education.gouv.fr/cid5290/education-culturelle-et-artistique.html>

Le principe affiché : l'éducation culturelle et artistique est une composante essentielle de la formation de tous les élèves qu'il est nécessaire de renforcer, ne peut que susciter l'approbation. Cette éducation procure beaucoup de satisfactions mais elle n'est pas un divertissement et comprend trois composantes complémentaires : la confrontation des élèves aux œuvres, l'apprentissage de leur contexte de création, l'exercice d'une pratique artistique. Les propositions concrètes, séduisantes à la première lecture, peuvent aussi inquiéter dans le contexte de la mise en œuvre du socle commun d'une part, et de la logique de réduction drastique des dépenses publiques d'autre part.

Pour le SNES, repenser les programmes afin de permettre des ponts entre les disciplines est une bonne chose. Si la connaissance des pensées et civilisations – elles ont contribué à façonner la culture française et européenne – est importante pour créer une culture commune, la diversité permet d'ouvrir nos enseignements, en prenant appui sur les parcours culturels des élèves.

L'équilibre entre « l'apprentissage des techniques » et la dimension culturelle ne peut se trouver que dans une réduction du socle commun à une approche patrimoniale des arts, l'histoire des arts devenant ainsi le socle de la formation artistique pour tous les élèves.

La pratique artistique et « l'apprentissage des techniques » seraient réservés aux élèves « des pôles d'excellence » (CHAM, classes à horaires aménagés musicales, par exemple).

Quant au partenariat obligatoire des établissements avec une structure culturelle, pourquoi pas si les enseignants restent maîtres d'œuvre des projets, et en particulier les professeurs des disciplines artistiques. Il faudrait dans ce cas que la mise en œuvre de partenariats fasse partie intégrante des maxima de service des collègues et que les intervenants éventuels viennent en complément, et non en substitution des enseignants, dans le respect des missions de chacun.

Le discours du ministre mérite d'être clarifié : qu'est-ce qui relève des enseignements artistiques ? des autres enseignements ? qu'est-ce qui relève de l'éducation artistique et culturelle pour tous ? Quel est le rôle des enseignants des disciplines artistiques et des autres disciplines dans ce projet global, et bien entendu, quels financements et combien de créations de postes ? ■

Les propositions du ministre

L'enseignement de l'histoire des arts est l'axe prioritaire de M. Darcos qui souhaite :
- le renforcer et le rendre obligatoire dès le plus jeune âge. Il s'agirait de faire coïncider les programmes des enseignements artistiques avec les notions et les périodes abordées dans les disciplines générales, et connaître les pensées et civilisations qui ont contribué à façonner la culture française et européenne ;
- renforcer son importance ainsi que la dimension culturelle et artistique des différentes disciplines dans les cahiers des charges de la formation IUFM. Dans le même temps, il entend recentrer l'enseignement des pratiques artistiques sur « l'apprentissage des techniques », développer les classes à horaires aménagés musique et danse, et les élargir aux autres disciplines artistiques, renforcer le contact direct avec les œuvres et encourager un rapprochement entre les élèves des zones rurales et péri-urbaines et l'offre culturelle. Il souhaite également, d'ici cinq ans, mettre en place un partenariat de tous les établissements scolaires avec une institution culturelle, en commençant par les collèges « ambition réussite ».

Drôle d'endroit pour une rencontre

Les francophonies en Limousin (25/9 au 7/10/2007)

Prix Sony Labou Tansi des Lycéens

Vouloir promouvoir le théâtre contemporain en langue française au cœur d'une de nos régions les plus vertes mais les plus enclavées était un pari risqué. La greffe a pris et le festival, créé en 1984, est devenu un temps fort de la vie culturelle locale et nationale. À l'image des solides châtaigniers des forêts limousines, le festival est désormais bien enraciné et, tous les ans, il gagne en envergure, en associant de nouveaux pays et en élargissant la palette de ses activités.



C'est une semaine d'animations à Limoges et dans les communes environnantes : théâtre, danse, concerts, expositions, lectures publiques, projections de films documentaires, débats... bref, une semaine de rencontres et de convivialités, au cœur de l'automne, autour d'artistes de langues françaises.

Grâce à ce festival, Limoges est devenue un centre majeur de la francophonie : la maison des écrivains créée en 1988 permet à des auteurs de trouver un lieu de résidence propice à l'écriture de nouvelles pièces. Quant à la bibliothèque francophone de Limoges, elle dispose d'un pôle de littérature francophone exceptionnel. Les différents publics scolaires de la région ont toujours été associés au festival à travers des ateliers de théâtre et d'écriture. Mais une nouvelle page s'est ouverte en 2003 avec la création du prix Sony Labou Tansi des Lycéens.

Fruit d'une collaboration entre la maison des écrivains et le CRDP, ce prix est remis par un comité de lecture composé de plus de 450 lycées originaires de la région mais aussi des territoires d'outre-mer et de plusieurs pays francophones. Toute l'année scolaire, les classes travaillent sur six pièces de théâtre sélectionnées par un comité d'enseignants et d'écrivains. Ces textes sont un support pour étudier l'écriture théâtrale, débattre, argumenter. C'est aussi l'occasion de correspondre avec des auteurs et de travailler avec des comédiens. En mai, une journée académique réunit les lycéens. Répartis en « groupe de soutien », ils défendent leur choix littéraire. À l'issue de ces plaidoyers, chaque élève vote pour désigner son lauréat.

Le 4 mai dernier, le prix Sony Labou Tansi 2007 a été décerné à Nasser Djemai pour sa pièce « Une étoile pour Noël ». Le prix sera remis le 2 octobre à l'occasion des 24^e Francophonies. Une lecture recommandée par des lycéens !

• Informations : www.lesfrancophonies.com - Rés. : 05 55 10 90 10. Courriel : accueil@lesfrancophonies.com

Estuaire 2007, Nantes-Saint-Nazaire. Biennale d'art contemporain

Le paysage, l'art et le fleuve (1^{er}/06 au 1^{er}/09/2007)

Vous naviguez entre Nantes et Saint-Nazaire. Aux friches portuaires et aux paysages industriels, héritages du passé, succèdent des roselières habitées par les oiseaux. Tout d'un coup surgit un canard jaune géant, une maison qui s'enfoncé inexorablement dans les eaux vaseuses... Plus loin, un bateau sur un ponton semble piquer du nez dans le fleuve alors que s'ouvre devant vous l'Atlantique.



Ce ne sont pas des mirages mais quelques-unes des trente œuvres d'art contemporain, pérennes ou éphémères, qui jalonnent l'estuaire de la Loire sur près de 60 km. Des installations *in situ*, sur les rives et ou sur le fleuve ; œuvres ludiques, spectaculaires, déconcertantes, contestables pour certains,

Estuaire 2007 est un événement imaginé par Jean Blaise qui, en 1982, a créé la maison de la Culture de Nantes. À l'initiative de plusieurs festivals dont celui des « Allumés », il est, depuis 2000, directeur du « Lieu Unique ».

L'US : Pourquoi avez-vous souhaité associer le monde éducatif à ce grand projet culturel ?

J. Blaise : je n'imaginai pas cette biennale sans la participation des établissements scolaires des villes et villages de l'estuaire. Même si c'est une manifestation internationale, qui associe des artistes du monde entier ; c'est d'abord une initiative qui engage un territoire et tous ses habitants. Les collectivités territoriales, les entreprises sont impliquées. Il n'était pas imaginable de ne

Questions à Jean Blaise

Directeur d'Estuaire 2007

pas faire participer les enfants qui vivent au cœur de cette entité géographique. Nous avons rencontré le Rectorat et les Inspections Académiques et plus de 30 établissements, 1 300 élèves et une centaine d'enseignants ont été associés à la genèse de certaines œuvres. L'association Estuarium a été créée pour accompagner les enseignants dans leurs démarches et favoriser les rencontres entre les artistes et les scolaires. Plusieurs classes ont pu ainsi découvrir l'estuaire dans ses dimensions historiques et environnementales et faire la croisière fluviale entre Nantes et Saint-Nazaire. Mon objectif a toujours été de toucher le public le plus large et, dans le cas de cette biennale, ce sont les artistes qui

vont dans l'espace public. Les habitants des lieux investis sont, de fait, associés car ces œuvres sont une forme d'intrusion dans leur quotidien.

L'US : Quelles retombées ?

J. B. : J'espère que les élèves s'approprient leur environnement et porteront un regard nouveau sur l'estuaire. Un milieu contrasté, industriel, sauvage, parfois hostile et difficilement accessible, mais fascinant. Je crois vraiment que le premier rôle de l'art est d'agir sur le regard; de montrer autrement. Notre but est aussi de sensibiliser les enfants à l'art contemporain et de leur faire prendre conscience du processus créatif pour leur donner envie de conduire leurs parents en ballade sur les rives de la Loire !

mais qui s'inscrivent dans le cadre d'un vaste projet fédérateur qui touche à la culture mais aussi à l'environnement, à l'économie, au social et à l'éducation. Le projet est ambitieux : donner une identité culturelle à l'estuaire de la Loire qui relie Nantes et Saint-Nazaire, valoriser le patrimoine et les paysages de ce territoire mal connu, longtemps exposé aux pollutions industrielles et parfois délaissé.

Cette manifestation veut s'inscrire dans le temps et associer ceux qui vivent dans cette région. Les établissements scolaires sont

donc des partenaires privilégiés de cette biennale. Un programme pédagogique intitulé « L'Estuaire, un territoire révélé par l'art » associe des classes et leurs professeurs à des sites. ■

• **Informations pratiques :** www.estuaire.info
Tél. : 02 40 75 75 07.

Tous les sites sont visitables tous les jours de 10 heures à 19 heures et accessibles librement par voie terrestre, à pied, à vélo ou en voiture (parkings à proximité des sites).

Croisière fluviale Nantes-Saint-Nazaire (retour en TER). Réservation recommandée.

Une classe de Quatrième à la découverte de l'estuaire de la Loire

La Biennale a été l'occasion de lancer un projet interdisciplinaire pour l'ensemble d'une classe de Quatrième en s'appuyant sur les arts plastiques. Les élèves ont enquêté sur le petit port fluvial de Lavau sur Loire que deux plasticiens contemporains, Tadashi Kawamata et Jean-Luc Courcoult, ont choisi d'investir avec leurs installations. Ces investigations leur ont fait prendre conscience de toute la richesse de ce site et du patrimoine local.

Lors d'une première sortie sur le terrain, la classe a collecté de nombreuses informations par le biais de photos numériques, de prises de notes, de prises de sons et de croquis. Deux autres professeurs, Béatrice Masseboeuf en éducation musicale et Yann



Daoulas en lettres, encadraient activement le travail de chacun. Toutes ces données ont servi de matière à la réalisation d'un carnet de voyage personnel élaboré en classe. Les sons enregistrés ont été mixés avec d'autres et ont servis de support à un diaporama de photos numériques.

La seconde sortie a eu lieu sur le site de *L'Observatoire* réalisé par l'artiste japonais Tadashi Kawamata. C'est une réponse à une commande du

Conservatoire du littoral et de l'Office national de la chasse. Par nécessité cette construction en hauteur devait s'intégrer dans le lieu, et être particulièrement respectueuse de la roselière qui l'entoure. Les élèves ont donc découvert les liens étroits qui existent entre une architecture et son environnement. Deux étudiants de l'école du bois et de l'école des beaux-arts de Nantes ont accompagné les élèves. L'artiste, malgré le barrage de la langue, nous a communiqué toute son empathie pour le site de Lavau et ses habitants !

De retour en classe, une autre piste de travail a été proposée aux collégiens : donner une représentation d'un observatoire conçu par leurs soins en conservant les caractéristiques du site :

en bordure des roselières ou directement dans l'eau comme lors des grandes marées qui recouvrent l'ancien port de Lavau aujourd'hui envasé. Cette expérience s'est conclue par une croisière sur le fleuve, de Nantes à Saint-Nazaire, afin de découvrir au plus près d'autres réalisations comme *La Maison dans la Loire* de Jean-Luc Courcoult, réplique de la véritable auberge de Lavau qui semble s'enfoncer inexorablement dans l'eau. Cette biennale qui, espérons-le, reprendra dans deux ans, a permis à ces jeunes de (re)découvrir une partie du patrimoine de l'estuaire. Une manière de se réconcilier avec son environnement.

Viviane Brenot

professeur d'arts plastiques, Donges

Une culture pour tous et partout dans le département

Le Chapiteau de l'Isère

Faire tourner un chapiteau avec du théâtre, de la musique et de la danse dans les communes iséroises qui ne disposent pas d'un équipement culturel : l'idée a été lancée par le conseil général de l'Isère au printemps 2002, avec l'objectif d'une « culture pour tous et partout en Isère ».

Une mission de service public

Il s'agit d'abord d'assurer une mission de service public en permettant aux communes de l'Isère, qui n'ont pas d'équipement culturel, particulièrement en milieu rural, d'accueillir des spectacles professionnels de qualité. Une tournée de 15 semaines est répartie en trois périodes, le printemps, l'été et l'automne. Le prix des places est modique pour rester fidèle au souhait d'une culture accessible à tous.



Du printemps à l'automne, Le Chapiteau de l'Isère sillonne le département pour animer les villes et les villages

Chaque année, six compagnies d'artistes donnent soixante-quinze représentations dans des disciplines artistiques différentes :

- **Le Théâtre** occupe une place de choix dans la programmation. Les pièces données font, pour la plupart, partie du répertoire classique : Molière, Feydeau, Goldoni, Molière... La création y trouvant aussi sa place.
- **La Musique** Jazz, Classique, Actuelle ou Vocale, à l'intérieur desquelles les styles sont variés pour des soirées hautes en couleurs. Les formes peuvent être intimistes, duos, trios ou exubérantes, avec des sections de cuivres qui décoiffent !
- **La Danse** contemporaine ou Hip-hop, pour plus de découvertes. On s'adresse là aux sens.



Renouer avec la tradition de l'éducation populaire qui souhaite replacer l'artiste au cœur de la société



Une idée phare pour Laure Gonthier chargée, pour l'agence iséroise de diffusion artistique, du Chapiteau : créer chaque année des classes à PAC (projet artistique et culturel) avec l'aide d'artistes qui interviennent de 10 à 15 heures dans une classe pour promouvoir, avec les enseignants, une production artistique.

À la rencontre des élèves

L'originalité du chapiteau de l'Isère vient surtout de la relation privilégiée qu'il entretient avec le monde de l'école. Quand il s'installe aux portes du village ou de la ville, il organise, avant, pendant et après, des ateliers de rencontre, d'échange, de dialogue avec les artistes. Il s'agit d'abord de permettre à des enfants dans le cadre scolaire de rencontrer les artistes. Ces derniers évoquent leurs parcours, parlent de leur pièce, présentent un auteur, l'œuvre qu'ils mettent en scène. Il s'agit ensuite d'encourager aux pratiques artistiques.

Les ateliers scolaires

En 2006 les ateliers de rencontre et de pratiques artistiques ont conduit les animateurs du chapiteau de l'Isère dans 12 collèges ou écoles primaires du département. Ce sont plus de 620 élèves dont des classes PAC (Classes à Projet Artistique et Culturel) qui ont assisté aux représentations du chapiteau et rencontré les artistes des compagnies dans leur établissement scolaire.

Crise Carmen

Au cours de la tournée du printemps 2007 *Crise Carmen* a rencontré les élèves autour du chant choral. L'approche ludique de l'instrument vocal, la mise en jeu du corps dans son rapport à l'autre et à la scène étaient au centre de l'intervention.

Cet atelier est préparé en amont grâce à un dossier pédagogique⁽¹⁾ sur la voix, le chant et l'appareil phonatoire.

Réalisé en collaboration avec un conseiller pédagogique et des artistes, il sera ainsi relayé et complété par les professeurs des écoles.



Crise Carmen : quatre chanteuses, quatre voix pour une musique joyeuse qui mêle humour et poésie.

Tournée d'automne

Le Chapiteau présente deux spectacles, un concert et une pièce de théâtre. Deux ateliers sont prévus :

- **Musique** : initiation aux rythmes du flamenco, présentation des instruments spécifiques et participation à une répétition publique. Les élèves auront préalablement travaillé à partir d'un dossier pédagogique. La rencontre se terminera par une discussion avec les artistes.

- **Théâtre** : présentation d'une approche à la fois théorique et pratique de la Commedia dell'Arte. Pratique, puisque les artistes interviendront dans les classes des collèges. Théorique, puisqu'un dossier pédagogique transmettra les informations sur l'histoire de la Commedia dell'Arte.

Les élèves pourront également se confronter au port du masque. Cet atelier se concrétisera par l'intervention des artistes dans les classes.

1. Pour préparer aux ateliers de pratique artistique, des dossiers pédagogiques très fouillés sont mis à la disposition des enseignants. On peut les retrouver sur le site : www.aida38.fr/pedago



Festivals, estival, jazz : trois en un

Des petits et des grands...



comme un membre de la famille. Le mettre à l'aise tout en imposant la majesté de sa scène. Les pierres savent faire. La pierre-poing-levé s'imposa sur le devant de la scène pour saluer

Les passionné(e)s de cette musique appelée jazz veulent faire partager leur amour et sont prêts à donner de leur temps

de ce geste noble et révolté tous les musiciens comme la musique elle-même. La scène changea de côté tout en restant la même pour répondre aux soucis du public entendant le message des pierres de Junas et du jazz.

Il restait à trouver l'idée. Originale comme il se doit. Une rencontre avec les musiciens d'un pays d'Europe. Une sorte d'ouverture au monde. Un travail pédagogique en tant que tel. Ils ont commencé par... la Lituanie, en 1994. La musique libre et joyeuse de Michel Portal y est souvent présente, ainsi que celle de Paolo Fresu. Elles se sont mélangées aux pierres qui s'en sont imprégnées. Cette année c'est la Norvège qui est l'invitée.

Une bande de jeunes gens et filles regroupée en une association avait voulu redonner vie à ce lieu magique. Au point de départ, en 1993 donc, elle s'est appelée « Les copains d'Abord », et j'aimais bien cette référence à Brassens. En novembre 1998, le nom a changé pour devenir plus classiquement « Jazz à Junas », à cause de quoi ? Je ne sais. En 2007, ils et elles ont vieilli avec le festival – devenu(e)s profs, responsable de la culture au conseil régional, cadres... – mais ont réussi à conserver quelque chose de l'enthousiasme de départ.

Les activités se sont diversifiées. Depuis l'an 2000, des concerts sont organisés tout au long de l'année sous l'intitulé « Vagabond d'Jazz » qui est aussi un programme d'interventions pédagogiques auprès des élèves. En 2007, des ateliers jazz ont pu être montés dans trois collèges. L'opération continue et devrait s'élargir, avec le soutien du Conseil Général du Gard...

Marciac, un petit devenu grand.

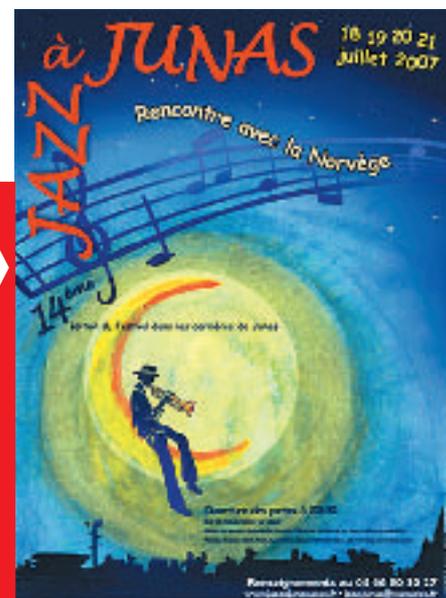
Au départ, un village du Gers. Petit. Un festival plutôt de jazz traditionnel avec ce qu'il faut d'intégrisme. À l'arrivée, trente ans plus tard, un festival ouvert, renommé. Derrière la façade de cet événement, un homme, une équipe, un projet. Jean-Louis Guilhaumon, principal du collège, maire pendant longtemps et... organisateur du festival, a voulu créer une classe jazz pour lutter contre

Les festivals de jazz sont multiples, surtout pendant cette période dite d'été, de vacances. Il faut dire qu'un festival de jazz, par rapport à d'autres, est facile à réaliser et peu cher. De grandes légendes du jazz peuvent s'y produire sans ruiner les organisateurs. Une des explications de leur prolifération, l'autre étant que les passionné(e)s de cette musique veulent la faire partager et sont prêts à donner de leur temps. Nous parlerons de deux festivals de jazz, emblématiques à notre sens, Junas – pas très connu encore que le public vient de plus en plus nombreux chaque année – et Marciac, grand festival internationalement reconnu, avec une programmation et des partenaires à la hauteur, EADS en particulier.

Une rime riche, Junas et Jazz

Junas, c'est une ancienne carrière – une fête de la pierre y a lieu tous les ans au mois de juillet – dont les pierres se retrouvent à Nîmes, préfecture du Gard. Junas se trouve près de Sommières, soit à la frontière du Gard et de l'Hérault. Elle fait partie des lieux habités par les rêves. Le jazz ne pouvait que s'y sentir comme chez lui.

Un jour – 13 ans déjà – les pierres se sont réveillées, inquiètes. À quoi pouvaient-elles servir en ce lieu retiré, en ce village loin de toutes les nationales qui voient passer des touristes pressés ? Alors, silencieusement comme il se doit, elles ont mis des rêves dans les têtes de jeunes gens et filles. Des rêves de musique. Une s'est imposée. Celle du xx^e siècle, née avec lui et ayant vécu toutes ses turpitudes tout en conservant le sens de la révolte, de la dignité, de la fraternité comme de la liberté. Le jazz, l'anti-art par excellence ! Les pierres n'en pouvaient mais. Il fallait l'accueillir



l'échec scolaire en donnant aux élèves une autre raison d'aller à l'école. Pour faire vivre un oxymore, faire de l'école, en même temps qu'un lieu de diffusion des connaissances, une école buissonnière. Le jazz se trouvait sur le chemin de la réalisation de cette contradiction. Il eut la chance de rencontrer un inspecteur d'académie passionné lui aussi de jazz. Ainsi se trouva créée cette classe-jazz supposant dans le même temps une dose de bénévolat des enseignants. Bien sûr. Un PEGC réussit ce tour de force ! Cette classe non seulement permet aux élèves de découvrir la musique, d'apprendre à jouer d'un instrument mais aussi de « remettre dans le courant » de l'école des pré ados en difficulté scolaire. Il est incompréhensible que cette expérience ne se soit pas démultipliée, en fonction des résultats positifs.

Un élément supplémentaire rend la classe différente. Le parrain. Wynton Marsalis, trompettiste désormais célèbre, donne une sorte de « master class » tous les ans, au moment du festival avant ou après la prestation des élèves sur le podium du festival bis, sur la place de l'Hôtel de Ville, la partie gratuite à partir de midi tous les jours. Cette leçon est un modèle du genre. Un vrai pédagogue. Un grand moment auquel assistent bien sûr les enseignants de la classe.

Pour le reste, c'est un festival qui a beaucoup grossi et s'est fait accepter par la population rétive au départ au jazz ne faisant pas partie de leur culture. Désormais, les habitants, en logeant les festivaliers, y trouvent leur intérêt en même temps qu'ils prennent plaisir à l'écoute de cette musique... ■

1. J'y ai découvert des groupes, des musiciens qui m'ont atteint. Ce n'est donc pas une scène en plus, mais elle existe à part entière.

Jazz à Junas

Du 18 au 21 juillet 2007 avec, cette année, comme invitée la Norvège, avec Nils Petter Molvaer, Sidsel Endressen et beaucoup d'autres pour découvrir le jazz d'aujourd'hui se mêlant d'électronique. Seront aussi présents Erik Truffaz, Emmanuel Codjia, guitariste qui vient de sortir son premier album sous son nom chez Nocturne, Daniel Humair, batteur et peintre, Manu Katché... Comme les artistes régionaux Gérard Pansanel, guitariste, Patrice Héral, batteur... Plusieurs expositions photographiques dont une de l'atelier d'enfants du Centre de Loisirs de la communauté de communes du pays de Sommières...

Rens. 04 66 80 30 27 ; jazz.junas@wanadoo.fr ; www.jazzajunas.asso.fr

Jazz In Marciac, 30^e édition, du 30 juillet au 15 août 2007, une programmation réunissant tout ce que le jazz compte d'artistes importants à commencer par Wayne Shorter, Dave Liebman, Dianne Reeves, la plus grande chanteuse actuelle, une habituée des lieux, Hank Jones (90 ans aux prunes), Randy Weston, Michel Portal, Dave Douglas, John Zorn, Sonny Rollins le dernier géant, et beaucoup d'autres... Plus les concerts gratuits, 15 jours pendant lesquels la musique coule à flots. À consommer sans modération.

Rens. 0892 690 277, jazzinmarciac.com



Wynton Marsalis n'est pas le seul à donner une Master Class - et la sienne est spéciale, s'adressant aux élèves du collège -, d'autres musiciens sont conviés à en organiser. Pour tous les jazzmen

amateurs, c'est une réunion à ne pas manquer. Celle de Dianne Reeves - elle sera aussi au festival de Crest - est remarquable.



Crest, 32^e

Depuis 32 ans, la ville de Crest - dans la Drôme - vit, du 29 juillet au 4 août, au rythme du jazz. Se succèdent concerts, stages de jazz vocal, conférences sur le jazz en France (par Nicolas Bénéès !), organisés par l'association *Crest jazz vocal* longtemps présidée par une enseignante.

Cette année, la grande vedette sera Dianne Reeves (jeudi 1/08) précédée par Manu Katché, batteur aux confins du jazz mais qui se fait plaisir et suivie par E.S.T., Omar Sosa... pour visiter les quatre points cardinaux du jazz.

• Rens. 04 75 76 76 38 www.crestjazzvocal.com

Les rendez-vous de l'Erdre



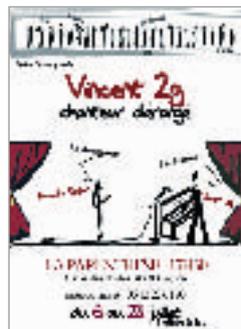
80 concerts de jazz, de blues et des musiques cousines sur trois jours, du 25/08 au 2/09, à Nantes, avec ce qu'il faut d'actions pédagogiques, de résidences d'artistes (dont Shibusa, Shirazu, un collectif japonais)...

En vrac

Les profs font leur festival !



Du 6 au 12 août, un festival multiple passant du théâtre à la musique baroque, au jazz (Charlie Haden), au rock klezmer, un récital, à la danse, à la poésie, à la chanson et enfin aux baloches. Rens. 04 76 34 64 01



Chanteur dérangé

Derrière le professeur de SES se cache un auteur compositeur. Il a sorti un premier deux titres, en 2004, un album « gros maux » en 2006. Il s'est produit sur plusieurs scènes parisiennes. Cet été il est en Avignon. Un tour de chant en forme de dialogue entre un chanteur et une comédienne-coach qui doit l'aider dans son travail de mise en scène. Au final, qui coache qui ? De la chanson française caustique.

• *La Parenthèse* (Avignon). Rés. 06 13 22 61 93. Du 6 au 28 juillet. www.myspace.com/chansonvincent29

Tango par la côte en Bretagne

Comment concilier la passion du tango et l'attachement à la Bretagne ? Isabelle Courtade, professeur d'Arts Plastiques, a trouvé. Organiser un festival de tango itinérant entre Lannion et Roscoff du 28/07 au 5/08. L'association *Tango à la mer* convie à un apéro tango sur le port de Locquierec le 27/07 ou à une soirée au Palais des congrès de Trégastel le 30/07. Des stages sont proposés, autant pour les timides débutants que pour les danseurs confirmés !

<http://tango-a-la-mer.com/> ou <http://www.sha.asso.fr/>
Rens. au 06 22 01 50 42, 02 96 48 75 01.



Voix des Cinq continents

Marseille chante le jazz et les musiques voisines du 25 au 28 juillet pour la 8^e année. Le pianiste arménien Tigran Hamasyan ouvrira ces rencontres, suivi par le bassiste légendaire Ron Carter et Dee Dee Brigrwater, mêlant jazz et Afrique en compagnie de sa fille China Moses. Willy DeVille et André Minvielle viendront ajouter leur voix.

• Rens. 04 96 11 04 61. www.festival-jazz-cinq-continents.com



L'Iran à nos portes

Du 27 septembre au 15 octobre, 8^e festival du théâtre iranien en exil mêlant théâtre, musique, danse, poésie. Pour découvrir à la fois des artistes iraniens de différentes générations et des comédiens et des musiciens d'Europe. Au même programme, des conférences et débats sur l'Art en exil et la transmission des cultures déracinées.

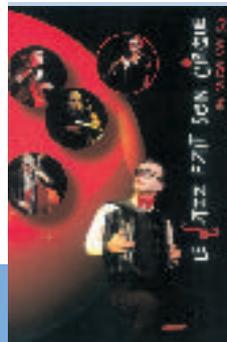
• Rens. 01 45 42 20 16. www.artenexil.net

Pour l'an prochain

L'été commence par le jazz à Oloron, du 22 juin au 1^{er} juillet. Nos collègues sont très impliqués dans ce festival qui fêtera l'an prochain sa 14^e année. Des Rives & Des Notes. Des actions avec les scolaires sont programmées. www.jazzoloron.com

Rencontre

L'association Cava jazz et la compagnie Via les Nouveaux Nez se rencontrent pour construire une histoire de deux mondes, le jazz et le cirque, qui s'ignorent. À voir et à entendre. Avignon Off du 15 au 21/07. lejazzfaitsoncirque@wanadoo.fr



SANTÉ

Le poids des déterminants sociaux

Une enquête du ministère des Affaires sociales⁽¹⁾, qui confirme des enquêtes précédentes comparant les élèves de ZEP et non ZEP, met en évidence la corrélation forte qui existe entre santé et environnement social, mode de vie, niveau de revenu... Les inégalités sociales qui se manifestent notamment dans les pratiques culturelles ou alimentaires ont des incidences sur l'état de santé : toute poli-

tique de prévention qui ne s'intéresserait pas à cette problématique ne pourrait être durablement efficace.

Ainsi, sur l'ensemble des élèves de Troisième, un peu plus de 12 % ont un problème de surpoids et un peu plus de 4 % ont un problème d'obésité. Mais la probabilité pour un enfant d'ouvrier non qualifié d'être obèse est plus de 5 fois supérieure à celle d'un enfant de cadre. Et la prévalence du sur-

Prévalence du surpoids et de l'obésité des adolescents des classes de Troisième selon la catégorie socioprofessionnelle du père (France métropolitaine)

Profession du père	Cadres	Professions Intermédiaire	Employés	Agriculteurs	Ouvriers qualifiés	Artisans commerçants	Ouvriers non qualifiés	France Métropolitaine
Surpoids	8,4	9,0	10,9	10,4	14,2	16,1	15,5	12,4
Obésité	1,4	10,9	2,8	4,3	5,6	4,9	7,9	4,3

Sources - Enquête du cycle triennal auprès des élèves des classes de Troisième, année scolaire 2003-2004



© istockphoto / Diego Cervio

poids et de l'obésité chez ces jeunes de Troisième est également liée à la situation des pères par rapport à l'emploi : elle est respectivement de 15,8 % et de 4,6 % quand le père est un actif occupé, et de 21 % et 4,8 % quand le père est chômeur.

On retrouve ces différences, de manière encore plus nette, pour l'équipement des enfants en appareils dentaires et pour l'état de santé bucco-dentaire en général.

4,5 % de l'ensemble des enfants de Troisième ont au moins deux dents cariées non soignées, mais ce taux n'est que de 0,5 % lorsque le père est cadre et il est de 8,5 % si le père est ouvrier non qualifié (donc 17 fois supérieur). ■

Elizabeth Labaye

(1) Surpoids et obésité chez les adolescents scolarisés en classe de Troisième - Études et Résultats, n° 283, janvier 2004, DREES, ministère des Affaires sociales.

HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Au-delà du simplisme

La mise en œuvre du « travailler plus pour gagner plus » sera l'une des premières mesures mises en œuvre par le président de la République, lequel estime qu'elle permettra « de débloquer le travail et de résoudre les problèmes de pouvoir d'achat ».

Les Français travaillent déjà plutôt plus que d'autres, contrairement à des idées reçues, et les heures travaillées sont particulièrement intensives ; d'autre part croire que multiplier les heures supplémentaires permettra de créer les emplois est assez simpliste, car les employeurs, tout bien considéré, préféreront distribuer des heures supplémentaires exonérées et surtout modulables selon les mois et l'activité de l'entreprise : flexibilité accrue pour le salarié, et souplesse toujours plus grande pour le patron, qui pourrait également éviter d'embaucher des contrats temporaires. La défiscalisation et l'exonéra-

tion totale de charges des heures supplémentaires, pour les salariés à temps complet, seront aussi appliquées aux heures complémentaires effectuées par les salariés à temps partiel, ainsi qu'à ceux qui sont rémunérés au forfait jour, essentiellement les cadres. Coût global, environ 5 milliards d'euros (sans compter les probables fraudes à la déclaration d'heures sups fictives), dont 3 au moins vont être un manque à gagner exorbitant pour la Sécu. alors que l'État doit déjà une somme équivalente au régime général de Sécurité sociale. On comprend que le gouvernement soit pressé de trouver des ressources ailleurs, et en particulier dans la poche des ménages par le biais de la TVA sociale.

Cette mesure, unanimement critiquée par les organisations syndicales, dont plusieurs (CGT, CFDT, CGC) estiment dans un communiqué commun « qu'elle allait accroître les inégalités, sans

garantie de retombées positives pour l'emploi », l'est aussi par nombre d'économistes. Ainsi, dans un rapport au Conseil d'analyse économique, Patrick Artus, Pierre Cahuc et André Zylberberg estiment que la défiscalisation des heures supplémentaires, « ne constitue pas un moyen efficace de valoriser le travail », et considèrent même qu'une détaxation des heures supplémentaires pourrait avoir « un effet négatif sur l'emploi » puisque cette mesure « incite les entreprises à substituer des heures de travail aux hommes ». S'y ajoute selon eux un effet pervers qui consiste à « abaisser (ou à ne pas augmenter) le taux de salaire des heures normales et à déclarer fictivement un grand nombre d'heures supplémentaires ».

Dans la fonction publique, le pro-

jet de défiscalisation des heures supplémentaires menace directement l'emploi des non-titulaires et les recrutements dans les secteurs où les heures supplémentaires existent ou pourraient être développées.

Pour créer de l'emploi il faut mettre en œuvre des politiques dynamiques de croissance. Le communiqué de la FSU rappelle que « c'est de la productivité que naît la croissance et, dans une société moderne, la productivité vient du progrès technique, de la formation et de l'investissement ». Et Si le gouvernement veut distribuer du pouvoir d'achat, il peut déjà baisser la TVA, recruter (et non supprimer) des fonctionnaires, et mieux les payer. ■ Elizabeth Labaye



© istockphoto / Volker Kreinacke

Bruxelles, loin de l'Europe

Réunis les 21 et 22 juin à Bruxelles, les Vingt-Sept sont parvenus à un compromis sur le contenu du traité destiné à remplacer le projet de constitution rejeté en 2005 par la France et les Pays-Bas.

Le Sommet européen de Bruxelles n'a pas résolu les questions de fond posées à la construction européenne. Certes, on peut y trouver des concessions faites au refus d'une Europe libérale (suppression de la « concurrence libre et non faussée » dans les objectifs de l'Union, disparition de la constitutionnalisation des politiques économiques...), mais les orientations libérales inscrites dans les traités sont maintenues puisque la procédure retenue est de reprendre les traités existants pour ne les amender essentiellement que sur les questions institutionnelles. Une Europe à deux vitesses se profile avec la liberté donnée à la Grande-Bretagne de ne pas s'appliquer la Charte des droits fondamentaux.

Le plus important toutefois est le grave déficit démocratique dont le processus de réforme des institutions est un exemple : tout doit être achevé avant les élections au Parlement européen de 2009 (on se souvient que la décision d'élargissement avait été prise avant le débat électoral en 2004). Et plus aucun gouvernement ne veut prendre le risque d'un référendum.



© Thierry Nectoux

Cette façon de construire l'Europe au loin des peuples montre que l'Union européenne est d'abord le produit d'accords intergouvernementaux, élaborés dans le secret des négociations par les gouvernements et les technocrates. Ce sont d'ailleurs les États eux-mêmes qui ont impulsé les politiques libérales et qui, aujourd'hui, sont en train de « défaire » l'Europe en misant sur la compétition entre les systèmes fiscaux et sociaux.

L'exigence démocratique doit être au cœur d'une refondation de l'Europe.

En même temps, il est urgent d'avancer sur l'Europe que nous voulons. L'Europe est-elle un lieu pertinent pour réguler et combattre la globalisation financière ? Comment éviter le retour

des nationalismes qui ont ravagé le continent ? Quelles réformes démocratiques des institutions ? Comment construire un espace public européen ?

L'expérience de la directive Bolkestein montre que des mobilisations européennes sont possibles si elles s'appuient sur des enjeux concrets comme aujourd'hui les batailles à gagner sur la reconnaissance des services publics (pétition de la CES), la directive postale, le droit du travail, la défense de l'environnement... Prochaines échéances : la Conférence intergouvernementale de Lisbonne (été 2007), le Sommet européen de l'automne, le FSE qui se tiendra en Scandinavie (été 2008), la présidence française (second semestre 2008)... ■

Daniel Rallet

Assurance-maladie

Vrai débat ou faux-semblant ?

La multiplication des attaques du président de la République, en première ligne, contre l'ensemble des acquis sociaux pourrait faire oublier, dans le lot, des propositions visant une fois encore à mettre à contribution les bas revenus. On sait qu'il vaut mieux faire payer les pauvres... ils sont plus nombreux et, eux, ne peuvent pas échapper à l'impôt. C'est le cas pour l'assurance maladie. Le directeur de la CNAM - caisse nationale d'assurance maladie -, Frédéric van Rookeghem, a présenté des propositions pour diminuer le déficit, sans analyser les causes de ce déficit. Comme à l'accoutumée, c'est le seul côté des dépenses qui est mis en accusation. Les Français consommeraient trop de médicaments, vont trop chez le médecin... Personne ne raisonne sur les recettes qui pourraient être augmentées.

Ces mesures envisagées pèseraient surtout sur les assurés qui verraient leur forfait relevé, passant de 1 à 4 euros soit une économie de 200 millions d'euros, les patients qui ne respecteraient pas le parcours de soins ne seraient plus remboursés qu'à 50 % et c'est censé récupérer 150 millions, le tout représenteraient 350 millions d'euros, soit un très fort impact sur les ménages, surtout les moins aisés. Martin Hirsh, Haut Commissaire aux solidarités, a présenté des contre propositions pour éviter, d'après lui, que ces mesures pèsent sur les plus démunis. Il se situe lui aussi du côté des dépenses... Le tout se résume en un « bouclier sanitaire » en remettant à plat tous les régimes d'exonérations existants au profit du mécanisme, celui que l'Allemagne a adopté : les sommes restant annuellement à la charge de l'assuré ne peuvent dépasser 3 à 5 % de son revenu... Des économies seraient ainsi réalisées, mais au détriment de qui ? Deuxième axe, une franchise d'ordre public supposant que le premier jour d'arrêt de travail ne soit pas payé...

Il faudra voir si ces propositions sont retenues dans un contexte où il est question de diminuer drastiquement les charges sociales des entreprises (voir l'article sur la TVA sociale).

N.B.



© Thierry Nectoux

TVA SOCIALE

De la vertu aux vices

Selon le Premier ministre, augmenter la TVA pour l'affecter aux comptes sociaux, en substitution des cotisations patronales pour les branches maladie et famille, aurait trois vertus : elle serait favorable à l'emploi via la baisse du coût du travail, elle permettrait de financer la protection sociale, elle serait une arme contre les délocalisations.

Pourtant les vices de la TVA sociale sont connus depuis longtemps.

Le vice de l'injustice : elle pénaliserait les revenus les plus modestes qui consomment la quasi-totalité de leurs revenus : les 10 % des ménages les plus riches consacrent 3,4 % de leur revenu à la TVA, les 10 % les plus pauvres plus du double (8,1 %).

On concédera que ce n'est pas un argument convaincant pour le

nouveau Président : il a fait le choix politique de la redistribution en faveur des classes aisées.

Le vice du mensonge : augmenter de cinq points la TVA provoquerait une hausse mécanique des prix des produits importés (c'est d'ailleurs son objectif) et une augmentation probable des prix nationaux, puisque Laurence Parisot a annoncé que les entreprises ne répercuteraient pas complètement la baisse du coût salarial sur les prix, ce qui vise à restaurer le taux de marge dans les secteurs peu concurrentiels ou en difficultés.

Le pouvoir d'achat des salariés (et retraités) en sera affecté. D'ailleurs, le fait que gouvernement et patronat appellent une hausse de la TVA de leurs vœux montre qu'ils misent sur l'instabilité du contrat de travail pour instaurer un rapport de forces



© istockphoto / Kubby Tahir

durable empêchant une relance des salaires.

Le vice de la duplicité. Alors qu'on prétend construire l'Europe avec un grand barnum sur le « traité simplifié », on réinvente l'équivalent des dévaluations compétitives au sein de l'Union européenne après avoir fait tout un battage sur les avantages d'une monnaie unique ! D'ailleurs c'est clairement dit : on va faire payer notre protection sociale par les autres pays : la TVA sociale instaure une taxe sur les importations et subventionne les exportations.

Le succès de cette manœuvre est fondé sur l'hypothèse que les

autres n'en fassent pas autant. Mais l'Allemagne ayant tiré la première en augmentant de trois points son taux de TVA, la France fait mieux avec cinq points, les autres vont suivre et on se retrouve avec ce dumping fiscal en train de défaire l'Europe. Le vice de la honte. Certes, c'est une plaisanterie de dire que quelques points de TVA vont combler le gouffre qui sépare nos coûts salariaux de ceux des pays où les entreprises délocalisent, mais il y a pire. Dire que les travailleurs chinois vont supporter le coût de notre protection sociale alors qu'ils en sont privés, c'est une honte. ■ Daniel Rallet

FISCALITÉ

Retour au XIX^e siècle

Le gouvernement vient de déposer un projet de loi économique qui regorge de cadeaux fiscaux centrés sur les plus favorisés. La mesure la plus spectaculaire est sans doute la diminution des droits de succession, la somme pouvant être léguée à ses enfants en franchise de droits passant de 50 000 € à 150 000 €. Cette mesure s'applique également aux donations. Par conséquent, un couple ayant trois enfants peut leur transmettre en douze ans la somme remarquable de 1 350 000 € (trois fois 150 000 € par donateur pour chaque donataire). Précédemment, c'est-à-dire après les baisses décidées par N. Sarkozy lors de son passage au ministère des Finances, ce seuil était de 500 000 €. Pour apprécier ces nombres, il faut savoir que, selon une enquête réalisée par l'INSEE en 2004, 7 % seulement des héritages reçus ont dépassé 100 000 €.

La mesure prise concerne donc

uniquement les ménages les plus fortunés. Elle est justifiée dans l'attendu des motifs du projet de loi par le souci « de faciliter la transmission des patrimoines représentant le fruit d'une vie de travail ». Apparemment, les fruits les plus juteux ont été privilégiés. Le plus consternant à propos de cette mesure est qu'elle semble populaire, beaucoup de gens croyant à tort qu'ils sont concernés par les droits de succession. Il faut donc rappeler que la grande majorité (80 %) des successions en ligne directe sont



© istockphoto / Mihail Galin

aujourd'hui exemptes de droits. Une mesure encore plus ciblée sur l'aide aux riches en difficulté est le renforcement du bouclier fiscal créé par le précédent gouvernement (au passage, remarquons que le quinquennat nouveau est, dans le domaine fiscal, dans la plus parfaite continuité avec le précédent). Ce bouclier consiste à plafonner la proportion du revenu que peuvent représenter les impôts directs, impôt sur le revenu, taxes foncières et impôt sur la fortune. Il est exact que, dans quelques rares cas de propriétaires modestes d'un bien immobilier dont la valeur a beaucoup augmenté, l'impôt sur la fortune peut s'avérer très coûteux. La réponse logique à ce problème aurait été d'augmenter l'abattement sur la résidence principale pour le calcul de l'ISF. Au lieu de quoi les gouvernements de droite successifs ont choisi un plafonnement des impôts directs qui fait disparaître toute progressivité de l'impôt au-delà d'un certain

niveau de patrimoine et de revenu. Ce mécanisme concerne essentiellement des personnes très fortunées. Pour donner un exemple, un foyer de quatre personnes ayant un revenu annuel de 150 000 € devrait disposer d'un patrimoine supérieur à 2 millions d'euros environ pour pouvoir bénéficier du bouclier fiscal. Il n'est donc pas étonnant qu'il y ait eu peu de demandes. Plus décevant encore, le bouclier n'a pas permis de faire revenir en France les « exilés fiscaux » (ce qui prouve probablement que le nombre de ces exilés est très faible, comme l'INSEE l'a toujours affirmé). N. Sarkozy a préféré conclure que le bouclier n'était pas assez puissant et a décidé de l'abaisser à 50 % du revenu et d'y inclure la CSG. Désormais, un milliardaire ne paiera donc pas plus d'impôts qu'un millionnaire. Il faut remonter un bon siècle en arrière pour trouver trace d'une telle situation. ■ Arnaud Parienty

JUSTICE

Nouveau projet de loi



© DR

Une nouvelle loi de répression de la délinquance doit être débattue au Parlement avec, dans le projet, l'instauration de peines plancher, la limitation du pouvoir d'appréciation des magistrats. Olivier Boudier, secrétaire général du SNEPAP⁽¹⁾-FSU a bien voulu répondre à nos questions.

L'US : Quel est ce projet ?

Olivier Boudier :

Le projet de loi présenté par le gouvernement durcit la répression en matière pénale pour les délinquants récidivistes en instaurant des peines dites « plancher ». Le juge ne pourra donc « descendre » en dessous d'un certain seuil de peine qu'à titre dérogatoire et sous certaines conditions. Ce système qui s'applique dès que le délit commis est puni de trois ans

une vue de l'esprit. Sous l'effet des dernières lois répressives et particulièrement celle du 12 décembre 2005 relative au traitement de la récidive, ce sont aujourd'hui près de 61 000 personnes qui sont incarcérées dans les prisons françaises qui ne présentent qu'environ 51 000 places !

Quant à la vertu dissuasive de la sévérité des peines, celle-ci suppose que le passage à l'acte se réduit à un choix, à un calcul. Cette logique simpliste est très éloignée de la réalité. Tous les professionnels en contact avec des personnes délinquantes savent que le passage à l'acte est autrement plus complexe et ceci d'autant plus lorsque l'auteur est récidiviste.

L'US : Pourquoi ton syndicat est-il opposé à ce texte ?

O. B. : Parce qu'il risque d'avoir des conséquences inverses à celles recherchées : par la systématisation de la peine de prison et par l'allongement des peines fermes prononcées, cette loi se traduira par une aggravation de la surpopulation pénale des personnes majeures. Les conditions actuelles d'emprisonnement sont déjà connues et dénoncées comme étant criminogènes. Condamner plus lourdement les récidivistes reviendra à favoriser les conditions de la récidive.

Nous défendons l'idée que la lutte contre la récidive est un objectif légitime qui nécessite de rechercher inlassablement les causes de la délinquance et de s'attaquer en priorité à elles, en attribuant notamment au service public de la justice les moyens adéquats.

L'US : Quelles actions en perspective ?

O. B. : Il est nécessaire tout d'abord de prendre contact avec nos partenaires syndicaux et associatifs du champ pénal afin de créer un front le plus unitaire et le plus large possible sur cette question. Interpeller les parlementaires sur les dangers d'une telle loi et sur nos propositions alternatives est incontournable.

Enfin, il faut toucher l'opinion publique via les médias afin de faciliter le décryptage de ce texte, qui, de prime abord, peut présenter une logique séduisante pour le non-averti. ■

Propos recueillis par **Marylène Cahouet**

(1) Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire



© Istockphoto/Christine Balderas

d'emprisonnement concerne les majeurs comme les mineurs à compter de 13 ans. L'objectif recherché est de dissuader le délinquant. Celui-ci, avisé de la peine qu'il encourt en cas de récidive, renoncerait alors à commettre une nouvelle infraction.

L'US : Quelle analyse fais-tu de ce texte ?

O. B. : Pour le SNEPAP-FSU, ce projet de loi est démagogique, parce qu'il repose sur des postulats particulièrement contestables et qu'il ne répond pas au problème posé. En effet, il suppose que le juge, trop laxiste, doit être contraint à prononcer plus systématiquement des peines fermes. Or, c'est

PRINCIPALES DISPOSITIONS

- Suppression de l'atténuation de peine pour les plus de 16 ans récidivistes.
- Peines plancher dès 13 ans pour les récidivistes.
- Encadrement des décisions de justice par des peines plancher.

Grève Buffalo Grill

Le 29 mai, une trentaine de salariés sans papiers de différents restaurants de la chaîne « Buffalo Grill » ont investi le restaurant de Viry-Chatillon avec le soutien de l'union départementale CGT. Depuis, ils occupent le site pour obtenir leur régularisation.

Ces salariés de 9 restaurants de la chaîne en Essonne, ont été rejoints par leurs collègues d'autres départements voisins.

Les situations sont partout identiques : embauchés parce que sans papiers, parfois « démissionnés », toujours soumis à des conditions de travail difficiles et des heures supplémentaires que le patron « oublie de payer ». Leur situation, connue de l'employeur, les rend vulnérables à toutes les pressions.

Malgré plusieurs entrevues entre la préfète, la direction de la chaîne de restaurants et l'UD CGT, la situation tardait à se débloquer.

En même temps, depuis fin avril, plus de 500 sans-papiers occupent l'église Saint-Paul de Massy. Beaucoup d'entre eux sont salariés, peuvent faire état de fiche de paie attestant d'une activité salariée continue. Malgré de nombreuses manifestations et initiatives, la préfecture ne bouge pas d'un iota.

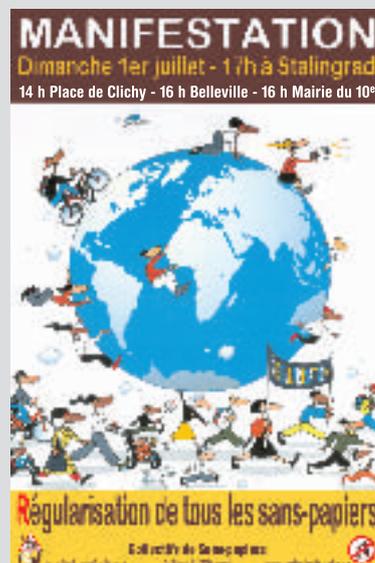
Dernière minute : un juge des référés du tribunal d'Évry a ordonné (28/06) l'expulsion des sans-papiers du parking du Buffalo Grill de Viry.

RESF Inquiétude estivale

Conférence de presse RESF, UCIJ ce mardi 26 juin en présence de nombreuses organisations participantes de ces collectifs (FSU, LDH, MRAP, CIMADE, GISTI, SUD, FCPE...) et de collectifs de sans-papiers.

En cette veille des vacances scolaires, c'est l'inquiétude qui domine et la crainte de ne pas revoir certains jeunes à la rentrée sur les bancs de l'école. Surtout que va être discutée durant l'été une nouvelle loi sur l'immigration qui aggrave encore les conditions de regroupement familial.

Une grande manifestation se déroulera dimanche 1^{er} juillet à Paris pour exiger le respect des droits fondamentaux pour tous et empêcher toute expulsion. Il s'agit d'organiser une veille tout l'été, pour qu'à la rentrée il n'y ait aucune chaise vide.



Du 2 au 29 mai 2007, les adhérents du SNES ont, dans un vote individuel à bulletin secret, élu la nouvelle direction nationale du syndicat pour les deux années à venir. Merci aux centaines de militant(e)s



La liste École Émancipée obtient 14,3 % (- 1,3 point). La liste « Pour la reconquête d'un syndicalisme indépendant » est stable à 4,4 % (+0,1 point), la liste Émancipation obtient 2,9 % (+0,5 point).

qui ont fait vivre la démocratie en organisant le scrutin dans leurs établissements.

Quatre listes étaient candidates: Unité et Action, École Émancipée, Pour la reconquête d'un syndicalisme indépendant, Émancipation. Les résultats validés le 25 juin 2007 par la CA nationale sortante sont publiés ci-dessous.

Par rapport à 2005, la participation est en très légère hausse (+ 0,2 point) mais reste très inférieure à 50%. En accordant près de 78,5% à la liste Unité et Action, les syndiqués ont très majoritairement confirmé leur confiance aux militant(e)s et à l'orientation Unité et Action. La liste « Unité et Action » enregistre une progression de 0,7 point.

La répartition des sièges à la commission administrative nationale du SNES (CA), ainsi qu'au Bureau national, s'effectue selon la règle de la proportionnelle à la plus forte moyenne (cf. tableaux). La CA nationale compte 75 élus titulaires et 75 élus suppléants. Le Bureau national est composé de 25 titulaires et 25 suppléants.

La nouvelle CA, réunie les 26 et 27 juin 2007, a élu le Bureau national, les secrétaires généraux, les trésoriers et le secrétaire administratif ainsi que le secrétariat national. Vous trouverez ci-après la composition des différentes instances.

Eugenio Bressan

Résultats du vote des adhérents pour la CA nationale

Vote d'orientation				
	2007		Rappel 2005	
	Voix	%	Voix	%
Inscrits	66 597		70 222	
Votants	27 592	41,43	28 882	41,20
Blancs - nuls	1 299		1 916	
Exprimés	26 293		26 966	
Liste Unité et Action	20 628	78,45	20 962	77,74
Liste École Émancipée	3 754	14,28	4 192	15,56
Liste Pour la reconquête d'un syndicalisme indépendant	1 153	4,39	1 168	4,32
Liste Émancipation	758	2,88	644	2,39

Répartition des sièges	CA nationale	Bureau national
Liste Unité et Action	60 (+ 1)	21 (+ 1)
Liste École Émancipée	10 (- 2)	3 (- 1)
Liste Pour la reconquête d'un syndicalisme indépendant	3 (=)	1 (=)
Liste Émancipation	2 (+ 1)	0 (=)

Vote de catégories	Voix obtenues par les candidats				
	Liste Unité et Action	Liste École Émancipée	Liste Pour la reconquête d'un syndicalisme indépendant	Liste Émancipation	Exprimés
Agrégé(e)s	3 066	618	195	139	4 018
Certifié(e)s - AE - PEGC	12 043	2 358	753	480	15 634
Non-titulaires	147	31	16	15	209
CPE	561	123	17	26	727
Étudiants-surveillants	72			9	81
CO-Psy et D.CIO	326	55		5	386
Retraité(e)s	3 263	205	68	58	3 594

Tou(te)s les candidat(e)s Unité et Action ayant recueilli la majorité absolue des suffrages, ont été déclaré(e)s élu(e)s.

Bureau national

**LISTE UNITÉ ET ACTION – UA
(21 sièges)**

Titulaires

ROLET Frédérique ; HUBERT Roland ; MARTENS Claudie ; ROBIN Daniel ; BARBILLAT Christophe ; BELLIN Fabienne ; CARMES Michelle ; CASTEL Philippe ; CORDELIER Odile ; DEVRED Michel ; DAUNE Monique ; FÉRAY Anne ; FORGET Marie-Pierre ; LAUDOU Philippe ; ODENT Marie-Damienne ; FERRARI Roger ; MERCIER Emmanuel ; MORNETTAS Jean-Jacques ; TRAMONI Laurent ; REYGADES Thierry ; SERGENT Nicole.

Suppléants

ALLENDA Stéphanie ; BERGUIN Francis ; BOURGEOIS Guy ; BRESSAN Eugenio ; BRETON Mireille ; CHARRIER Sandrine ; CLAUSTRE Pierre ; CLAVEL Annie ; COHEN Jean-Hervé ; DUFFOURG Bernard ; HOCHAT Frédéric ; LABAYE Elisabeth ; LACROIX Jacques ; LASSALLE Cyril ; LE FIBLEC Hervé ; LEIRITZ Matthieu ; MULLER Luc ; PEREZ Lean-Louis ; PIHOUE Didier ; REMERMIER Catherine.

**LISTE ÉCOLE ÉMANCIPÉE
(3 sièges)**

Titulaires

PONVERT Véronique ; DARROMAN Ingrid ; CASSUTO Yves.

Suppléants

FRISO Edwige ; DADI Valérie ; MOULAIN Stéphane.

**LISTE POUR LA RECONQUÊTE
D'UN SYNDICALISME
INDÉPENDANT (1 siège)**

Titulaire

LEFEBVRE Jacques

Suppléant

LEFEBVRE Michel

Secrétariat national

La CA nationale a également procédé à l'élection du secrétariat national composé du secrétariat général, des responsables de secteurs et d'un représentant de l'École Émancipée.

Pour U & A : ROLET Frédérique ; HUBERT Roland ; MARTENS Claudie ; ROBIN Daniel ; BARBILLAT Christophe ; BELLIN Fabienne ; BERGUIN Francis ; BRESSAN Eugenio ; BRETON Mireille ; CASTEL Philippe ; CHARRIER Sandrine ; CLAVEL Annie ; CORDELIER Odile ; DAUNE Monique ; FÉRAY Anne ; FERRARI Roger ; LABAYE Elisabeth ; MERCIER Emmanuel ; MORNETTAS Jean-Jacques ; MULLER Luc ; REYGADES Thierry ; SERGENT Nicole.

Pour EE : PONVERT Véronique

La CA nationale du 25 juin a élu... ... le secrétariat général



© Thierry Nectoux

FRÉDÉRIQUE ROLET : agrégée de lettres classiques, enseigne au collège Lavoisier de Lambersart (Nord). Elle est la porte-parole du SNES et chargée des contacts avec le ministre. Elle est également chargée du suivi des dossiers de formation initiale et continue des maîtres, des questions des métiers, du suivi des non-titulaires.

ROLAND HUBERT : agrégé de mathématiques, enseigne au lycée Sidoine Apollinaire de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Il est plus particulièrement chargé des grands dossiers éducatifs, du projet éducatif (SNES/FSU), il assure le suivi des secteurs pédagogiques, contenus, observatoires, juridique et de la catégorie des CO-Psy.

CLAUDIE MARTENS : certifiée de sciences de la vie et de la Terre, enseigne au lycée Camille-Claudel de Palaiseau (Essonne). Elle est plus particulièrement chargée de la coordination du secrétariat général, de la communication, des questions internationales, de droits et libertés.

DANIEL ROBIN : certifié hors-classe de mathématiques, enseigne au lycée Choiseul de Tours (Indre-et-Loire). Il est plus particulièrement chargé des questions de budget, de politique scolaire, d'emploi et de protection sociale, des dossiers intercatégoriels, du suivi des certifiés, agrégés, CPE, MI-SE, AED, EVS.

les trésoriers...



JEAN-JACQUES MORNETTAS
trésorier



FRÉDÉRIC HOCHART
trésorier adjoint

... le secrétaire administratif



LUC MULLER

La CA nationale 2007-2009

Liste UNITÉ ET ACTION - UA (60 sièges)

Titulaires

ROLET Frédérique ; HUBERT Roland ; MARTENS Claudie ; ROBIN Daniel ; KLAINGUER Martine ; CARMES Michelle ; GHIS Richard ; ASCHIERI Gérard ; KRAEMER Emmanuelle ; ODENT Marie-Damienne ; FORGET Marie-Pierre ; CLAUSTRÉ Pierre ; BARBILLAT Christophe ; PIHOUE Didier ; CLAVEL Annie ; HIROUX Marie-Françoise ; DRAGONI Josiane ; LOMBARD Vincent ; BOURGEOIS Guy ; REMERMIER Catherine ; ALENDA Stéphanie ; DAUNE Monique ; AGNES Jacques ; DUFFOURG Bernard ; SERGENT Nicole ; DEVRED Michel ; PEREZ Jean-Louis ; FÉRAY Anne ; REYGADES Thierry ; MEUNIER Pascal ; BELLIN Fabienne ; LACROIX Jacques ; RAFALOWICZ Brigitte ; LEBRUN Patrick ; LE GAL Marylène ; DUPUIS José ; FERRARI Roger ; MULLER Luc ; MERCIER Emmanuel ; ANANOU Thierry ; LAUDOU Philippe ; DUNORD Marie-Claude ; VAUX Janine ; LASALLE Cyril ; MORNETTAS Jean-Jacques ; GIRARDIN Christophe ; LABAYE Elizabeth ; BERGUIN Francis ; BRESSAN Eugenio ; MILLOT Lionel ; JOSEPH-HENRI Yvon ; BISSAINTE Alex ; BOUCHY Christophe ; FAURE Pierre ; BRETON Mireille ; CASTEL Philippe ; CARDOSO Alice ; CORDELIER Odile ; MATOS Sandra ; GUIGONNET Maryvonne.

Suppléants

MER Bruno ; SULTAN Valérie ; BAFFERT Corinne ; LEIRITZ Matthieu ; TRAMONI Laurent ; JOUVE Thierry ; MICHELANGELI Éric ; LABORIE Patricia ; LEBAS Élodie ; HUET Ingrid ; CHARRIER Sandrine ; BILLATE Alain ; ESPINASSE Magali ; LIZÉ Carole ; BLANCHARD Marie-Laure ; DEGOS-CARRERE Monique ; MARAND Xavier ; CHATELAIN Serge ; SIPAHIMALANI Valérie ; ANDRIEU Patrick ; BOULONNE Karine ; LAGAUCHE Maryline ; GALLARDO Anthony ; GOURBIER Catherine ; JACQUIN Robert ; MONNIER Marie-Agnès ; KADID Leila ; CAMBOULIVES Anne ; PELLA Céline ; STAËLEN Erick ; COHEN Jean Hervé ; HOCHART Frédéric ; HARVIER Jean-Michel ; VIDALIN Michèle ; CORREZE Marianne ; GIANNOTTI Dominique ; LE FIBLEC Hervé ; MAUGÉ Claudie ; GROSMANN Françoise ; CAPDEVIELLE-FIDEL Jean Yves ; COTTON Liliane ; BALDUCCI Dominique ; GUTIERREZ Sylviane ; DELALANDE René ; BILLOT Jean-Pierre ; SÉCHET EMMANUEL ; BARRACO Elisabeth ; AUBRY Régis ; DAHOMAY David ; BRAVO Alain ; ROL Sonia ; VIALLE Michel ; VERDURAND Agnès ; LAÏNÉ Patrick ; MAURIN Françoise ; VAN WYNENDAELE Karine ; BILLARD Céline ; GELY Brigitte ; GREGOIRE Nadine ; MONTAGNAC Félicité.

Liste ÉCOLE ÉMANCIPÉE (10 sièges)

Titulaires

PONVERT Véronique ; DARROMAN Ingrid ; CASSUTO Yves ; FRISO Edwige ; DADI Valérie ; MOULAIN Stéphane ; HERVOUET Elisabeth ; ROSSIGNOL Myriam ; BARBAZANGES Jean-Marie ; MARANGE Sylvain.

Suppléants

BENNASSAR Laure ; BOIRON Laurent ; MAILLOS Jean-Philippe ; SPRINGER Nicolas ; JEAN Béatrice ; BLANCH Dominique ; MIGNEAU Monique ; DOR Marie-Hélène ; CHATELET Francine ; HÉLOU Christophe.

Liste POUR LA RECONQUÊTE D'UN SYNDICALISME INDÉPENDANT (3 sièges)

Titulaires

LEFEBVRE Jack ; DANRY Édith ; LEFEBVRE Michel.

Suppléants

MARC Audrey ; PETITOT Jacqueline ; MIGNOT Yacha.

Liste ÉMANCIPATION (2 sièges)

Titulaires : DUMONT Catherine ; VINAY Olivier.

Suppléants : DAUPHINÉ Quentin ; UNGEMACH Isabelle.

LES SECRÉTAIRES DE CATÉGORIE

Les candidats aux secrétariats de catégorie, présentés par Unité et Action, ayant recueilli la majorité des suffrages exprimés, ont été déclarés élus.

Agrégés : PIHOUE Didier (titulaire) ; LAGAUCHE Maryline (suppléante).

Certifiés, Pegc, Ae : BARBILLAT Christophe (titulaire) ; BOULONNE Karine (suppléante).

Non-titulaires : LOMBARD Vincent (titulaire) ; KADID Leila (suppléante).

Cpe : BOURGEOIS Guy (titulaire) ; GOURBIER Catherine (suppléante).

Étudiants-surveillants : ALENDA Stéphanie (titulaire) ; GALLARDO Anthony (suppléant).

CO-Psy et D.Cio : REMERMIER Catherine (titulaire) ; MONNIER Marie-Agnès (suppléante).

Retraités : CLAVEL Annie (titulaire) ; JACQUIN Robert (suppléant).

Comment est élue la CA nationale ?

Tous les deux ans, les syndiqués sont appelés à élire la direction de leur syndicat, tant au niveau national qu'académique et départemental.

Tous ces votes internes sont organisés sous la responsabilité de chaque section d'établissement (S1) qui a l'entière maîtrise du déroulement des opérations électorales et en organise le dépouillement. Près de 2500 sections syndicales ont ainsi organisé cette élection 2007. Les résultats établis par la commission de dépouillement du S1 sont transmis à la section académique (S3). La Commission académique de dépouillement vérifie la régularité des opérations électorales : liste d'émarge-

ment des votants, concordance entre la liste électorale et celle des adhérents à jour de leur cotisation dans la section, etc.

Chaque commission académique de dépouillement, qui comprend en principe des représentants de chaque liste candidate, totalise les résultats transmis par les S1 après avoir procédé aux vérifications. Elle arrête le résultat dans l'académie pour la CA nationale (orientation et vote de catégorie). La CA nationale proclame le résultat national après que la commission nationale de dépouillement ait effectué les mêmes vérifications dans les mêmes conditions de pluralisme. Chaque liste désigne, pour deux ans, ses représentants à la

CA nationale et au Bureau national sur la base du nombre de voix qu'elle a obtenu. La CA nationale du SNES compte 75 sièges et se réunit au moins cinq fois par an. Elle prend toute décision que requiert l'activité syndicale. L'US, adressée à chaque adhérent(e), rend compte de ses décisions.

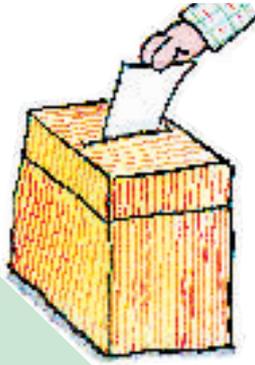
Garantie supplémentaire de transparence, le SNES publie nationalement les résultats du vote d'orientation S1 par S1, tels qu'ils ont été enregistrés par les commissions académiques. Chaque section peut ainsi vérifier la conformité entre le résultat qu'elle a transmis et celui pris en compte dans la totalisation nationale. ■

Procès-verbal de dépouillement de la Commission nationale de dépouillement

La Commission nationale de dépouillement des votes pour le renouvellement de la CA nationale et des secrétariats de catégories s'est réunie le mercredi 20 juin 2007 au siège du SNES, 46, avenue d'Ivry, Paris 13^e. La Commission était composée de :

- Bernard Boisseau (cosecrétaire général), Eugenio Bressan (secrétaire national), Jean Jacques Mornettas (trésorier) ;
- Roger Ferrari pour la liste « Unité et Action » ;
- Ingrid Darroman pour la liste « École Émancipée » ;
- Sophie Suchard pour la liste « Pour la reconquête d'un syndicalisme indépendant » ;
- Quentin Dauphiné pour la liste « Émancipation ».

La Commission a été informée d'une demande d'annulation des résultats de la Corse votes CA nationale, catégories et adhésion à la CSI. Elle constate que le procès-verbal établi en présence du secrétaire académique et de représentants des listes nationales Unité et Action, École Émancipée



et Pour la reconquête d'un syndicalisme indépendant ne comporte aucune remarque ; elle propose à la CA nationale de valider ces résultats.

La Commission :

- a constaté que les syndiqués et les sections syndicales ont assuré la régularité des opérations électorales et que les élections

se sont déroulées conformément au règlement électoral ;

- a pris en compte l'ensemble des procès-verbaux transmis par les commissions de dépouillement des S3 ;
- a décidé à l'unanimité de valider les résultats enregistrés par la sous-commission de dépouillement pour les sections « Hors de France », des Com et les votes des isolés ;
- a établi le procès-verbal de la consultation des syndiqués du SNES sur l'adhésion de la FSU à la Confédération syndicale internationale ;
- a procédé au calcul de la répartition des sièges pour la CA nationale et le Bureau national selon la règle de la proportionnelle à la plus forte moyenne

La Commission nationale de dépouillement propose à la CA nationale d'approuver le présent procès-verbal et de valider les résultats des votes d'orientation et de catégories. ■

Fait à Paris, le 20 juin 2007

Adopté par la CA nationale du 25 juin 2007 à l'unanimité moins une abstention.

Bernard Boisseau

Après huit ans de présence, Bernard Boisseau quitte, à 60 ans, le secrétariat général du SNES dont il assurait la coordination et était le porte-parole.

Longtemps secrétaire général du S3 de Créteil, il fut au cœur de cet épisode notable que fut le mouvement de la Seine-Saint-Denis, qui déboucha sur un plan d'urgence, contraignant le ministre Allègre à s'incliner devant la mobilisation.

Dans la gestion de ce mouvement, exaltant mais tumultueux, Bernard fit preuve des capacités de synthèse, de la rapidité de décision et d'exécution dont nous avons constaté les effets par la suite à la direction du SNES. Jamais contraignant mais ferme, ouvert à la discussion mais tenant bon sur les principes, Bernard fut un redou-



table interlocuteur, sachant sous sa bonhomie et son calme une détermination jamais prise en défaut.

Chargé plus spécifiquement des contacts avec la FSU, il fit bien plus que cela et son nom restera attaché au Congrès de Perpignan qui décida de l'élargissement du

champ de la FSU à toute la fonction publique.

Sa disponibilité, sa capacité d'écoute quelle que soit (ou presque !) l'heure du jour ou de la nuit, furent unanimement salués au congrès du SNES par les militants des S2-S3 avec lesquels il entretint des contacts nombreux. Bernard prend désormais un peu de recul mais continuera à œuvrer à ce syndicalisme auquel il est viscéralement attaché. ■

**Roland Hubert, Claudie Martens,
Daniel Robin, Frédérique Rolet**

Tarifs : • 1 ligne = 9 € pour les adhérents ou abonnés au SNES
• 1 ligne = 14 € pour les autres annonceurs • 1 espace entre chaque mot compte pour un caractère • Chaque ligne comprend 28 à 30 signes et intervalles.

LOCATIONS

Loue studio Paris 14^e. Août, 200 €/sem. Tél. 06 07 88 81 67.

Marseille, grand apt. C.V. 300 €/sem. Tél. 06 88 97 63 77.

Etretat centre, maison F3, 4/6 pers. L'été : 450 €/sem. Tél. 01 43 42 58 18 / 06 60 42 90 90.

Hôtel en Toscane
à côté du village médiéval
de San Gimignano,
près de Sienne et Florence



Hôtel "Vecchio Asilo"
Via delle Torri n° 4
53030 Ulignano di San Gimignano (SI)
Tél. 0039 0577/950032
Fax 0039 0577/950280
www.vechioasilo.it

(09) Massat, loue 1^e quinz. juil., 2^e quinz. août, maison 1 km vill., terrasse, poss. rando, VTT, équit. Tél. 05 61 98 98 75 h.r.

Près Toulouse, mais. camp. conf. jard., 4 ch., 350 €/sem. 06 à 10. Tél. 05 62 07 00 85.

Paris 15^e, août, studio meublé, 500 €/quinz., 800 €/mois. Tél. 06 15 19 05.

Minervois, loue maison + jardin 6 pers. du 14/07 au 08/08, 400 €/sem. Tél. 08 75 37 11 24.

(93) M° C. de Ch., F3, 280 €/sem. ou 850 €/mois, juillet/août. Tél. 06 11 34 15 91.

Paris 15^e Vaugirard, loue à l'année, 2 p. meublées 25 m², à partir 1^e juillet. 700 € c.c. Tél. 02 38 93 38 92.

A Flavigny, en Bourgogne, beau village : deux gîtes 2 à 4 pers., silence, confort, panorama : 380 à 480 €/sem. Tél. 03 80 96 20 59 www.licorne-bleue.net

CHEMINS DU SUD
Les Spécialistes de la Randonnée
dans le Sud de la France et l'Italie

Plus de 200 destinations,
avec un guide ou en liberté,
toute l'année.
à pied, à cheval ou en vélo...

Brochures sur simple demande
www.cheminsdusud.com
Tél : 04 90 09 06 05

(87) Bellac, mais. moderne tout confort avec jardin, pour 6 à 8 personnes. Proximité piscine, centre équestre, chemin de randonnées G.R. Juin 460 €/sem. Juillet-août 560 €/sem. Sept. 460 €/sem. Tél. 01 48 20 85 64 - 06 07 86 56 91.

IMMOBILIER

Vends Nice T3, balcon. Tél. 06 82 45 04 55.

Domaine d'Anghione
Village vacances en Corse

Nombreuses activités,
accueil de groupes scolaires
d'Octobre 2007 à Juin 2008
Visitez notre site :
www.anghione.com
contactez nous :
T4 35 36 52 99 / 04 95 35 40 34
hu : 24 95 36 91 15

LOISIRS

Mexique

Reduc'SNES et l'association Chicokids proposent : 2 circuits pour découvrir ce pays, sa culture et ses populations en juillet (21 jours) et en août (17 jours). Pour de plus amples informations contactez l'association au 06 09 27 04 31 ou 05 56 85 62 70 - chicokids@gmail.com

SNES-Échanges vous propose

Des professeurs roumains, responsables locaux de leur syndicat majoritaire dans la profession – équivalents de nos responsables de S2 et de S3 – recherchent des collègues de toute région de France intéressés par des échanges militants entre régions de leurs pays respectifs (coopération, stages, informations).

Échanges de correspondances et de séjours

Roumanie :

- Professeure d'histoire et de musique à Brasov, région saxone en Transylvanie du Sud, recherche un collègue de musique pour des échanges culturels. Toute région bienvenue.
- Professeur de chimie, passionné de culture, aimerait faire une correspondance par courriel avec un collègue de toute région. Il habite à Covasna.
- Professeure de management, dynamique, recherche un collègue de la même discipline de toute région pour correspondance sur l'économie. Elle habite Bucarest.
- Professeure de physique à Galati, aimerait mettre sur pied un échange entre prof. et élèves. Toute région bienvenue.
- Professeur d'éducation physique à Alba Iula, à la lisière des Monts Apusari, au centre ouest du pays, recherche un correspondant passionné de sport de toute région.

- Professeur de biologie à Pileste en Valachie, recherche une correspondance pour courriel sur les questions éducatives et légales dans le domaine de l'écologie. Toute région bienvenue.
- Professeur de géographie à Briqtrita, recherche un correspondant de toute région y compris DOM/COM.
- Professeur de mathématiques à Arad, dans les Monts Apusari, à la frontière de la Hongrie, cherche des correspondants intéressés par les questions d'éducation, de réglementation, et de culture sportive. Toute région bienvenue.
- Professeure d'électronique et ingénieure à Medias en Transylvanie du Sud, recherche un(e) collègue de même discipline de toute région.
- Professeure de mathématiques, retraité(e), habitant Oderheim, recherche un(e) collègue de toute région de France pour correspondance.

Si vous êtes intéressé(e), demandez les coordonnées de nos correspondants en joignant une enveloppe timbrée à votre adresse pour la réponse à : SNES-Échanges, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13. Indiquez votre numéro d'adhérent ou le mois d'adhésion. Vous pouvez aussi consulter les annonces de SNES-Échanges sur notre site : www.snes.edu.

Roger-Charles Le Breton



Bonnes
vacances

Quelques suggestions de lecture pour vos vacances

POUR LES COLLÈGUES INTÉRESSÉS PAR LES LETTRES



L'orthographe en classe. Pour enrichir nos pratiques

Des activités nouvelles ou renouvelées, interactives, faciles à mettre en pratique pour développer dans la confiance retrouvée la vigilance orthographique.

J.-M. Bury, Adapt Éditions, 2005, 120 pages, 14 euros

Entre deux langues - Autobiographie et bilinguisme Textes commentés

Recueil de 25 textes d'auteurs bilingues qui réfléchissent sur leur rapport aux deux langues.

M. Cellier-Gelly, C. Torreilles et M.-J. Verry, Adapt Éditions 2004, 160 pages, 15 euros



Aventures d'écriture

Les ateliers d'écriture : témoignages de pratiques variées dans des lieux divers

Coord. par V. Vanier, Adapt Éditions 2002, 135 pages, 14 euros

Théâtre : le désir de jouer

Un désir universel, des pratiques diverses, des parcours d'acteurs singuliers

Coord. par L. Boucris, 2000, Adapt Éditions, 190 pages, 11 euros.



POUR LES COLLÈGUES INTÉRESSÉS PAR LES SCIENCES

Parus dans la collection « Vie, santé et évolutions »

Neuroplasticité : enseigner de nouveaux savoirs ou un nouveau regard

Coordonné par M. Coquidé et S. Tirard,
coédition Adapt-Vuibert, juin 2007,
20 euros

Pour enseigner... l'épidémiologie - Une éducation raisonnée à l'incertitude

Cet ouvrage relie histoire, concepts et démarches de l'épidémiologie aux enjeux, éthiques, sociaux, de santé ou de formation. Etudes de cas et applications pédagogiques fournissent des supports concrets, les ressources les plus utiles sont recensées.

De M. Coquidé, S. Tirard, J.-M. Lange, dir.
(Groupe d'études Évolution des SVT et
enjeux de formation ÉNS de Cachan -
INRP), Adapt-Vuibert, septembre 2006,
18 euros

Dans la collection « Inflexions » en coédition avec Vuibert



Alexandre de Humboldt - Le dernier savant universel

En suivant la vie de ce « savant universel » on découvrira, derrière l'homme de science, considéré comme le fondateur de l'écologie,

la climatologie, la géographie moderne, ou l'océanographie, un homme engagé contre l'esclavage, un philosophe, un poète et un pédagogue.

De Mireille Gayet (Préface de Philippe Taquet), coédition Adapt-Vuibert, août 2006, 416 pages, 35 euros



Histoire de la radioactivité

Découverte de la radioactivité naturelle, naissance de la physique de l'infiniment petit, découvertes qui vont du noyau de l'atome au quark, en passant par l'antimatière et de nouvelles techniques qui ont eu de profondes répercussions sur toute la société. Aventure retracée, en termes très clairs, dans cet ouvrage abondamment illustré de figures et schémas.

De René Bimbot, coédition Adapt-Vuibert, août 2006,
368 pages, 35 euros

L'image du Monde, de Newton à Einstein

Arkan Simaan,, Vuibert-Adapt, 2005,
160 pages, 18 euros



La science au péril de sa vie - les aventuriers de la mesure du monde

Prix spécial du livre d'astronomie
de l'année 2002

Arkan Simaan, Vuibert-Adapt, 2006, 205 pages, troisième
édition, 20 euros

À paraître

Juillet 2007

Conseiller principal d'éducation : CPE-regards sur le métier

Coordonné par Régis Rémy, Soizic Le Pautremat et
François Galaup, Adapt Éditions, 18 euros

De la biologie marine à l'océanographie biologique : 1958-1975

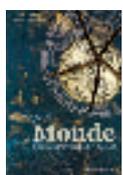
Michel Glémarec, collection « Inflexions », Adapt-Vuibert

1^{er} trimestre 2008

Apprendre à regarder des œuvres d'art : apports culturels et méthodologiques

Gérard Le Cadet, Adapt Éditions

Et toujours, nos best-sellers :



L'image du Monde, des Babyloniens à Newton

Arkan Simaan et Joëlle Fontaine,
Adapt Éditions, 1999, 240 pages,
14,50 euros

BON DE COMMANDE

Nom :

Adresse :

Commande :

À envoyer à ADAPT Éditions – 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 avec le chèque correspondant libellé à l'ordre d'ADAPT (franco de port)
ou à commander sur le site www.adapt.snes.edu

Gérard Noiriel répond aux questions de Carole Condat et Alexis Chabot



« L'immigration est avant tout une construction et une représentation »

L'US : Vous êtes reconnu comme le spécialiste de l'histoire de l'immigration. Il y a 20 ans, vous avez publié « le creuset français » ; aujourd'hui, sort aux éditions Fayard « Immigration, antisémitisme et racisme en France, discours publics, humiliations privées » (XIX^e-XX^e siècle) qui est le bilan de 30 ans de recherches. Entre ces deux publications majeures, comment ont évolué les problématiques et les approches de l'histoire de l'immigration ?

Gérard Noiriel : Le sujet de l'immigration est éternellement d'actualité. Le débat actuel sur l'identité nationale et l'immigration est un débat typique des années 80 qui ressort aujourd'hui avec une amnésie totale de la part des interlocuteurs, mais l'histoire de l'immigration, elle, a évolué. J'ai commencé mes travaux de recherches alors que j'étais en poste dans un collège de la banlieue de Longwy. C'était le moment des grandes grèves de la sidérurgie, en 1979-1980. J'étais impliqué dans ce mouvement et je faisais des émissions d'histoire sur radio « Lorraine Cœur d'Acier ». J'ai alors découvert l'importance de l'histoire de l'immigration. Je n'étais pas directement concerné dans ma famille par cette question. Mais des épisodes de mon histoire personnelle m'ont sensibilisé aux problèmes de l'intégration et surtout de la stigmatisation sociale. Je suis originaire d'une bourgade des Vosges, au sud de la Lorraine. Quand j'ai été nommé dans le nord de la région, à une époque où il y avait vraiment un ghetto de l'immigration et du travail, j'ai

réalisé que ce mouvement social ne pouvait pas se comprendre si l'on oubliait le rôle joué par l'immigration. Mais à l'époque, l'histoire de l'immigration n'existait pas en France. Comme mes motivations étaient plus militantes que carriéristes, j'ai persévéré et mon « pari sur l'avenir » a porté ses fruits. J'ai attiré des étudiants et aujourd'hui c'est un des domaines les plus vivants de la recherche historique. Dans mon dernier ouvrage, j'ai voulu rendre hommage à mes étudiants en intégrant leurs recherches et préciser mon rapport à cette question. J'ai indiqué, dans l'introduction, les raisons personnelles qui m'avaient poussé à travailler sur cette question, car je suis convaincu qu'on regarde toujours le passé avec un point de vue particulier, ce qui n'empêche pas de garder un idéal d'objectivité.

L'US : En publiant « Le creuset français », dans les années 80 marquées par l'ascension du Front National, vous aviez comme intention de dédramatiser la question de l'immigration et de montrer que l'intégration était un faux problème. Est-ce que 20 ans après vous gardez cette même grille de lecture ?

Gérard Noiriel : Je pense que la grande majorité des chercheurs sont d'accord pour affirmer que la façon dont a été posée la question de l'intégration dans le débat public depuis vingt ans est un non-sens du point de vue scientifique et un détournement de concept. Au départ, l'intégration est un concept sociologique

qui ne concerne pas spécifiquement les immigrés. Être intégré, c'est participer à la vie d'un groupe. À ce titre, les moins intégrés aujourd'hui sont certainement davantage des personnes âgées, isolées dans un foyer, qui n'ont aucune visibilité publique, que les jeunes de banlieues qui ont leur forme de sociabilité, au sein de leur quartier par exemple. L'intégration est un faux problème politique mais qui a des effets stigmatisants, parce que cela aboutit à montrer du doigt des personnes qui « posent problème ». Je suis très sensible à ces questions de stigmatisation parce que je me sens personnellement concerné. Originaire de Lorraine mais vivant en Alsace, j'ai ressenti les effets de ces discours d'exclusion. C'est sans doute ce qui explique mon attirance pour la sociologie. Pierre Bourdieu disait souvent que pour avoir un « regard sociologique », il fallait avoir vécu des situations de « décalage » ou de « transfuge ». Dans mon enfance alsacienne, j'étais montré du doigt comme un « Français de l'intérieur », alors même que ma famille était maintenue à « l'extérieur » et exclue de la société locale. Ça m'a marqué. C'est pour cette raison que ce qui m'intéresse vraiment dans la question de l'immigration, c'est la figure du stigmatisé et le problème du langage.

L'US : Dans votre dernier livre, vous accordez d'ailleurs une large place aux discours publics sur l'immigration. Vous montrez comment les journalistes, les politiques, ceux que vous qualifiez de « professionnels de la parole publique », ont mis en place, principalement à partir des années 1880-1900, un vocabulaire et des stéréotypes qui ont alimenté le racisme et l'antisémitisme populaires.

Gérard Noiriel : J'ai en effet voulu prendre comme fil conducteur la question du langage et de la qualification de la réalité, afin de montrer que l'immigration est avant tout une construction et une représentation. On le

Précurseur de l'histoire de l'immigration en France, Gérard Noiriel est agrégé d'histoire, auteur en 1982 d'une thèse de doctorat sur *Les ouvriers sidérurgistes et les mineurs de fer du bassin de Longwy-Villerupt (1919-1939)*. Professeur agrégé à l'École normale supérieure, il est directeur d'études à l'EHESS depuis 1994. Codirecteur de la collection « Socio-histoires » des Éditions Belin, il est le cofondateur de la revue de sciences sociales *Genèses*. Parmi ses principaux ouvrages : *Les ouvriers dans la société française* (Points Seuil, 1986) ; *Le Creuset français, histoire de l'immigration* (Le Seuil, 1988) ; *État, nation et immigration* (Belin, 2001) ; *Penser avec, penser contre* (Belin, 2003) ; *Les fils maudits de la République* (Fayard, 2005) ; *Introduction à la socio-histoire* (La Découverte, 2006).

constate dès les débuts de la III^e République. Dans les années 1870-1880, la révolution industrielle attire de nouvelles populations et il y a un fort développement de l'immigration, mais la nouveauté c'est que désormais on voit les migrants comme des étrangers, ce qui n'était pas le cas sous le second Empire. À partir du moment où l'État républicain intègre les classes populaires, apparaît un clivage entre les nationaux et les étrangers qui remplace le clivage social antérieur opposant les notables aux « classes laborieuses et dangereuses ».

L'US : *On découvre aussi dans votre ouvrage qu'il y a un rapport fort entre l'émergence de la question nationale, de la question sociale et de l'immigration.*

Gérard Noiriel : C'est fondamentalement lié. C'est à partir du moment où la République prend en charge la question sociale que la question nationale se pose. Pour les libéraux du temps de Guizot, l'État ne devait pas intervenir, donc il n'était pas utile de distinguer des catégories à l'intérieur de la population française. Sous la III^e République, à partir du moment où l'on considère que les citoyens français sont des ayants droit, il faut catégoriser la population et faire un partage. C'est d'ailleurs en 1889 qu'est votée la première loi sur la nationalité française.

L'US : *L'achèvement de l'unité nationale et la mise en place de l'État Providence auraient alors pour contrepartie indissociable d'opposer les nationaux aux étrangers ?*

Gérard Noiriel : Nous sommes au cœur d'une contradiction mais il ne faut pas opposer de façon caricaturale les « gentils universalistes » et les « méchants nationalistes ». Mon rôle d'historien, c'est de montrer les contraintes qui pèsent sur l'action des individus et non pas de rentrer dans une logique dénonciatrice. Les Républicains avaient en tête un idéal universaliste mais ils confondaient suffrage universel et national, et les lois sociales étaient toujours réservées aux nationaux. Les Belges et les Italiens qui travaillaient au fond des mines n'avaient pas le droit d'élire leurs délégués mineurs. Sous la

III^e République, la politique de protection du marché du travail était conçue comme une mesure sociale. Ces tensions entre national et universel, on les retrouve au sein du monde ouvrier.

L'US : *Vous abordez ces questions en utilisant à la fois les outils et les méthodes de l'historien et du sociologue. Vous vous présentez comme un socio-historien :*



La façon dont a été posée la question de l'intégration dans le débat public depuis vingt ans est un non-sens du point de vue scientifique et un détournement de concept

quelles sont les spécificités de cette démarche ?

Gérard Noiriel : L'étiquette de socio-historien est apparue il y a une quinzaine d'années et nous permet de nous situer dans le champ historique. Comme vous l'avez dit c'est une démarche qui combine une double compétence et j'ai cette double formation. Nous reprenons la démarche initiale et critique de l'historien en historicisant les débats actuels, en démontrant les liens entre le passé et le présent. En utilisant les outils de la sociologie, nous déconstruisons les entités collectives pour mettre à jour les liens entre les individus. Appliquée à la question de l'immigration, cette démarche permet de sortir d'une approche strictement politique et nous cherchons à donner une définition sociale de la nation. Le socio-historien a

aussi comme objectif de pouvoir être lu aussi bien par le spécialiste que par le citoyen ordinaire. Il est donc particulièrement soucieux du problème de la diffusion et de la réception des discours.

L'US : *Le 18 mai dernier, avec sept autres chercheurs, vous avez démissionné du comité scientifique de la Cité de l'histoire de l'immigration en signe de protestation contre la création d'un ministère de l'Immigration et l'Identité nationale. Plus généralement, vous êtes un chercheur qui n'hésite pas à avoir des prises de position citoyenne. Comment gérez-vous ce fragile équilibre entre votre position « d'intellectuel spécifique », pour reprendre la terminologie de Michel Foucault, et vos engagements ?*

Gérard Noiriel : C'est positif pour un chercheur d'être un peu dans l'incertitude. Par rapport à la Cité de l'histoire de l'immigration, j'ai toujours refusé une nomination officielle pour pouvoir rester libre de démissionner si les orientations ne me convenaient plus. J'ai toujours été assez sceptique à l'égard des intellectuels critiques qui restent au bord du chemin de l'action et se contentent d'envoyer des missiles avec leur stylo. Pour ma part, j'ai besoin de m'engager dans des actions concrètes. Mais je ne me considère pas pour autant comme un « intellectuel de

gouvernement ». Contrairement à ces derniers, je n'accepte pas la manière dont les problèmes sont posés dans le champ public par le pouvoir médiatique et le pouvoir politique. La posture dont je me sens le plus proche est effectivement celle de l'intellectuel spécifique. C'est celui qui s'efforce de problématiser autrement les questions d'actualité pour lutter contre les représentations dominantes, mais sans dire aux citoyens ce qu'ils devraient faire ou penser. Aujourd'hui, dans une démocratie comme la nôtre, pour le pouvoir ce qui est important ce n'est pas tant d'imposer ses réponses que d'imposer ses questions. Ma finalité est de donner au citoyen des outils pour qu'il se forge son propre jugement afin de devenir un individu plus autonome. C'est, je crois, une des conceptions de la laïcité qu'il faut défendre face à une ►►

►►► logique de plus en plus répressive et sécuritaire. Concrètement, il faudrait donner aux jeunes des classes populaires qui vivent aujourd'hui dans un fort sentiment d'injustice et d'humiliation, les moyens d'exprimer leur protestation en respectant les autres et sans porter atteinte aux règles de la démocratie. Le travail envisagé à la Cité de l'histoire de l'immigration s'inscrit dans cette tradition progressiste. Je prépare par exemple un projet, en liaison avec l'enseignement secondaire, sur le thème du « regard des autres » à la fin du XIX^e siècle, qui permettra d'associer, je l'espère, des professeurs de lettres et des profs d'histoire-géographie.

L'US : Est-ce que vous ne craigniez pas que votre démission du Comité scientifique jette un certain discrédit sur les actions qui seront engagées dans le cadre de la Cité de l'histoire de l'immigration ?

Gérard Noiriel : Notre démission n'est pas un désaveu du travail accompli par la Cité. Suite à notre action, cette structure est maintenant placée sous le regard public et il faut au contraire que les professeurs et les associations s'emparent de ce lieu car je crois qu'on peut vraiment y mener des actions intéressantes. Je pense continuer les projets que j'ai initiés, mais en tant que collaborateur extérieur, par le biais d'une association que j'ai créée. Je m'intéresse tout particulièrement à la question des rapports entre l'histoire et le spectacle vivant, et nous envisageons de monter un spectacle sur les événements d'Aigues-Mortes en 1893. Notre ambition est de montrer l'intérêt d'un regard historien sur ce passé, face aux logiques mémorielles aujourd'hui dominantes dans le monde du spectacle⁽¹⁾.

L'US : Vous avez participé à des commissions sur les programmes scolaires. Quelle place faut-il donner à l'histoire de l'immigration dans l'enseignement secondaire ?

Gérard Noiriel : Je voudrais d'abord préciser que, depuis vingt ans, j'ai souvent travaillé avec des enseignants sur des projets pédagogiques concernant l'immigration. Ce n'est pas parce que les programmes abordent peu cette question que les professeurs ne la traitent pas. En ce qui concerne la question de fond, il faut d'abord distinguer « migration » et « immigration ». Les migrations sont l'une des composantes fondamentales de l'histoire des sociétés, une dimension majeure du développement des civilisations. Il faut donc que les enseignants insistent sur ce point. L'immigration est un phénomène propre à l'époque contemporaine car ce terme signifie non seulement le déplacement dans l'espace, mais aussi

Ma finalité est de donner au citoyen des outils pour qu'il se forge son propre jugement afin de devenir un individu plus autonome

le franchissement d'une frontière. D'emblée, il nous place dans un contexte marqué par l'opposition entre nationaux et étrangers. Je pense qu'on ne peut pas comprendre le développement économique de la France sans accorder une place majeure à l'immigration. Par exemple, le protectionnisme est souvent réduit à l'évolution des droits de douanes. Mais le but des mesures adoptées par la III^e République à la fin du XIX^e siècle était aussi de protéger le travail national. La première loi explicitement consacrée à cette question a été votée en 1893, au moment même où J. Méline impose ses tarifs douaniers⁽²⁾. C'est aussi à la fin du XIX^e siècle qu'apparaissent les premiers « papiers d'identité » et l'enregistrement des étrangers. Ce sont des mesures qui ont été justifiées par le protectionnisme : il fallait protéger les citoyens français contre la concurrence des étrangers. Ces aspects de notre histoire contemporaine gagneraient à être mieux

enseignés, ce qui aiderait les enfants issus de l'immigration, dont les familles sont souvent confrontées aux angoisses des « papiers », à faire le lien entre leur histoire personnelle et la « grande » histoire. C'est aussi un moyen de sortir de la victimisation et des stéréotypes. Cela suppose qu'on renonce aux logiques d'ethnicisation des problèmes sociaux.

L'US : Vous faites partie des membres fondateurs du Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire fondé en juin 2005. Sur le site du comité (cvuh.free.fr), vous avez mis en ligne un article sur les usages de l'histoire dans le discours public de Nicolas Sarkozy qui a été beaucoup consulté. Pensez-vous que l'histoire est plus que jamais l'objet de récupérations politiques ?

Gérard Noiriel : Ce comité a en effet vu le jour à la suite du vote de la loi de février 2005 voulant contraindre les profs à enseigner les aspects « positifs » de la

colonisation. L'objectif du comité est de donner aux citoyens des ressources pour qu'ils puissent se faire une opinion par eux-mêmes sur tous les grands enjeux mémoriels d'aujourd'hui. Je pense en effet que dans cette dernière campagne électorale on a vu apparaître un usage caricatural de l'histoire. Se réclamer à la fois de Clemenceau et de Jaurès, c'est brouiller délibérément les cartes pour peaufiner une image de rassembleur. Mais cela n'est possible que parce que les références historiques de gauche ne sont plus suffisamment revendiquées par la gauche elle-même. ■

1. En août 1893 ont lieu aux salines d'Aigues-Mortes des affrontements entre des travailleurs saisonniers français et italiens. Pendant plusieurs jours, la ville est le théâtre de scènes de violence qui font huit morts et cinquante blessés.

2. La loi du 8 août 1893 oblige les étrangers qui veulent travailler en France à se faire enregistrer dans leur commune. En échange, la mairie leur délivre un extrait d'immatriculation qu'ils doivent constamment porter sur eux.

LA CITÉ NATIONALE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION

Lancée en juillet 2004 par Jean-Pierre Raffarin alors Premier ministre, hébergée au Palais de la Porte Dorée, la Cité nationale de l'histoire de l'immigration est un projet ancien, déjà porté en 1992 par l'Association pour un musée de l'immigration, à l'initiative d'historiens et de militants associatifs. Après avoir été l'objet d'une mission décidée par Lionel Jospin en 2001, le projet a été relancé dans le cadre du Comité interministériel d'intégration du 10 avril 2003. La Cité nationale doit remplir une fonction patrimoniale et scientifique, et elle

est chargée de « rassembler, sauvegarder, mettre en valeur et rendre accessibles les éléments relatifs à l'histoire de l'immigration en France, notamment depuis le XIX^e siècle et contribuer ainsi à la reconnaissance des parcours d'intégration des populations immigrées dans la société française et faire évoluer les regards et les mentalités sur l'immigration en France ». Le musée doit ouvrir ses portes durant l'été 2007. Tous les renseignements sur la Cité et les manifestations qu'elle organise peuvent être consultés sur le site www.histoire-immigration.fr

B2i : le collège au pied du

LA DÉFINITION DU DIPLÔME NATIONAL du brevet et ses modalités d'attribution sont publiées au *JO* du 7 juin 2007. Le B2i, au même titre que le niveau A2 en langues, conditionne l'obtention du DNB. De plus, depuis le *BO* du 7/6/07, le code de l'éducation est modifié, et le B2i fait partie du « livret personnel de compétences » de chaque

Le B2i, brevet informatique et Internet

Le B2i est un ensemble d'items à valider, répartis entre cinq domaines : s'approprier un environnement informatique de travail ; adopter une attitude responsable ; créer, produire, traiter, exploiter des données ; s'informer, se documenter ; communiquer, échanger. Ces items sont dans des référentiels téléchargeables. Voici quelques items du premier domaine (extraits du livret papier en ligne sur *Educnet*) :

1.1. Je sais m'identifier sur un réseau ou un site et mettre fin à cette identification.

1.2. Je sais accéder aux logiciels et aux documents disponibles à partir de mon espace de travail.

1.3. Je sais organiser mes espaces de stockage.

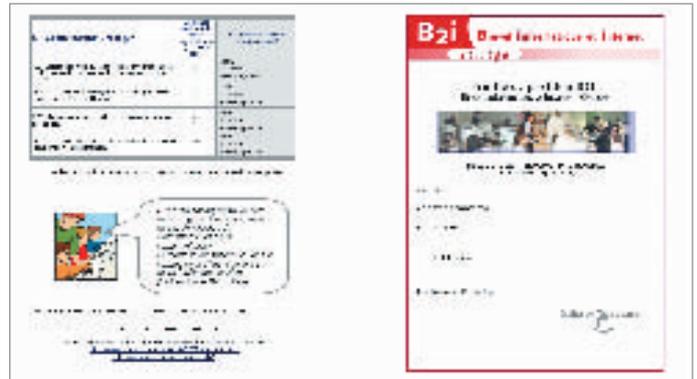
...

1.6. Je sais faire un autre choix que celui proposé par défaut (lieu d'enregistrement, format, imprimante...).

« L'évaluation des connaissances, capacités et attitudes des élèves s'effectue dans le cadre des horaires et des programmes d'en-

seignement en vigueur. En vue de la délivrance de ces attestations, une feuille de position par niveau est utilisée pour chaque élève. À la demande de l'élève, tout enseignant valide progressivement la feuille de position... » (*BO* du 14 juin 2006). Ce n'est donc pas un examen au sens traditionnel, mais une évaluation qui se fait à la demande des élèves.

De plus, au collège, au lycée et dans les centres de formation d'adultes gérés par des établissements publics d'enseignement, l'attestation du B2i ne peut être délivrée que si au moins deux disciplines figurent sur la feuille de position. Ce qui implique que les équipes pédagogiques doivent répartir entre disciplines et niveaux la possibilité offerte aux élèves de valider chaque item. D'ailleurs, la circulaire du 9 septembre 2005 le précisait : « Il est indispensable [...] que les structures de pilotage dans l'établissement assurent l'organisation du B2i (et en particulier la répartition des tâches entre les différentes disciplines) ».



On risque toutefois des dérives : comment faire si tout le monde n'est pas d'accord pour valider une compétence ? Il convient alors théoriquement que la validation se fasse dès lors qu'il y a un écart positif de 2 « pour » : c'est la procédure qui est utilisée par le logiciel *GiBii*. Mais ce cas n'est pas prévu dans les livrets papier téléchargeables du ministère, comme on peut le constater sur l'exemple reproduit dans ce dossier. D'ailleurs, rien dans les textes ne précise la marche à suivre dans une telle situation...

L'attestation du niveau obtenu pour le B2i est délivrée par le chef d'établissement. Et comme la validation doit se faire dans le cadre des horaires et programmes en vigueur, aucun intervenant extérieur ne devrait se mêler de la validation et de la délivrance de l'attestation du B2i.

Il existe plusieurs outils de gestion informatisée des livrets B2i : *SITIZ*, utilisé par l'académie de Metz ; *GiBii* (de la *Catice* de Bordeaux) qui est le plus répandu ; *B2i-Kit*, utilisé dans l'académie de Rennes, et qui est un outil intranet (c'est-à-dire sur réseau d'établissement), avec possibilité d'accès à un portail académique. D'autres ont été développés, puis abandonnés, comme celui de l'académie de Créteil, maintenant remplacé par *GiBii*.

Toutefois, la gestion par logiciel n'est pas imposée, l'attestation peut être délivrée suite à la simple validation du livret papier.

La généralisation du B2i pose un problème : il faut que les outils informatiques et le réseau de l'établissement soient non seulement opérationnels mais aussi accessibles à tous, élèves et enseignants. Or de nombreux établissements connaissent encore des problèmes de fonctionnement des machines, de connexions réseau ou Internet, d'accessibilité aux ordinateurs, quand il ne s'agit pas tout simplement d'équipement.

Des B2i au C2i

Le B2i existe maintenant à quatre niveaux, école, collège, lycée, et il a été créé un C2i concernant les étudiants et les personnels. Toutes ces attestations répondent à la même logique (évaluations devenant progressivement exigibles mais n'impliquant pas d'enseignement ou de formation spécifiques). D'autres certifications ont d'ailleurs été mises en place dans et hors Éducation nationale.

Le niveau 1 du B2i est le B2i-école <http://www.educnet.education.fr/chrgrt/b2i/b2i-NivEcole.pdf> ; le niveau 2 est le B2i-collège et l'arrêté du 14 juin 2006 (*BO* 29 du 20/07/2006) officialise la création du B2i au

B2I, PRINCIPAUX DOCUMENTS MINISTÉRIELS

- *BO* n°33 du 14-9-2006, référentiel national ; circulaire de rentrée N° 2007-011 du 9-1-2007, généralisation au lycée ; *JO* du 7-06/2001, définition du diplôme national du brevet et de ses modalités d'attribution.
- Principaux documents et liens à consulter :
 - tous les textes réglementaires sur les TICE, <http://www.educnet.education.fr/textes/reglementaires/b2i.htm> ;
 - encart du *BO* définissant le B2i, <http://www.education.gouv.fr/bo/2000/42/encart.htm> ;
 - tout sur le B2i, en particulier le référentiel. <http://www2.educnet.education.fr/sections/formation/certification/b2i/> ; diplôme national du Brevet, www.education.gouv.fr/bo/2007/22/MENE0753209A.htm ; connaissances et capacités exigibles, <http://www.education.gouv.fr/bo/2006/29/MENE0601490A.htm> ; feuilles de position élèves téléchargeables, <http://www.education.gouv.fr/bo/2006/42/MENE0602673C.htm> ; outils de gestion informatisés pour le B2i, *Arbra.net*, *GIBII*, *SITIZ*, http://www2.educnet.education.fr/educnet/sections/secondaire/usages/b2i/des_outils_de_gestio.

mur ! et demain... le lycée

élève. « B2i - Brevet informatique et Internet » est une marque déposée par le ministère de l'Éducation nationale. Enfin, il est généralisé au lycée à la prochaine rentrée. Étant donné la spécificité de cette évaluation, un petit récapitulatif s'impose.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Exemples de scénarii pédagogiques mettant en œuvre le B2i, http://www2.educnet.education.fr/educnet/sections/cdi/pedago/brevet/brevet_informatique ;
- site de la délégation aux usages de l'Internet, avec des ressources pour se familiariser avec les TICE, etc., <http://delegation.internet.gouv.fr/index.htm> ;
- protection des mineurs, <http://internetsanscrainte.fr/>

Des liens et contacts dans vos académies

- CRDP de Nice, bon récapitulatif, espace d'accompagnement dédié au B2i, <http://www.crdp-nice.net/b2i/> ;
- Nancy-Metz, validation de compétences, http://www.ac-nancy-metz.fr/rubrique_TIC_puis_B2i ;
- CRDP de Bourgogne, B2i-collège, <http://crdp.ac-dijon.fr/B2i.html> et petit dictionnaire du B2i, <http://crdp.ac-dijon.fr/Petit-dictionnaire-du-B2i-college.html> ;

- CRDP de Lorraine, portail B2i, <http://www.crdp-lorraine.fr/B2i/> ;
- CRDP de Nice, B2i et exercices en collège, http://www.crdp-nice.net/bouquet/resources.php?rub_id=5&ssr_id=36&cat_id=1107 ;

Pour chercher

- Murene, MUTualisation de REssources Numériques pour l'Éducation, service du MEN, permet de chercher dans les bases de données institutionnelles, avec une entrée disciplinaire : <http://www.murene.education.fr/>

À lire

- Les *dossiers de l'Ingénierie éducative*, éd. SCE-REN-CNDP, B2i-C2i, 09-2006, n° 55 (sommaire : <http://www.cndp.fr/DOSSIERIE/55/som55.asp>) et maîtrise de l'information, n° 58, 06-2007.
- Un article de la revue *Médialog* (03-2007) présente la démarche d'un lycée qui organise pour les élèves un stage informatique de deux

demi-journées à la rentrée. Avec une réflexion sur l'intérêt et les limites du dispositif utilisé. Cet article est consultable dans les CDI de l'académie de Créteil. De nombreux articles sont en ligne sur www.ac-creteil.fr/medialog. Le n° 56, 12-2005 traite du C2i.

- Ces deux revues (sur « papier ») sont des sources régulières d'articles utiles et accessibles à tous. Demandez l'abonnement à votre collègue du CDI. Vous pouvez consulter les sommaires en ligne. De nombreux articles archivés sont disponibles gratuitement sur les sites de Medialog (Créteil) ou du CNDP.

Entre collègues

- Pour prendre du recul ou trouver des sources, rien de tel que des débats entre collègues en s'inscrivant à une liste de diffusion comme http://www.educnet.education.fr/listes_educnet/tpe-tice.htm ou celle du SNES : contacter J.-F. Clair.

niveau lycée <http://www.educnet.education.fr/chrge/b2i/b2i-NivLycee.pdf>.

Le C2i-enseignant <http://www2.educnet.education.fr/sections/formation/certification/c2i-ens> définit les compétences considérées comme indispensables à l'enseignant (le niveau 1 du C2i concerne les étudiants de licence). Il comprend des compétences d'ordre pédagogique. « La totalité des professeurs stagiaires de 2^e année d'IUFM

seront concernés pendant l'année universitaire 2006-2007 et ce certificat sera pris en compte dans la validation de la formation en IUFM en 2006-2007 impliquant ainsi tous les stagiaires de tous les IUFM. » Pour connaître la diversité de ces certifications, on peut consulter ce dossier sur les certifications informatique et Internet dans et hors l'Éducation nationale : <http://www.educnet.education.fr/dossier/b2ic2i>. ■

LE POINT DE VUE DU SNES

Le SNES dénonce le concept d'évaluation de savoirs ne relevant pas d'un enseignement et d'une formation. De plus, même si le bon sens prévaut, il y aura des inégalités dans l'attribution de cette attestation. Ne serait-ce que parce qu'il y a de grandes différences d'équipement et de maintenance entre les établissements, de formation informatique des personnels. Mais aussi parce que cette attestation, pour sa mise en place, augmente considérablement la charge de travail, impose des modifications de pratiques pédagogiques destinées non pas à un enseignement, mais à une évaluation vide de contenus disciplinaires, et enfin parce qu'il est à craindre que se retrouvent en charge de ce B2i uniquement les enseignants de certaines disciplines qui ont déjà dans leur programme l'injonction à utiliser les TIC, et ce, bien entendu, sans aucune contrepartie. C'est une usine à gaz administrative qui a l'apparence du modernisme. Mais elle est écrite dans la loi, alors qu'on parle de modernisation de l'État !

J.-F. Clair, SNES, responsable du groupe Tice

NOS SITES DU MOIS

- Programmes scolaires, quoi de neuf à la rentrée 2007 ? Un outil simple et synthétique : <http://crdp.ac-amiens.fr/docad/quoirentree07.htm#college>
- Enrichis au gré de l'actualité, les dossiers Sagascience, du CNRS, constituent une source de savoir accessible à tous : <http://www.cnrs.fr/cw/dossiers/saga.htm?idD=3>, très illustré.
- L'Université de tous les savoirs au lycée organise des rencontres avec des chercheurs au sein des établissements, en étroite collaboration avec les équipes d'enseignement. Des conférences en ligne sur le site : <http://www.canalu.com/canalu/chaine2/utis/page/lyceens/?idD=3>. Exemple de thème récent : la diversité humaine (Radman Miroslav).
- Coup de cœur, l'histoire par l'image, <http://www.histoireimage.org/index.php>.
- Notre collègue, Benjamin Mauclair, <http://www.science.physique.free.fr/>, met ses cours en ligne, signale des manifestations scientifiques, met à jour de nombreux liens en particulier vers des logiciels libres pour l'enseignement des sciences physiques. Nouveau : liens vers des bases de « savoirs », conférences, vidéos... <http://www.science.physique.free.fr/softs/softs.html#Bases>.

- Articles et liens : Jean-François Clair, jf.clair@snes.edu
Jean-Pierre Hennuyer, SNES, groupe Documentation, Alain Prevot, ADAPT-SNES.
- Pages réalisées par Alain Prevot, pour Adapt-SNES, 46, avenue d'Ivry, 75641-Paris cedex 13, 01 40 63 27 70, alain.prevot@adapt.snes.edu

Ces articles sont soumis à la licence Creative Commons, la reproduction exacte et la distribution intégrale sont permises sur n'importe quel support, à autant d'exemplaires que vous le désirez, pourvu que cette notice et les mentions de copyright soient préservées, et à l'exclusion de toute utilisation commerciale.

Tous les articles multimédias parus dans L'US magazine, des centaines de tests de cédéroms éducatifs, de nombreux liens, le catalogue des publications d'Adapt (commande en ligne possible) sur <http://www.adapt.snes.edu>

UN AVORTEMENT CLANDESTIN DANS LA ROUMANIE DE CEAUCESCU

Une école de responsabilité

Roumanie, 1987. Le pays est encore sous le joug de Ceausescu et de sa politique nataliste effrénée, qui a criminalisé l'avortement depuis 1966. *4 mois, 3 semaines et 2 jours* racontent les épreuves traversées par deux étudiantes, Gabita et Otilia, pour organiser l'avortement clandestin de Gabita. Que le film de Cristian Mungiu ait reçu à la fois la Palme d'Or et le prix de l'Éducation ne manque pas d'intriguer : est-il réussi parce qu'il éduque, ou éduque-t-il parce qu'il est réussi ? Certains bloggers à la vertu outragée n'ont pas pris le temps de se poser la question. À peine la nouvelle annoncée, ils se sont indignés, sans en connaître une seule image, qu'on trouve une valeur éducative à un film « sur » l'avortement.



L'auraient-ils vu qu'ils auraient vite ravalé leurs cris, car il est évident dès les premières minutes que *4 mois...* n'évite pas plus son sujet qu'il ne s'y laisse réduire, et construit pour cette raison une riche et complexe expérience de spectateur. La première partie reste longtemps indéchiffrable, n'exposant qu'un visible lacunaire : préparatifs d'un étrange voyage, omniprésence des petites transactions, infatigables trajets urbains d'Otilia pour réaliser un plan énigmatique. La structure se resserre peu à peu jusqu'à la longue et éprouvante scène centrale ; puis la tension ne se relâche que pour mener vers une douleur plus brutale, plus profonde. À la fin seulement tous les indices (les chatons, les allergies, le savon) ont pris leur sens, mais il faut remonter mentalement le chemin pour le reconstituer. Pour s'apercevoir que le titre, arrivant au générique de fin, résout une question abandonnée, comme la ruine d'un suspense éphémère. De combien de mois Gabita était-elle donc enceinte ? Quatre mois, trois semaines et deux jours, exactement. Comme d'autres films roumains dont nous

avons parlé ici (*La mort de Dante Lazarescu, 12 h 08 à l'Est de Bucarest*), *4 mois...* rappelle que le cinéma est l'oxygène des sociétés qui ont longtemps étouffé. Lorsque revient l'accès aux images, même difficile, l'urgence est d'explorer le secret, l'interdit, tout ce qui a fait la souffrance passée. Mungiu, qui avait vingt ans à l'époque où des femmes avortaient encore clandestinement en Roumanie, dans une démarche de résistance à l'oppression qui excluait le questionnement moral, constate que ses souvenirs sont aussi ceux des autres ; évoquer son passé, c'est travailler à la construction d'une mémoire nationale, celle que les totalitarismes défigurent ou atrophient. Si le cinéma s'impose comme le moyen d'expression le plus indiqué, c'est que la situation même exige toutes les ressources des personnages filmiques. Organiser un acte interdit dans un contexte entièrement hostile, c'est entretenir un certain rapport au corps (savoir jusqu'où on peut et veut disposer de sien), à la gestualité (comment effectuer les gestes efficaces dans un cadre contraint), à la parole (négociations incessantes), à la sociabilité (on ne peut pas avorter sans des amis fidèles), à la temporalité (chaque étape dépassée de la grossesse est un *deadline* dramatique), à l'espace (il faut explorer les tréfonds de la ville, en maîtriser les espaces les plus sinistres et anonymes).

Parce que le propos ne prend forme que par le langage du cinéma, l'image se dérobe à tout plaidoyer. La seule chose que le film dise clairement, c'est que dans un pays où règne la violence sociale, les femmes sont celles qui la subissent le plus durement. Il dit aussi que le vivant s'entête dans les histoires de mort, que l'amitié, l'espoir, la faim ont la vie dure, que les cauchemars se terminent et que leur fin elle-même peut être cauchemardesque. Mais c'est tout : le cinéaste ne s'engage pas au-delà de ses propres doutes, et le film est en ce sens pour



le spectateur une école de responsabilité. Sans doute est-ce beaucoup exiger de lycéens que de répondre à la demande qui leur est ainsi faite, et l'accompagnement est nécessaire. Un risque sera de crier au chef-d'œuvre, éternel prétexte des critiques pour éviter la chair brûlante des films. Mais *4 mois...*, c'est son intelligence, ne fait pas plus la propagande du cinéma que celle de l'avortement, et il nous faut entrer dans ses équilibres savants avec patience et discrétion. Noter par exemple que le plan-séquence, parce qu'il installe un régime théâtral où les acteurs sont aux commandes, et atteste ainsi l'harmonie qui règne entre cinéaste et comédiens, condamne par sa forme même un régime fondé sur la défiance. Montrer comment, analyse des jeux d'acteur à l'appui, l'horreur naît de la proximité du médical et du sexuel. Remarquer la voix obséquieusement douce de l'avorteur après le « paiement », la façon dont il transforme la technicité de son discours et de ses gestes en un instrument d'oppression. Analyser la symétrie entre la scène centrale et celle du repas d'anniversaire, ou encore l'espace blafard des salles de bains, refuges mitoyens des lieux de torture physique et morale.

Expliquer pourquoi le film de Mungiu réalise si obstinément son projet politique en termes esthétiques ne sera pas facile. Mais cette ténacité est ce qui fait son courage, ce qui résiste en lui à tous les procès, et lui donne, par-delà toute idéologie, son statut exemplaire. ■

Jacqueline Nacache

• *4 mois, 3 semaines et 2 jours* (4 luni, 3 saptamini si 2 zile), Roumanie, 2007, 1 h 48. Réal. : Cristian Mungiu. Sortie : 29 août 2007. Documentation, http://www.crdp-nice.net/cannes2007/film_4_mois.html.



PRÉVERT VIVANT

Folio vient d'avoir l'idée, peut-être un peu folle, de rééditer une fois encore *Paroles* de Jacques Prévert, en coffret avec un hors-texte reproduisant des collages du poète. Il faudrait mettre ce recueil

entre toutes les mains, surtout pour le premier « assemblage/collage » à qui on donne le nom de poésie, mais il s'agit plutôt d'une machinerie s'intitulant *Tentative de description d'un dîner de têtes à Paris-France*. Il donne l'impression d'avoir été écrit aujourd'hui pour décrire celui de... Sarkozy !

N. B.
• *Paroles*, Jacques Prévert, Folio, édition limitée.

POÉSIE

Poésie d'aujourd'hui

« Le monde fait trop de bruit
Je n'ai de sens à rien
Violence des mots

Et je n'ai aucun mot pour répondre »
Quête de sens, d'origines, beautés de l'instant et terres martyrisées... une poésie traversée des angoisses, souffrances et espoirs de notre temps. En filigrane, comme une trame, une interrogation sur la puissance, la fragilité et l'ambiguïté des mots. Elle se retrouve dans le 12^e recueil de notre collègue Évelyne Morin, qui publie depuis 1975 et dont nous avons déjà évoqué aussi l'activité de comédienne et de création théâtrale.



P. L.

• *Non-lieu provisoire*, Évelyne Morin, illustré d'encres originales de Misko Pavlovic, artiste franco-serbe vivant à Belgrade, Ed. Cadex (www.cadex-editions.net), 77 p.

MUSIQUE

Rendez-vous de mondes

Au bord de la Garonne à Langon, du 26 au 29/07 se tiennent les *Nuits Atypiques* mêlant, pour leur 16^e édition, musique, théâtre, cinéma, débats autour des cultures des peuples du monde. Logiquement, l'Occitanie est la terre d'accueil de ce carrefour de confrontation pacifique de ces identités différentes pour faire naître une nouvelle fraternité, construire un autre monde. Se retrouveront Raoul Barboza et Beñat Achiary (CD chez Daqui, Avril) entre autre.

N. B.
• Rens. : 05 57 98 08 45.

CONSERVER LES MÉMOIRES

Jacques Coursil est de retour. Après avoir joué un rôle dans le free-jazz en France, il est reparti vers la Martinique, pour y enseigner. Il commence, à l'âge de la retraite, une troisième vie. Comme compositeur et trompettiste. Une sorte de retour aux sources. Dans *Clameurs*, quatre oratorios pour trompette et voix, il veut faire œuvre de mémoire. Mémoires de Frantz Fanon, mais aussi des esclavages, en lien avec le livre d'Édouard Glissant, *Mémoires des esclavages* (Gallimard/doc. française) sorte de manifeste pour la création d'un centre national pour la mémoire des esclavages et de leurs abolitions. Il se souvient aussi de Fort-de-France, de la Martinique porteuse de cette identité créole qui se veut ouverte au monde et non renfermée sur elle-même. Pour retravailler la musique, pour lui faire dire l'indicible, pour la faire participer à la formation de cette culture spécifique, porteuse de révoltes, pour apercevoir un autre monde.

Nicolas Bénès
• *Clameurs*, Jacques Coursil, Universal Music.



UN LIEU DE CRÉATION AU CŒUR DU 11^E ARRONDISSEMENT : LE THÉÂTRE ARTISTIC ATHEVAINS

Un théâtre parisien

L'US mag : L'histoire du lieu ?

Dominique Bourde : Ici, il y a toujours eu un lieu de spectacles. Dans les années 1900, un Caf' Conc' « Les Folies Artistic » devenu en 1921 « l'Artistic Concert », et un cinéma « l'Artistic Voltaire » en 1936.

Dans les années 80, nous avons racheté le fonds en faillite en faisant nous-mêmes les travaux de transformation en théâtre. Artistic a été gardé. En 1995, la façade est redessinée et une deuxième salle créée... en partie grâce à l'État et aux collectivités territoriales, sensibles à la qualité de la programmation, au talent d'Anne-Marie Lazarini et au développement du public.

L'US mag : Statut du théâtre ?

D. B : C'est un théâtre privé qui a longtemps fonctionné presque sans aide. Ses ressources actuelles viennent de la billetterie, des coproductions et du Fonds de soutien au théâtre privé. Nous sommes très attachés à ce statut car au-delà des aides financières, il y a un réseau de solidarité et d'actions communes (*Soyez les premiers aux premières* ou *Places jeunes*). La C^{ie} les Athévains est autonome, subventionnée pour une mission de création, d'animation et de partage de ses ressources avec des compagnies en résidence, sa famille artistique.

L'US mag : Programmation ?

D. B : Souvent par thème. Cette saison est celle de la rencontre des arts : danse et cirque avec *Gaff Aff*, littérature et théâtre avec *Outside/la vie matérielle* (Marguerite Duras), *Enfance* (Nathalie Sarraute), *Mémoires d'eau* (montage d'auteurs), lyrique et théâtre avec le *Mariage Secret* de Cimarosa mis en scène par Anne-Marie Lazarini. Le livret de cet opéra-bouffe est très proche des pièces de Goldoni.

L'US mag : Théâtre parisien ou théâtre du 11^e ?

D. B : Théâtre parisien sans aucun doute, très



soutenu par la presse nationale avec un public de toute l'Île-de-France et même de province. Mais avec aussi des spectateurs du quartier « en pantoufles » ! Longtemps, le 11^e a été considéré comme mal famé, les choses ont changé avec l'Opéra Bastille. La population est mixte, moitié bobo, moitié cosmopolite.

L'US mag : Recevez-vous des scolaires ?

D. B : Oui, aux représentations normales. Les élèves mélangés aux adultes sont plus attentifs. Nous n'accueillons que des classes préparées par les enseignants. Ceux-ci reçoivent un dossier pédagogique, puis nous allons sur place parler du spectacle et proposons une rencontre avant la représentation et un débat avec les artistes après. Parfois, un travail approfondi sur plusieurs semaines est possible.

Nous animons aussi des stages de formation pour les professeurs à la demande du rectorat.

L'US mag : Vous travaillez avec des intermédiaires ?

D. B : Des artistes, des techniciens... On note chez eux une grande inquiétude. Les conditions se sont détériorées depuis l'application du nouveau protocole qui conduit à en exclure beaucoup. Ils se retrouvent sans moyens pour vivre. Nous sommes une petite profession, non représentée aux négociations. C'est fou ce que véhicule d'angoisse un métier comme le nôtre...

L'US mag : Un très bon souvenir ?

D. B : La venue du Bread & Puppet en mai 2003 pour les cent ans de l'Artistic. Peter Schumann avec son équipe de « vagabonds », les parades dans le quartier. Et puis cette saison, la création de l'opéra *Il Matrimonio Segreto*. Un grand bonheur. ■

Propos recueillis par Francis Dubois

Le dernier génie du jazz

John Coltrane a révolutionné notre manière d'entendre, d'appréhender le monde. Il nous a révélés à nous-mêmes. Cette révolution esthétique dont il fut le porteur a eu des effets bien au-delà du jazz. Tous les groupes de rock – qu'ils soient hard ou metal –, de pop, à commencer par Bono et U2, de musique contemporaine... n'ont pu rester insensible à cette tornade. Sa mort, en juillet 1967, nous a laissés comme orphelins. Il fallait un biographe capable à la fois de faire un travail historique et musicographique pour situer les origines de l'homme

et comprendre le créateur. Ce livre-là manquait. Lewis Porter – pianiste de jazz lui-même et enseignant – vient combler ce trou béant. La traduction de Vincent Cotro fait aussi partie de cette résurrection. En vérifiant les sources, en confrontant les

points de vue, auteur et traducteur dressent un portrait vivant de ce musicien voulant faire le bien autour de lui mais rempli d'une colère qui ne s'adressait à personne. Pour cette double raison, il fut considéré comme le porte-parole de toute une génération. Aujourd'hui encore sa musique nous prend, nous élance dans un maelström de notes pour nous faire sortir de nous-même. Coltrane reste indéchiffrable même si tout le monde joue un peu comme lui. Sa trajectoire, courte relativement – il meurt deux mois avant son 41^e anniversaire d'un cancer du foie –, permet de se rendre compte que le génie se construit, qu'il n'est pas inné, qu'il est le résultat d'une obsession dans le cas présent. Lewis Porter a fait là un travail de bénédictin pour faire renaître Trane, comme tout le monde l'appelle. Mission réussie ! ■ N. B.

• *John Coltrane, sa vie, sa musique*, Lewis Porter, Collection Contrepoints, éditions Outre Mesure, 368 p.



Ont participé : Nicolas Bénéès, Francis Dubois, Philippe Laville, Jacqueline Nacache, Micheline Rousselet

Un théâtre qui bouge

L'Étoile du Nord mène une action en direction des gens du quartier, avec la carte Voisin/voisine qui permet aux habitants des xvii^e et xviii^e arrondissements et de Saint-Ouen de profiter de réductions et d'informations sur toutes les manifestations organisées par le théâtre. Il a aussi établi des relations avec le milieu scolaire, et dans ce cadre présente *Les enfants*, d'Edward Bond, écrit pour deux acteurs professionnels et 15 adolescents choisis parmi des scolaires de Paris et Saint-Ouen. La pièce a déjà été présentée dans l'Essonne et le sera en Avignon, du 10 au 14/07 à La Manufacture. Le théâtre a des artistes en résidence, deux compagnies de danse et une compagnie théâtrale accueillie pour trois saisons, la Compagnie Estrarre qui présentera la saison prochaine *À court de forme*, des pièces courtes qui permettent à plusieurs compagnies de montrer leur travail. C'est aussi un lieu convivial. Il offre son hall aux compagnies. Ainsi à l'occasion de la présentation de sa pièce, *L'anniversaire*, Bruno Allain, qui est aussi plasticien, avait présenté ses « boîtes à cris ».

Cet été, du 10/07 au 4/08, le théâtre inaugure un festival, où la Compagnie Estrarre invite d'autres compagnies. Théâtre, un spectacle jeune public et les samedis du cabaret dans une ambiance festive seront à l'ordre du jour.

Micheline Rousselet

• *L'Étoile du nord*, 16, rue Georgette Agutte, 75018 Paris. 01 42 26 47 47. www.etoiledunord-theatre.com

Valeurs de la résistance, valeurs des élèves d'aujourd'hui...

L'AERI (Association pour des Études sur la Résistance intérieure) a été constituée en 1993 par quelques anciens résistants. Parmi eux, Lucie et Raymond Aubrac, Jean Pierre-Bloch, Serge Ravel, Hélène Viannay... Elle est affiliée à Fondation de la Résistance et a organisé une campagne à l'échelle nationale en vue de faire établir « l'histoire » de la Résistance dans tous les départements par des historiens locaux. Ces travaux sont présentés sur des cédéroms et des dvdédéroms fabriqués et diffusés par la Documentation Française, des CRDP, musées de la Résistance... Ceux actuellement réalisés et publiés sont de l'Ardeche, du Calvados, de la Charente, de la Corse, de l'Indre-et-Loire, de la Manche, de la Haute-Marne, de l'Oise, de l'Yonne ainsi qu'un DVD pour les huit départements de la région parisienne. Elle associe des enseignants et intervient dans les établissements demandeurs pour des projets pouvant s'étaler sur plusieurs mois, en faisant réfléchir les élèves sur leurs valeurs et sur celles dont les résistants étaient porteurs.

P. L.
Pour tout contact : Mme Laurence Thibault, directrice de l'AERI, 18, place Duplex, 75015 Paris. Tél. : 01 45 66 62 72. Courriel : lthibault@aeri-resistance.com

Actualité culturelle sur Internet

Chaque semaine, sur le site du SNES, à l'adresse www.snes.edu/snesactu/sommaire.php3 rubrique culture, de nombreux compléments : l'actualité culturelle de l'été, en particulier théâtrale, cinématographique, plastique, musicale, chorégraphique... des débats et conférences, actions, collègues créateurs, festivals... Accessible en permanence, pour les syndiqués (mot de passe de la carte nécessaire), la base « Réduc'snes » de la centaine de lieux partenaires acceptant de faire bénéficier les syndiqués d'un tarif réduit, dans diverses régions... Vous connaissez d'autres lieux pouvant accepter d'être partenaires, d'autres initiatives culturelles de qualité à soutenir ? Contactez-nous.

Philippe.Laville@snes.edu



À LIRE

Notre sélection

INTRODUCTION À L'ÉCONOMIE



Trois Repères pour s'apercevoir de la nécessité de la discipline sciences économiques et sociales (SES). Sous le titre générique : *Les grandes questions économiques et sociales*, c'est la réalité du fonctionnement de notre monde qui se trouve interrogée. Ces textes étaient, pour la plupart d'entre eux, parus dans *Le nouveau manuel de SES* (La Découverte, 2003), sous la direction de Pascal Combemale – qui vient de faire l'objet d'une nouvelle édition, plus aérée, plus en couleurs et conforme aux nouveaux programmes –, et sont actualisés. Essentiel.

• *Croissance, emploi et développement, Les mutations de la société française, Les enjeux de la mondialisation, Repères/La Découverte, Sciences économiques et sociales, nouveau manuel, Terminale ES, La Découverte.*

CRISE FINANCIÈRE ?



Le positif de cet ouvrage, insister, au contraire de la BCE, sur les tensions déflationnistes – des baisses de prix dues à la tendance à la récession – résultantes des politiques d'inspiration libérale menées dans tous les pays et prônées par les organisations internationales. Le négatif, croire que l'hyperpuissance américaine ne peut pas connaître de crise importante, de baisse brutale du dollar par exemple, en fonction de sa place dans le monde. Les arguments seront discutés et les auteurs en donnent suffisamment pour contester leur thèse même...

• *Les déséquilibres financiers internationaux*, Anton Brender et Florence Pisani, Repères/La Découverte.

DÉFINITIONS DU MARCHÉ



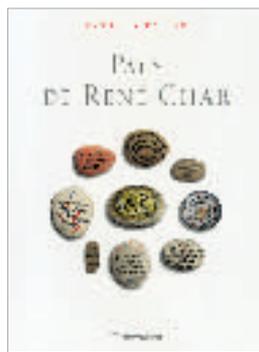
Comment analyser les « singularités » notamment mais pas seulement dans le domaine culturel ? Comment faire un choix entre différentes versions de la IX^e de Beethoven ? Sinon par le jugement. Comment définir le prix ? Par la rencontre de l'Offre et de la Demande ? Des questions intelligentes qui savent revoir des certitudes confortées par le libéralisme ambiant. L'auteur fait le lien avec l'individualisme démocratique en se permettant de citer... Besancenot ! Par contre, pour des raisons indéterminées, il ne prend pas en compte le *design* comme volonté de s'individualiser dans une société de plus en plus standardisée et marchandisée. Un livre intelligent, c'est rare.

• *L'économie des singularités*, Lucien Karpik, Bibliothèque des sciences humaines/Gallimard, 373 p.

DES HOMMES ET DES CHOSES



Axel Honneth est l'auteur dont on parle. Il veut se situer dans la continuité – et une dose de rupture



L'ANTI-ARAGON

Cent ans de Char

René Char aurait eu cent ans ce 14 juin 2007, s'il ne nous avait quittés en 1988... Il était logique qu'une exposition rende compte de son parcours allant du surréalisme au « retour aux montagnes », en passant par la Résistance moment qu'il a sublimé, le considérant comme la quintessence de la fraternité qu'il recherchera dans toutes ses œuvres comme dans ses amitiés. Une sorte de désillusion profonde marquera ses poèmes de la maturité. Deux ouvrages viennent en rendre compte. Le premier est le catalogue de l'exposition que lui consacre la Bibliothèque nationale de

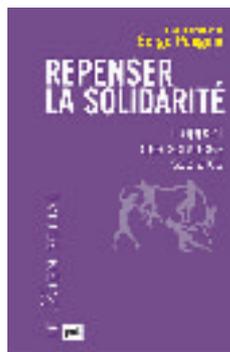
France – non exhaustif, il ne remplace pas la visite mais en donne envie –, le deuxième, dû à Marie-Claude Char, se veut plus « géopoétique » en montrant les paysages qui ont inspiré les dernières œuvres du poète, le fameux « retour aux montagnes », les visages aimés qui l'ont marqué, les peintres, les amitiés littéraires (Éluard, Camus)... Pour redécouvrir cet écrivain aux antipodes de la tornade aragonienne, forgeant les mots, les oxymores, les aphorismes pour construire une architecture compliquée sous sa simplicité apparente. ■ N. Bénéès

• *René Char*, Bibliothèque nationale de France/Gallimard. Catalogue de l'exposition. Elle est visible jusqu'au 29 juillet, BNF, site François Mitterrand. On pourra aussi entendre la voix du poète.
• *Pays de René Char*, Marie-Claude Char, Flammarion.

ÉTAT, JUSTICE SOCIALE ET SOLIDARITÉS COLLECTIVES

Comment répondre au libéralisme ?

Serge Paugam a réuni autour de lui quelques-uns des spécialistes des sciences sociales pour à la fois dresser un diagnostic de l'état de notre société et proposer des éléments de réponse aux crises sociales, politiques, économiques souvent vécues individuellement. Comment reconstruire des solidarités, comment changer la forme de l'État tout en restant dans la définition de l'État providence, comment s'inscrire dans la mondialisation ? Huit parties nous sont proposées. *Solidarité et justice sociale* pose la problématique qui se retrouve dans la dernière, *Quel modèle d'État providence ?* ou comment construire des solidarités dans le contexte de la mondialisation, de la construction d'un proto État européen incapable d'offrir un modèle social.



nations, de ségrégations urbaines et sociales et, dans ce cadre, la place fondamentale de la laïcité et de l'intégration. Les droits des femmes font intrinsèquement partie de la manière de repenser la solidarité pour sortir de la crise de société.

L'intensification du travail, le précaire, le RMI dessinent un nouveau paysage fait d'éclatement et d'individualisation. La désagrégation des liens collectifs en résulte, entre les générations comme entre les salariés. Les solidarités familiales prennent le pas sur des solidarités socialisées, avec une interrogation sur le concept même de famille... Un ensemble de contributions permettant de réfléchir sur les transformations vitales pour construire une nouvelle fraternité... La réponse au libéralisme ambiant passe par la réponse à ces interrogations. ■ N. B.

• *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*, Serge Paugam (direction), PUF/Le lien social, 980 p.

– de la théorie critique incarnée par Adorno et Horkheimer. Il critique Habermas et sa notion d'espace public en insistant sur les processus conduisant à la « chosification » des rapports entre les êtres humains. Il fait du concept de « reconnaissance », un concept clé pour transformer la société.

Sa version de la réification est de considérer la marchandisation des rapports entre les gens en prenant pour exemple l'entretien d'embauche ou la recherche d'un partenaire amoureux sur Internet. L'Autre se trouve considéré comme une Chose... Intéressant et stimulant même si le lecteur ne partage pas toutes les conclusions de l'auteur. ■ N. B.

• *La réification. Petit traité de Théorie critique*, Axel Honneth, Gallimard/Essais, 143 p.

CHEF-D'ŒUVRE

En 1903, W.E.B. Du Bois publie ce recueil d'essais, *Les âmes du peuple noir* en mêlant musique, le gospel, le blues, le « jazz » (il n'a pas encore de nom à cette époque) à l'analyse sociologique et politique. Sa problématique sera contestée par la suite, mais elle restera comme une incontournable référence. C'est le premier Noir obtenant un doctorat à Harvard, ne l'empêchant pas de s'opposer à Booker T. Washington. Il lance les études sur la place de la communauté africaine-américaine et sera à l'origine de la NAACP, premier organisme de lutte pour les droits civiques. Un livre superbe.

À la fois historique et actuel pour comprendre des débats toujours vifs sur la société américaine gangrenée dès ses origines par le racisme



se superposant et quelques fois dissimulant les conflits de classe. ■ N. B.

• *Les âmes du peuple noir*, W.E.B. Du Bois, traduit et postfacé par Magali Bessone, La Découverte/Poche, 339 p.

HISTOIRES

Orhan Pamuk a voulu raconter sa Ville, Istanbul, une ville d'Histoire et d'histoires. Il mêle les siennes à ces souvenirs. Ce n'est pas un travail de mémoire mais une sorte de plongée dans l'inconscient, le sien et celui de la Ville. Suivant un ordre qui est le sien, il emmène photographies, anecdotes et références à l'Histoire pour nous faire vagabonder dans Istanbul et dans sa biographie, pour nous perdre et nous retrouver. Il transcende ainsi son matériau pour réaliser une véritable œuvre qu'il faut découvrir en tant que telle. Dans le même temps, il nous en dit plus sur la Turquie d'aujourd'hui que bien des articles. En prime... ■ N. B.

• *Istanbul. Souvenirs d'une ville*, Orhan Pamuk, Gallimard, 446 p.



Notre sélection

► NOTRE PRÉHISTOIRE



Une nouvelle collection, *Archéologies de la France* veut rendre compte, à travers les recherches menées sur le territoire, des différents Âges de l'humanité. Les deux premiers traitent de *L'âge du bronze* et de *La révolution néolithique*. Si le lecteur fait abstraction du « en France », référence ambiguë laissant penser que la France a toujours existé, il aura un résumé des découvertes récentes et des interrogations nouvelles sur ces deux périodes.

• *L'âge du bronze en France*, Laurent Carozza et Cyril Marcigny, *La révolution néolithique en France*, Jean-Paul Demoule (sous la direction), INRAP/La Découverte, 156 p. et 180 p.

► HISTOIRE ET RUMEUR



Les rumeurs, on le savait déjà, ont la vie dure. Celle de Trotsky séjournant en Corrèze au château de Bity - celui des Chirac - en fait partie. Le leader de la révolution russe exilé, menacé de mort n'a jamais mis les pieds en Corrèze. Dommage pour lui et pour la Corrèze. Pourquoi cette rumeur s'est-elle propagée ? Pourquoi la Corrèze ? Les auteurs reviennent sur le contexte de ces années 1930, citent les journaux, les prises de position... et font un cours d'Histoire comme nous les aimons, avec ce qu'il faut de pincées venues du thriller et la trame d'un polar à écrire.

• *Trotsky en Corrèze. Généalogie d'une rumeur*, Gilbert et Yannick Beaubatie, Le Bord de l'Eau éditions, 272 p.

► UN OUTIL DE TRAVAIL



Ce recueil sera vite essentiel. Trois parties partagent l'ouvrage qui interrogent un sujet peu traité, les formes de la transmission des savoirs dans et hors l'école. *Ce que l'école doit à la société*, titre de la première partie, passe par l'étude des systèmes de pensée, de l'organisation des savoirs, des modes de transmission qu'est la pédagogie. Transition vers la deuxième partie sur la différenciation du curriculum, soit les rapports sociaux dans l'École pour, dans une troisième, présenter sous forme de notes de lecture, les auteurs les plus importants. Un instrument pour poursuivre des recherches nécessaires.

• *Les sociologues, l'école et la transmission des savoirs*, L'Enjeu scolaire/La Dispute.

► TRANCHE D'HISTOIRE

En juin 1940, la direction clandestine du Parti Communiste Français décide de négocier avec Otto Abetz, représentant de l'Occupant nazi en France pour obtenir la réparation de l'Humanité. Un document retrouvé récemment reprend l'argumentaire développé à ce moment-là. Cette position ne sera pas acceptée par tous les dirigeants, certains comme Tillon, Péri résisteront... Une page d'histoire qu'il fallait écrire.



• *Jun 40. La négociation secrète*, Jean-Pierre Besse et Claude Penner, Les éditions de l'Atelier, 207 p.

UN GUIDE POUR UNE COLLECTION

Le polar dans tous ses états



Comme chaque année, les libraires offrent le *guide du polar* édité par la collection Folio Policier, collection réunissant les auteurs anciens - Hammett, Chandler... - et nouveaux de ce genre curieux qui, pour exister, doit avoir comme sous-bassement la révolte contre un ordre social injuste. Ce guide, hormis les informations nécessaires pour se repérer dans cette littérature foisonnante, propose une nouvelle inédite de Joe R. Lansdale, un auteur texan créateur d'un couple de « détectives » privés, l'un Blanc et hétérosexuel, l'autre Noir et homo en lutte contre le racisme envahissant toute cette société américaine, celle du Sud en particulier. Une nouvelle en forme de métaphore de la société bushienne. Un dentier - sorte de représentation du système économique et social - va jusqu'à manger la personne qui le porte... Et une interview d'un auteur d'aujourd'hui qui, sans renouveler le genre, sait s'en servir pour un jeu de massacre réjouissant, sorte de vengeance qui nous est nécessaire. Caryl Férey, c'est son nom, marque, avec *La jambe gauche de Joe Strummer* - un hommage aux « Clash » -, une grande première : un inédit publié dans cette collection. Son « détective », Mc Cash vient de démissionner de la police pour retrouver sa fille. Il vient d'apprendre qu'il est père et commence sa formation. Pour protéger sa petite fille, il poursuivra promoteur immobilier, meurtriers jusqu'au Maroc. Un vrai carton. Le plaisir de la lecture provient de celui de l'écriture. Sans être totalement réussi, ce roman laisse percer un talent en train de naître. Avant d'arriver à ce numéro 467, Folio-Policier avait réédité les trois principaux James Hadley Chase dont *Eva* - son chef-d'œuvre - ainsi que les Jim Thompson, un des auteurs importants non seulement du genre mais de la littérature en général.

Cette collection couvre désormais toutes les branches du polar et du roman policier qu'il soit classé dans le thriller, dans l'historique, dans le psychédélique, dans l'Amérique avec *American Zazou* de Thomas Sanchez racontant le Los Angeles de 1943, dans la Russie via les œuvres d'Arkadi & Gueorgui Vainier ou dans la France actuelle. Pour s'apercevoir que cette branche de la littérature est vivante et vivifiante. Une collection de référence(s). ■

Nicolas Bénéis

• *Le guide du polar 2007*.

• *La jambe gauche de Joe Strummer*, Caryl Férey.

• *Deuil dans le coton, Éliminatoires, Monsieur zéro*, Jim Thompson, Folio-Policier, Gallimard.

► BLANCHE ET L'OUBLI

Elle s'appelait Blanche Meyer et fut le grand amour de Giono pendant 35 ans. À croire que Aragon avait entendu parler d'elle pour intituler l'un de ses grands romans, *Blanche ou l'oubli*... Annick Stevenson livre une sorte de biographie s'appuyant sur un journal retrouvé et les romans même de Giono. Qui l'a utilisée dans ses portraits de femme dont une certaine White. Un pan inconnu de la création de l'écrivain, un portrait de femme. N. B.

• *Blanche Meyer et Jean Giono*, Annick Stevenson, Actes Sud/Un endroit où aller, 253 p.

► UN ARSÈNE LUPIN BRITANNIQUE ?

Raffles est un cambrioleur-redresseur de torts semblant tout droit sorti de la plume de Maurice Leblanc. Illusion d'optique. E. W. Hornung l'a créé en 1898 bien avant la première aventure de notre Arsène national. Ce personnage résume une époque, celle des débuts du xx^e siècle, en empruntant certains traits de Sherlock Holmes. Logique : Hornung est à la fois beau-



frère de Conan Doyle et admirateur de son détective favori. Il en fera donc un successeur de Holmes, en trouvant un Dr Watson pour raconter ses exploits. Cette édition permet de le rencontrer, jusqu'à sa mort. Double, comme il se doit. N. B.

• *Raffles, cambrioleur amateur*, E. W. Hornung, préface de Francis Lacassin, trois nouvelles et un roman, Omnibus, 832 p.

► PROMENADE DANS L'HISTOIRE DE L'ART

On sait que l'art n'a pas d'Histoire, du moins du sens du progrès, mais il est possible de rendre compte des conditions de sa naissance, en décrivant les parcours des artistes. É. Pommier illustre les recherches sur la Renaissance qui voit poindre l'individu au détriment des castes avec comme conséquence la qualification de l'Art - ce grand « A » - comme séparé de la société, contrairement à l'art participant de la vie quotidienne. Tous les grands peintres sont convoqués, Dante servant d'introduit à cette nouvelle donne. Nous partons de Toscane en 1300 pour arriver à la fin du 16^e siècle. En cette compagnie, on ne s'y ennuie pas et les reproductions permettent de suivre les évolutions décrites. Ce pan de l'histoire culturelle éclaire l'Histoire ! N. B.

• *Comment l'art devient l'Art dans l'Italie de la Renaissance*, Édouard Pommier, Bibliothèque illustrée des Histoires/Gallimard, 539 p., 45 €.



NOS COLLÈGUES PUBLIENT

► COMPRENDRE LES CONFLITS

Le conflit orient-occident ne reposerait pas sur des oppositions religieuses contemporaines, mais sur - c'est du moins la thèse que défend l'auteur - cinq facteurs identitaires séculaires touchant au statut de l'individu, au rapport nomades-sédentaires, à la religion, au politique et aux inégalités riches-pauvres. Un ouvrage qui brosse le tableau de 25 siècles d'affrontements.

• *Orients/Occidents, 25 siècles de guerres*, Thierry Camous, PUF, mars 2007, 448 p.

► FABLE POLICIÈRE

Une plongée dans l'inconscient pour tenter de se définir et de trouver sa place dans un monde dont les lois nous échappent. C'est le thème de ce livre, c'est la quête de Sophie l'entraînant dans une tornade intérieure. Une façon de raconter Alice au pays des merveilles...

• *Les songes mortels*, Vincent Dufau, Thélès, 277 p.

► UN THÉÂTRE DE L'HISTOIRE

L'Atelier de Jean-Claude Grumberg fut un succès. Il avait su se servir de sa propre histoire et de l'Histoire - il est né en 1939, dans une famille juive -, des clichés du théâtre pour les transformer en œuvre d'art. Dans ce petit livre suggestif, Claudine Nacache-Ruimi met à jour les références de l'auteur et sa profonde originalité.

• *Étude sur L'Atelier de Jean-Claude Grumberg*, Claudine Nacache-Ruimi, Résonances/Ellipses, 120 p.



► CONNAISSANCE DE L'ADOLESCENCE

Voici un livre important pour les enseignants, souvent démunis, dont le désir est fort d'être vraiment présents pour les jeunes avec qui ils travaillent. On n'y trouvera pas de recettes pour étiqueter, nettoyer quoi que ce soit ; l'auteur nous mène dans l'épaisseur de la plus délicate des transitions, le temps de l'adolescence, en prenant appui sur sa pratique analytique, sur la pensée de Freud et de Lacan, et sur une connaissance fine des poètes au premier rang desquels Rimbaud. Qu'en est-il du corps et de la parole des ados ? Qu'est-ce qui s'affronte en eux ? L'enseignant peut-il leur offrir un espace de création tout en transmettant des savoirs ? C'est avec la langue que tout se joue et que l'adolescent trouvera la vraie liberté ; à prendre à bras-le-corps, ou si l'on osait, (mais c'est peut-être la même chose) à bras les mots pour se laisser embrasser par leur sonorité là où les adolescents à l'instar de Rimbaud sont pressés de trouver « leur lieu et leur formule ».

Patricia Cottton Daubigne

• *L'Éveil et l'exil. Enseignements psychanalytiques de la plus délicate des transitions : l'adolescence*, Philippe Lacadée, Éd. Cécile de Faut/Psyché.



SÉNÉGAL. L'intersyndicale de l'enseignement (ADES - FIDUEF - OIS - OIS/RD - SCEMES - SDEA - SELS - SELS/AUTHENTIQUE - SELS/ORIGINEL - SNEEL - SNEEL/CNTS - SNEEL/FCSNELAS/CNTS - SNELAS/FC - SUDES - SYDELS - SYPROS - UDEN - UES) a mené une lutte de longue haleine pour imposer des revendications de poids pour l'amélioration de la situation des personnels. Le SNES a profité du passage à Paris de Mamadou Diouf, secrétaire général du SUDES et coordinateur de l'intersyndicale, pour faire le point sur le mouvement.

Une action unitaire fructueuse

L'US : *Comment s'est construit ce mouvement ?*

Mamadou Diouf : C'est un mouvement qui s'est construit sur les leçons tirées de l'échec du mouvement de l'année dernière. Le SUDES a décidé, le 12 février, d'engager des discussions avec toutes les organisations syndicales de l'enseignement pour faire aboutir des revendications en souffrance depuis longtemps et pour faire aboutir la demande d'une « indemnité de recherche et de document » pour tous les enseignants. Cette indemnité créée récemment n'était attribuée qu'aux enseignants du secondaire et moyennant une surcharge de service de trois heures.

L'US : *Quels types d'actions ont été engagées ?*

M. D. : Il a fallu trois plans d'action massivement suivis par les enseignantes et enseignants sur toute l'étendue du territoire national pour faire aboutir nos revendications. Il s'agissait pour nous d'une bataille pour le respect de notre dignité d'éducateurs. Le gouvernement, loin de comprendre,



à tout mis en œuvre pour faire échouer le mouvement. Il a utilisé la répression, l'intimidation et la désinformation pour tenter de nous mettre en mal avec l'opinion et légitimer ses mesures anti-démocratiques.

Malgré cela le mouvement syndical a gardé son unité et sa force. Devant cette détermination, le Président Wade est intervenu pour résoudre le conflit.

L'US : *Qu'est ce que vous avez obtenu ?*

M. D. : Un engagement de 7 milliards de CFA de l'État pour le versement de l'indemnité à tous les personnels sans contrepartie. La distribution des actes de propriété pour les parcelles promises afin que les enseignants puissent se loger décemment. Un dispositif de formation continue à distance pour les vacataires et les volontaires.

La négociation du paiement des jours de grève. Ces résultats ont été jugés suffisants pour suspendre le mouvement bien que toutes les revendications ne soient pas satisfaites.

L'US : *Quelles leçons peuvent être tirées de ce mouvement ?*

M. D. : Tout d'abord que l'unité paye. Le gouvernement a joué la division sans succès sur les organisations syndicales du fait de la mobilisation des personnels sur le terrain.

Sans ce travail préparatoire à la base, le mouvement aurait volé en éclat dès les premières manœuvres du gouvernement. Cependant il faut rester vigilant. Il faut veiller à la mise en œuvre des engagements et il faut poursuivre pour obtenir d'autres résultats qui n'ont pas été pris en compte à ce stade. ■

*Propos recueillis par Roger Ferrari
roger.ferrari@snes.edu*



AFRIQUE DU SUD. Depuis trois semaines les personnels de l'éducation et de la santé ont cessé le travail pour obtenir une augmentation de salaire conséquente afin de bénéficier de la bonne santé économique du pays.

Afrique du sud : les salariés du secteur public toujours en grève !

C'est la grève la plus importante du pays depuis la fin de l'apartheid en 1994. La centrale syndicale COSATU dont le président, William Madisha, est également président du syndicat de l'éducation, SADTU, avait placé au départ la barre à 12 % d'augmentation. Suite à une grève totale dans les services publics et à d'énormes manifestations le 14 juin dans toutes les villes du pays, le gouvernement a proposé une augmentation de 7,5 %. Ces manifestations ont été soutenues par les travailleurs des transports, taxis, bus et trains, qui ont cessé le travail en solidarité, paralysant ainsi tout le pays. L'offre de 7,5 a été qualifiée de ridicule par Thulas Nxezi, secrétaire général du SADTU et président de l'Internationale de l'Éducation, qui avait participé au congrès national du SNES en 2005 au Mans. Après consultation des salariés, cette offre a été rejetée. Les organisations syndicales proposent un compromis à 9 %. Au problème des salaires s'ajoute la question du licenciement de 600 infirmières sur lequel le gouvernement ne veut pas revenir. C'est l'épreuve de force avec le gouvernement et le président Mbeki, qui essayent de diviser le mouvement et menacent de faire intervenir l'armée pour « faire respecter la liberté du travail ». Ce mouvement peut avoir des conséquences importantes sur l'avenir politique de l'Afrique



À Durban le 21 juin, des étudiants avec les travailleurs du secteur public

© AFP/Rejesh Jantilal

du Sud. Il faut savoir que le COSATU est membre de l'African National Congress (ANC) dont il juge l'action insuffisante pour améliorer la situation des catégories les plus défavorisées. Le SNES exprime son soutien aux fonctionnaires d'Afrique du

Sud dans leur action pour l'augmentation de leurs salaires. Il s'agit là d'une mobilisation dont le résultat aura des conséquences sur tout le continent. ■

Roger Ferrari
roger.ferrari@snes.edu

ALLEMAGNE. Le cinquième congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation aura lieu à Berlin du 20 au 25 juillet 2007.

Internationale de l'Éducation

Grand moment de rencontre et d'échange intersyndical puisque l'IE est de loin la plus grosse fédération syndicale mondiale, représentant 30 millions d'enseignants et de travailleurs de l'éducation, du périscolaire à l'Université, dans plus de 160 pays. Six délégués du SNES FSU y participeront aux côtés de ceux du SNEP-FSU, SNUIPP-FSU et du SNCS-FSU. Syndicalisme, situation des personnels, égalité salariale, qualité de l'éducation et justice sociale sont les principaux thèmes de réflexion donnant lieu à quatre résolutions proposées par le bureau exécutif et pour lesquels le SNES propose de nombreux amendements. Le SNES participera en marge du congrès à diverses



réunions sur l'enseignement supérieur, les femmes, les droits des LGBT. Avec les autres syndicats français (SGEN-CFDT, FEP-CFDT, SNETAA, UNSA Éducation), il présentera deux résolutions : une à l'initiative du SNES sur la place du religieux à l'école et une à l'initiative du SGEN sur la défense et le développement de l'enseignement public.

L'expérience passée a montré qu'en construisant des convergences nous pouvons faire adopter des textes détermi-

nants pour l'avenir des systèmes éducatifs, comme l'exigence d'exclure l'éducation du champ de l'AGCS par exemple.

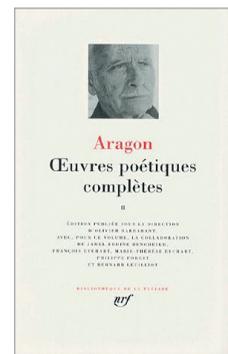
Pour la composante européenne, il sera extrêmement important de renforcer le syndicalisme enseignant, notamment pour interpellier la commission européenne à des fins de justice sociale. Fin juillet, Berlin sera le lieu où SNES, SNEP, SNUIPP, SNCS vont s'engager auprès de nombreuses autres forces syndicales pour faire de l'IE une fédération à l'écoute de ses syndicats, capable de porter leurs revendications, de soutenir et fédérer leurs actions en faveur d'une éducation de qualité, publique gratuite pour tous. ■

Dominique Giannotti

FENÊTRE SUR LOUIS ARAGON ET UN ARAGONIEN...



LES ÉDITIONS GALLIMARD, dans la Bibliothèque de la Pléiade, ont fait un saut jusqu'à la dissidence. Une dissidence polie, proche de toute l'histoire des désillusions de ce xx^e siècle qui en compte de nombreuses, en même temps qu'il s'était conjugué, au moins dans ses premières années, en barbarie - la Première Guerre mondiale - et espoir, la révolution russe de 1917. Le poète de ces désillusions, poète du verbe des premiers temps, poète biblique dans cette conception qui fait des mots le propre de sa construction, une construction fragile d'un château de cartes, pipées bien entendu - nous n'en avons guère d'autres à notre disposition -, c'est Louis Aragon. Ses *Œuvres poétiques complètes*, en deux volumes, viennent de faire l'objet d'une édition dans cette collection réunissant les classiques de tous les temps sous la direction d'Olivier Barbarant qui vient de passer plusieurs années en cette compagnie.



Un inventeur de lui-même

Louis Aragon ! Ce simple nom suscite des images. Un flash, la rencontre avec Breton, rencontre amoureuse, forcément amoureuse. Un autre, Elsa Triolet la dédicataire de tous ces poèmes à la gloire... de la poésie, des mots, de ceux formés comme ceux appris, de ces mots valises dont on sort difficilement - stalinien par exemple -, de ces mots remplis de soi lorsque « soi » existe seulement par le verbe, de ces mots formant amoncellement qu'ils soient écrits ou parlés, pour se cacher derrière eux, eux qui ne font que mentir alors que chacun recherche la vérité sinon sa vérité. Et deux autres encore. Le partisan du pacte germano-soviétique en 1939, le stalinien capable de tous les faux témoignages pour défendre la ligne « juste », officielle et le vieil homme redevenu, par une grâce puisée on ne sait à quel ciel, adolescent affichant son homosexualité au moment même où il avait failli être canonisé. Et puis l'oubli se souvenant de Blanche... L'oubli l'oublia au moment de son centième anniversaire, en 1997 - il faut se souvenir qu'il naît en 1897, soit à la fin du XIX^e dont il gardera l'essentiel, le romantisme - pour le remettre au goût du jour.

Le temps des désillusions

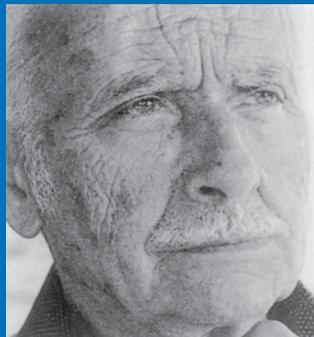
Il faut dire que la chute du Mur de Berlin était passée par là, par lui aussi peut-être. Qui sait ? Ce mois de novembre 1989 avait vu le monde, le sien, s'écrouler. Un autre monde, différent, commençait sa difficile naissance. Un monde de guerres. Surtout de désillusions. Se découvrait un autre Aragon que celui des images que plusieurs générations ont véhiculées. Le plus mordant - et le fait est qu'il savait

le faire, des mauvaises langues disent qu'il ne faisait guère autre chose -, André Thirion, dans *Révolutionnaires sans Révolution*⁽¹⁾, le décrira comme « faible » et sous la coupe d'Elsa Triolet. Son adhésion au Parti Communiste Français le coupera d'André Breton comme ses déclarations à l'emporte-pièce, déclarations qu'il donnera toujours

des illusions perdues. La question d'aujourd'hui c'est d'essayer de les retrouver sans s'y perdre... Peut-il être un guide ? Il aurait refusé le terme et le rôle, du moins je veux le croire à la lecture de ses vers arrivant à conquérir le statut de « classique » alors qu'ils éclatent de partout dans des habits trop justes pour eux. Il a voulu défendre la poésie

Louis Aragon. Il vivra dans une imposture permanente. Avec une sorte d'angoisse de vivre - Olivier Barbarant parle de « panique ». La sensation est assez juste. Il se raccroche aux mots, à la poésie surtout, à ce travail sur l'écriture. Lui qui dénigre l'écriture spontanée, automatique des surréalistes l'utilise à sa façon. Il écrit peu sur la musique mais se sert de la création spontanée, improvisée du jazz. Cette musique est de l'avant-garde. Il cite à tort et à travers. Ainsi « la mer », oui celle de Charles Trenet - une de ses plus mauvaises chansons qui fit un tube - dans *Le roman inachevé*, sous le titre *Le vieil homme*, en même temps que s'entendent des réminiscences de Mallarmé, le tout sublimé par le Bel-Canto. Il aimait l'Opéra, dit son chronologue, et le chant grégorien...

Deux jeunes hommes



Ces deux photos ornent les deux tomes de ces œuvres poétiques. Elles sont révélatrices de l'évolution d'Aragon. Le jeune homme de gauche veut avoir les yeux de celui qui sait et le jeune homme de droite ceux du doute et des désillusions successives qui n'ont pas eu raison de sa jeunesse. Il est prêt à tout effacer, à tout reprendre à zéro - cette chanson d'Édith Piaf lui va comme un gant -, à se construire de nouveau, peut-être vivre enfin.

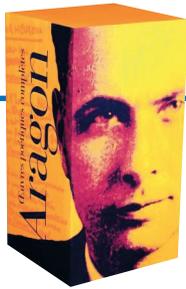
l'impression d'avoir noyées dans le flot des autres mots, des autres déclarations. La profusion est sa marque, sa contrepartie même. Encore et encore. Plus, toujours plus. Que peut-il en rester sinon un lit de ruines, une sorte de désolation qui était la sienne et qui devient, par un retournement étrange celle des générations d'aujourd'hui. On pourrait dire que, comme à la Samaritaine - avant qu'elle ne ferme pour devenir à son tour une ombre, un proverbe dont on ne connaît plus les raisons -, on trouve de tout chez Aragon. Surtout

classique et pour ce faire, il fallait la bousculer, lui faire rendre gorge pour qu'elle renaisse plus classique que jamais.

Il nous a fait croire - plus exactement il a fait croire à ses contemporains - qu'il vivait, qu'il partageait des passions. Or, Louis Aragon, on peut le dire maintenant, n'est qu'une invention. Il connaîtra son père très tard, sa mère le fera vivre dans les traditions d'une bourgeoisie sans moyens, lui, le fils naturel - une infamie dans ces époques reculées - sans nom et surtout pas celui de

Chansons et poésie

Mélange de savant et de populaire. Il ne choisit pas. Il colle. Dans sa discothèque (*dixit* Olivier Barbarant), des disques de Johnny Hallyday qu'il écoutait⁽²⁾. Il connaissait tout - il est facile d'en trouver les traces dans ces poésies - de cette chanson française des années 30-40. Sa poésie s'essayera à chanter tout autant. Tout autant que ces airs du Moyen Âge qu'il aimait ou de ces élans romantiques issus du XIX^e siècle. Les poèmes de la Résistance seront de cette eau. Une eau claire, chantante, rayonnante malgré la période. Un peu trop française lui sera-t-il reproché. Peut-être à tort. Rappelons que l'ode à Staline est de la plume d'Eluard et non pas d'Aragon. En tout cas, il faut vérifier et ces volumes servent de témoignages. Dirai-je que j'ai découvert là un auteur que je ne



connaissais – comme beaucoup – que par bribes. Que l'ordre chronologique oblige à s'interroger sur ce processus de création qui ne recule devant rien. Le mouvement est surprenant. Du cryptage au décryptage, par le même à des moments différents comme s'il voulait déchirer le voile qu'il avait eu tant de mal à construire, comme s'il voulait se présenter nu au lecteur pour qu'il puisse, à son tour, ce lecteur, faire vivre le vers, et ainsi faire renaître une fois encore Louis Aragon, fils de personne, fils de ce vent de mots. Il commence par une poésie hermétique, fait remarquer justement le maître d'œuvre de cette intégrale pour arriver à la clarté. C'est le cas sur ses origines par exemple. Il oblige, du coup, comme pour un bon roman policier – qu'il n'aimait pas, du moins il n'en lisait pas, c'est Elsa l'amateur de ce genre –, à revenir en arrière, relire les premières œuvres, revoir là où il s'était livré alors que nous n'en savions rien. Un exercice qui n'éclaire pas pour autant le mystère de la création.

Des études universitaires le dépouilleront, le mettront à nu, pour lui faire revêtir de nouveaux habits. Il résistera. Difficilement. Jusqu'à se faire embaumer. Pas pour longtemps. Paradoxalement, c'est donc la Pléiade, pourtant spécialiste en sarcophages, qui lui redonne de la consistance. Une psychanalyse sommaire pourrait laisser croire que l'absence du père, donc la recherche vaine forcément vaine en paternité a été à l'origine de cette longue quête dans la poésie de lui-même. Peut-être. Chez lui se ressent le besoin pathologique d'en faire trop pour avoir une chance de se faire admettre, reconnaître.

Amoureux du vers

Jean Ristat, qui a beaucoup travaillé avec Aragon à la première édition chronologique de ses œuvres, est l'auteur d'une préface qui n'en est pas une, comme *Le paysan de Paris* repris ici, par la volonté d'Aragon, n'est pas un roman et on se demande si c'est de la poésie.

Olivier Barbarant, le maître d'œuvre de ces deux volumes, est tombé amoureux de cet homme fait poésie, construit sur le sable des mots, de cet homme dont le lec-

teur se demande s'il a vraiment vécu ou si ce ne fut qu'une machine à vers. Faire des vers semble être son but ultime. La chronologie qui ouvre ces deux volumes partagés par l'année 1954 est en elle-même un acte de passion. Il donne l'impression d'écrire l'agenda de Louis Aragon, en le suivant presque jour par jour. Rien ne semble échapper à l'œil de ce « Big Brother ». Déclarations, écriture, prises de position... tout y est. Toutes les images dont nous parlons plus haut se chevauchent, se superposent. Elles ne sont pas fausses. Ce ne sont que des images. La réalité se dérobe. Il faut ajouter, comme toujours dans cette collection, les notes et variantes, mais ici, en plus, les traductions réalisées par Aragon. C'est une somme. Une volonté de le remettre à sa place... ■

Nicolas Bénéès

1. Première édition chez Robert Laffont, 1972, réédité dans la collection défunte « Révolutions », Babel/Actes Sud en 1999. Il raconte, et de ce point de vue il vaut mieux que sa réputation dont je me suis fait l'écho dans le crochet, ces temps où les surréalistes triomphaient. Il avait 20 ans et n'avait laissé « personne dire que c'est le plus bel âge de la vie » (pour citer Paul Nizan dans *Aden Arabie*).

2. Johnny le Suisse sarkozien ne lui a sans doute pas rendu la pareille. Je ne crois pas que Johnny ait lu Aragon. Peut-être à l'école...

Références

Cette édition de La Pléiade reprend toute l'œuvre poétique d'Aragon dans l'ordre chronologique. Le tome 1 part de *Feu de joie* où l'influence de Philippe Soupault est perceptible, pour aller à *Mes caravanes* en passant par *Hourra l'Oural*, poème épique d'une Union Soviétique rêvée, *Les yeux d'Elsa* ainsi que des traductions, des textes épars écrits jusqu'en 1954. Cette année-là permet de passer au tome 2 commençant par *Les yeux et la mémoire*, *Le roman inachevé*, se terminant par des écrits sur la poésie permettant de se rendre compte d'une méthode de construction poussant à la déconstruction pour faire vivre toute la poésie, en bousculant toutes ses traditions. Ce deuxième tome donne l'impression de rendre lisibles, compréhensibles les poésies cryptées du premier tome.

N. B.

- Aragon, *œuvres poétiques complètes*, tome 1, 63 euros jusqu'au 31/12/07, 70 euros après.
- Aragon, *œuvres poétiques complètes*, tome 2, 62 euros jusqu'au 31/12/07, 70 euros après.

Questions à Olivier Barbarant

Comment devient-on aragonien ?

Il faut commencer par dire que ce n'est pas dans les gènes. D'abord l'amour de la poésie. En rendant grâce, comme il le fait dans *Je ne suis pas Victor Hugo*, sorte d'autobiographie qui, bien sûr, n'est pas totalement une, tout en l'étant, des professeurs de français capables de donner le goût d'une écriture qui ne fait pas d'esbroufe permettant de distinguer ces engouements passagers de ceux qui construisent une vie. Au collège d'abord puis au lycée par l'étude du *Roman inachevé* pour ensuite l'oublier en se plongeant dans la poésie contemporaine à commencer par René Char, l'anti-aragonien par excellence. Pourtant la thèse renoue avec les amours aragoniennes confortées par le sujet à l'agrégation sur *Aurélien*. On redécouvre à l'époque le Aragon romancier. On disserte beaucoup sur « Blanche ou l'oubli ». Depuis 1994, il n'a guère quitté Aragon. Il a trouvé là un rapport au vers qu'il voit dans la grande tradition de Racine. Il a été ébloui – il n'est pas le seul bien sûr – devant l'énormité de l'œuvre. Il la considère comme une véritable machine à penser parce qu'elle prend à rebours tous les apprentissages et se mêle d'impuretés. Un penseur intempestif obligeant à repenser l'aventure du xx^e siècle. Pour lui, Aragon a été l'inventeur du vers débordé – une sorte de critique de l'intérieur –,



Olivier Barbarant

pour lui redonner du souffle, de la présence, lui dessiner un avenir. Il a fait chanter le désenchantement. Son exigence formelle se noue avec l'histoire de la poésie. Chaque fois qu'il écrit, dit-il, il paie sa dette à Aragon... qui maintient le lyrisme, la tension. Construire et détruire dans le même mouvement pour surprendre et séduire, c'est aussi ce qu'il retient du poète, en quoi il voit un geste libérateur. Le passé ne l'emprisonne pas. À chaque fois il rechantera « non rien de rien », il ne regrette rien, il repart à zéro.

Avec la réalisation de ces deux volumes, Olivier Barbarant – né en 1966, poète et écrivain, voir encart, professeur en khâgne – se trouve à la fin d'un cycle.

À quand une nouvelle naissance ? Une nouvelle passion ? N. B. • Rencontre du 5 juin 2007.

Olivier Barbarant, poète et prosateur

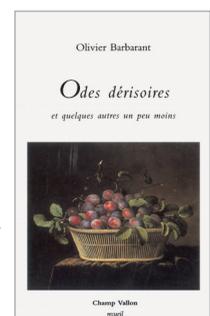


Sans surprise, il a consacré un ouvrage à Aragon, *Aragon : la mémoire et l'excès* en 1997, résultat de sa thèse. Mis à part cet hommage à cet auteur qui l'a fortement marqué de son empreinte, ses livres se partagent en poèmes et en une prose qui fleurit bon les souvenirs cryptés plus ou moins autobiographiques. C'est le cas de *Je ne suis pas Victor Hugo*, sorte de dialogue imaginaire avec son grand-père lui permettant d'effectuer des retours en arrière pour essayer de se construire, de se voir. Une écriture souvent au ras de l'émotionnel. Ses références mêlent les poètes, Caravage, Colette, ses professeurs de français l'obligeant à prendre conscience de la vacuité de certains auteurs qu'il voulait

aimer, comme ses rencontres amoureuses ou amicales. Sa poésie démontre sa volonté de mêler le quotidien, les icônes de la société de notre consommation à l'érotisme comme aux citations savantes. En cela, il se trouve bien le continuateur – sans qu'il y ait imitation – d'Aragon. Comme lui, il veut faire éclater le vers pour le conserver, le rendre actuel, lui donner une nouvelle légitimité. On lira le titre *Odes dérisoires et quelques autres un peu moins* comme de l'ironie, la distance nécessaire vis-à-vis de sa propre création.

N. B.

- Tous ses livres sont publiés aux éditions Champ Vallon.



CAPN

Accès au corps des certifiés

La traditionnelle CAPN d'accès au corps s'est tenue début juin et continue à être marquée par une réduction des demandes.

Ainsi, pour l'accès par le décret 72 (permettant un reclassement par reconstitution de carrière) il n'y avait que 138 candidats contre près de 200 l'an passé. Certes, trop de candidats n'ont pu « passer le cap » des CAPA du fait de l'avis défavorable émis par les corps d'inspection, dont certains n'ont toujours pas admis que l'on puisse devenir certifié par une autre voie que celle des concours (voie qui se réduit aussi année après année) et n'hésitent pas à utiliser des justifications qui n'honorent pas leurs auteurs (ex. : avis défavorable à un PE car il n'a pas d'expérience du second degré).

Les 138 stagiarisés au 01/09/2007 se répartissent comme suit : 61 PLP, 59 PE ou instituteurs, 7 PEGC et 11 AE. Compte tenu que le décret 89 (réservé aux seuls AE), n'a permis de prononcer que 8 stagiarisations (13 candidats initiaux, mais 7 avis défavorables dont



© Clément Martin

2 furent levés en CAPN), ce n'est pas encore cette année que le corps des AE sera éteint.

Il y avait en effet, en avril 2007, encore 839 AE, dont 317 en disponibilité ! Au rythme actuel des intégrations (sans tenir compte des départs en retraite), il faudrait plus de 40 ans pour mettre cette catégorie en extinction complète. À l'heure où l'on parle d'extinction de la classe normale des PEGC, il n'est pas acceptable que le corps des adjoints d'enseignement reste le seul à être bloqué bien en-deçà de l'in-

dice 658 (celui du 11^e échelon des certifiés, et ne parlons pas des indices de la hors-classe...). Il serait grand temps que le ministère décide, comme il le fit pour les PTA et plus récemment pour les PLP1 et les CE, d'intégrer tous les AE restants pour en finir définitivement et rapidement avec cette catégorie. Il est nécessaire aussi que soit enfin rouvert le dossier de la nécessaire réparation des injustices produites par les modalités de reclassement des décrets 89 et 93. ■

J.-C. Richoilley, F. Giovanazzi

GRETA

Vers le démantèlement ?

Suite au rapport sur la situation des Greta, les propositions de l'Inspection générale sont simulées dans plusieurs académies. Ces simulations ont pour but d'identifier et analyser les conséquences qu'aurait la suppression des Greta et leur remplacement par le GIP-FCIP académique (Groupement d'intérêt public-Formation continue, insertion professionnelle).

Le réseau risque d'être démantelé si ces propositions sont mises en application.

C'est supprimer ce qui fait leur spécificité, à savoir en particulier, le maillage qu'ils ont pu réaliser sur tous les territoires, le recours à des formateurs qualifiés issus de la formation initiale et enfin le contrôle paritaire de leur activité dans les CA des établissements supports.

Ces propositions interviennent simultanément à la suppression massive des postes gagés et avec eux à la disparition des titulaires (sur postes gagés) de la Formation

initiale parmi les personnels permanents de la FCA.

À terme, ce sont tous les postes des personnels permanents (contractuels et titulaires) des Greta qui pourraient être supprimés avant le redéploiement d'une partie d'entre eux au niveau académique du GIP-FCIP.

En effet, cette structure étant précaire par définition, car d'une durée de six ans, elle ne peut recruter que des CDD en personnels propres. Elle ne permet aucune représentativité des personnels et se retrouve de fait seule décisionnaire. Cela ne peut que nous interroger sur le devenir des droits des personnels, avec le risque annoncé d'une zone de non-droits.

Ce choix est en contradiction totale avec l'objectif d'une Formation tout au long de la vie, ambitieuse, de qualité, au service de tous. Une politique de formation pérenne s'impose afin de sécuriser les parcours professionnels des actifs et de tous les jeunes et adultes en difficulté d'in-

sertion professionnelle et par conséquent sociale.

Il nous faut donc intervenir à tous les niveaux : établissement support du Greta, rectorat, délégation académique à la formation continue (DAFCO), Régions (en charge de la formation professionnelle continue), gouvernement et ministère de l'Éducation. Il faut sauver un outil essentiel au service du développement du pays.

 Notre objectif est de maintenir le réseau des Greta en tant que service public de la formation continue dans l'Éducation nationale, d'assurer la pérennité et la qualité du service de formation continue, et de faire évoluer le réseau pour qu'il soit au service des nécessités de qualification et d'insertion de tous, dans une perspective de service public de Formation tout au long de la vie. ■

Secteur Greta
fca@snes.edu

CPE Affectation des stagiaires

La commission d'affectation des CPE stagiaires dans leurs académies de stage aura lieu le mardi 24 juillet, les fiches sont à renvoyer au secteur CPE national, par courrier ou par courriel à cpe@snes.edu. Tél. 01 40 63 29 58. Des collègues CPE seront à votre disposition avant et après la commission au secteur CPE.

Les capacités d'affectation dans les académies n'ont pas été communiquées, dans un premier temps, aux élus du personnel ; nous avons dû interroger chaque académie. Il apparaît que certaines capacités sont extrêmement faibles (par exemple trois stagiaires pour l'académie de Nice) et ne permettront pas de régler des situations de collègues avec des rapprochements de conjoints et des enfants. Le secteur formation des maîtres est intervenu à ce sujet au ministère et nous pouvons espérer une amélioration partielle.

Le problème de fond reste la baisse des recrutements (200 pour environ 500 départs du corps des CPE), ce qui conduit certains IUFM à fermer des formations et réduit les possibilités d'affectation des stagiaires.

Mauvais mouvement

Dans le même temps, les recteurs, qui ont refusé d'accroître leurs capacités d'accueil de titulaires lors du mouvement national, ont provoqué le plus mauvais mouvement que nous ayons connu avec le plus faible taux de satisfaction de demandes. Et, paradoxe, certaines académies refusent aux collègues des temps partiels ou une disponibilité pour suivre son conjoint. Le SNES intervient pour que ces droits soient respectés. D'autres rectorats choisissent de récupérer des postes en zone rurale, voire de créer des postes partagés sur deux établissements.

Incertitude

L'année qui s'ouvre sera pour les CPE stagiaires pleine d'incertitude. Si les CPE ont bien été réintroduits dans l'arrêté du cahier des charges de la formation, ils ne figurent pas dans l'annexe qui fixe les compétences attendues des professeurs. Le temps de stage en responsabilité a été porté de 432 à 576 heures annuelles, et pour autant l'arrêté du 19 décembre 2006 semble réserver la formation continue (quatre semaines la première année de titulaire et deux semaines la seconde) aux professeurs des premier et second degré.

 De belles batailles s'ouvrent en perspective, et nous continuerons de porter auprès du ministre et de l'Inspection générale, que nous avons rencontrée le 28 juin (compte rendu à venir), des exigences quant au cadrage national de la formation des CPE. La situation doit continuer à évoluer dans le cadre des missions définies par notre circulaire de fonction.

HORS-CLASSES Bilan contrasté

Nous avons obtenu par notre mobilisation une augmentation significative des possibilités de promotion pour cette année. Cependant, le ministère n'a pas traité de manière équitable les différentes catégories, ce qui est particulièrement inacceptable. Les CPE et les PEGC (classe exceptionnelle pour ces derniers) ont été exclus de toute amélioration, les CO-Psy toujours ignorés en matière de débouché de carrière. Avec 7 041 promotions, l'augmentation pour les certifiés est de 27 % alors que c'est 51 % pour les agrégés (2 077 promotions – 1 375 en 2006). Comme le montre aussi la répartition opérée sur des bases contestables par le ministère – cf. tableau – l'augmentation s'échelonne entre 10 % et 38 % selon les académies !

En cette fin d'année scolaire se réunissent les dernières CAPA examinant les promotions 2007 à la hors-classe pour les certifiés et les CPE, et la CAPN des agrégés se tiendra les 3-4 et 5 juillet.

S'il est donc encore impossible d'en tirer un bilan d'ensemble précis, on peut d'ores et déjà dire que les écarts entre les académies s'accroissent et que les inégalités entre les disciplines et entre les établissements demeurent fortes malgré l'intervention des élu-e-s du SNES dans les CAP. Quelle que soit la catégorie, des collègues en fin de carrière sont toujours injustement interdits *a priori* d'accès à la hors-classe du fait de critères de choix arbitraires, même si ici ou là quelques situations individuelles peuvent être réglées dans les CAPA.

Nous avons imposé la reconnaissance de la dévalorisation salariale que subissent aujourd'hui nos métiers et qui frappent durement nos catégories. Nous avons fait avancer l'idée que l'échelonnement indiciaire entre 1,25 SMIC en début de carrière et 2,5 SMIC au 11^e échelon pour les certifiés et assimilés est insupportable. Le président de la République comme Xavier Darcos, le nouveau

ministre de l'Éducation nationale, le proclament volontiers. Les réponses ne peuvent passer par des heures supplémentaires plus nombreuses alors que nous avons besoin au contraire d'alléger notre charge de travail pour une meilleure prise en charge des élèves et construire la réussite de tous. Elles ne peuvent pas plus reposer sur une différenciation entre les situations d'exercice, les fonctions exercées.

S'il faut revenir sur les modalités imposées contre l'avis unanime des organisations syndicales pour

l'accès à la hors-classe, il est particulièrement nécessaire d'obtenir des mesures générales qui permettent une revalorisation salariale à toutes les étapes de la carrière et d'accéder en fin de carrière aux indices actuels de la hors-classe. Le SNES portera fortement ces exigences dans les tables rondes sur le métier. Pour les faire pleinement aboutir, il faudra dès la rentrée l'engagement collectif de la profession dans la continuité des actions menées cette année. ■

Nicole Sergent

PEGC Accès hors-classe

PEGC - contingents de promotions 2007

	PEGC Hcl.	PEGC Cl. Exc.
AIX-MARSEILLE	2	42
AMIENS	1	60
BESANÇON	0	32
BORDEAUX	2	107
CAEN	2	43
CLERMONT-FERRAND	6	43
CORSE	0	6
CRÉTEIL	2	50
DIJON	4	50
GRENOBLE	3	60
GUADELOUPE	2	31
GUYANE	0	0
LILLE	7	135
LIMOGES	0	22
LYON	5	64
MARTINIQUE	2	35
MAYOTTE	0	5
MONTPELLIER	2	57
NANCY-METZ	2	95
NANTES	2	60
NLE CALÉDONIE	0	0
NICE	2	33
ORLÉANS-TOURS	7	76
PARIS	3	19
POITIERS	4	80
REIMS	3	42
RENNES	5	50
RÉUNION	0	29
ROUEN	7	59
STRASBOURG	3	72
TOULOUSE	6	53
VERSAILLES	4	59
Hors académie	0	0
Total	88	1 569

La décision politique d'extinction de la hors-classe est prise et le nombre de collègues encore classe normale est aujourd'hui très faible. Les contingents de hors-classe attribués par le ministère à chaque académie correspondent d'ailleurs exactement au nombre de PEGC de classe normale présents et susceptibles d'être promus. On ne peut pas comprendre dans ce contexte que certains recteurs continuent d'interdire de promotion certains collègues par le biais d'avis défavorables retardant ainsi l'extinction définitive de la classe normale. Le SNES, avec les autres syndicats de la FSU concernés, conteste fortement ces pratiques dans les CAP. Nous demandons au ministre de prendre les mesures nécessaires pour que l'extinction de la classe normale, depuis si longtemps annoncée, devienne enfin une réalité. ■ F. G.

	Certifiés	Évolution	En %	CPE	Évolution
AIX-MARSEILLE	295	65	28	8	
AMIENS	198	45	29	5	-1
BESANÇON	159	35	28	4	1
BORDEAUX	334	80	31	8	
CAEN	159	33	26	4	
CLERMONT-FERRAND	141	30	27	4	
CORSE	43	10	30	1	
CRÉTEIL	362	72	25	10	
DIJON	184	42	30	6	1
GRENOBLE	345	76	28	8	
GUADELOUPE	69	16	30	2	-1
GUYANE	24	6	33	0	-1
LILLE	469	102	28	13	
LIMOGES	88	20	29	3	
LYON	288	58	25	8	
MARTINIQUE	59	12	26	2	
MAYOTTE	29	8	38	0	
MONTPELLIER	281	64	29	7	
NANCY-METZ	267	25	10	6	
NANTES	317	76	32	8	1
NLE CALÉDONIE	16	3	23	0	
NICE	210	47	29	5	
ORLÉANS-TOURS	274	64	30	7	
PARIS	208	38	22	6	
POITIERS	186	42	29	5	-1
REIMS	152	34	29	4	1
RENNES	310	73	31	10	3
RÉUNION	140	36	35	3	-1
ROUEN	223	48	27	5	1
STRASBOURG	213	48	29	6	1
TOULOUSE	294	65	28	9	1
VERSAILLES	501	93	23	11	-1
Hors académie	203	41	25	4	1
Total	7 041	1 507	27	182	5

MI-SE ET AED : À LA REMORQUE DU SMIC

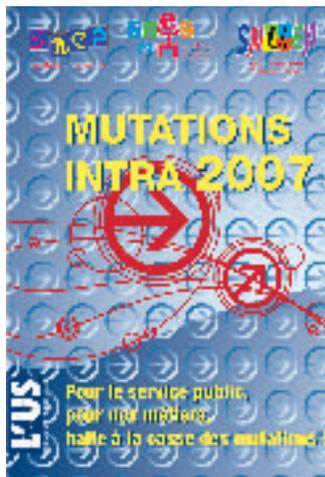
Les surveillants, MI-SE ou AED, sont de fait rémunérés au SMIC. Plus exactement leur indice théorique de rémunération (276) est depuis plusieurs années en dessous du minimum de traitement de la fonction publique. Celui-ci augmente chaque 1^{er} juillet à la remorque du SMIC ; ce sera encore le cas en 2007, malgré l'absence de coup de pouce donné au SMIC.

MI-SE et AED seront donc rémunérés à partir du 1^{er} juillet à l'indice 283 (brut : 1 283,20 euros mensuels). Cela représente une augmentation de 1,07 %. Le congrès du SNES a jugé inacceptable que des personnels dont on exige le bac soient rémunérés au niveau du SMIC et a réaffirmé sa revendication immédiate de l'indice 296 (brut mensuel 1 342,15 euros) en vue d'atteindre rapidement l'indice 394 (1 786,50 euros).

Après l'intra, les affectations pour 30 000 TZR

Dans toutes les académies, les commissions d'affectations (FPMA et CAPA) de la phase intra sont désormais achevées. Près de 66 000 demandeurs étaient concernés : environ 16 000 « entrants » et plus de 49 000 participants « intra pur ». Les commissaires paritaires du SNES ont fourni sur les projets de mouvement un lourd travail de vérifications (créations/suppressions de postes, respect du barème pour tous, affectation des collègues au meilleur rang de vœu possible...) avec un objectif : apporter un maximum d'améliorations au projet purement informatique de l'administration, dans le respect des règles communes et des vœux et barèmes de chacun, avec le souci de l'équité et de la transparence. Il n'est pas rare que plus du tiers du projet initial soit ainsi modifié par les interventions des élus. Nos sections académiques ont mobilisé un important dispositif militant d'information pour répondre aux collègues, en priorité les syndiqués (permanences télépho-

niques, courriels et courriers), alors que le système I-prof de l'administration connaissait de graves défaillances. Près de 35 000 affectations ont été prononcées, dont deux tiers sur un poste fixe en établissement, un tiers sur une zone de remplacement. De premières analyses confirment le très fort taux de renouvellement des TZR : presque le tiers des 30 000 collègues. Suite à nos demandes, de nombreux groupes de travail se tiendront avant les commissions d'affectation des TZR dans leur zone pour l'année 2007-2008, afin de tirer toutes les conséquences de l'abrogation des décrets Robien : chasse aux compléments de service abusifs ou impraticables, mobilisation de blocs d'HSA pour réduire le nombre de compléments de service, y compris en constituant des supports provisoires à l'année afin d'améliorer les conditions de travail de tous, titulaires en établissement comme TZR... Notre publication spéciale « Le point sur les TZR » a été adressée



à tous les syndiqués. Les sections académiques en disposent en nombre à destination des collègues devenus TZR à l'issue de l'intra. Ce 8-pages comprend la fiche syndicale de suivi individuel et fait le point sur les droits des collègues, notamment pour la période de rentrée : c'est donc une publication indispensable pour mieux se défendre. Consultez le site national : www.snes.edu, rubrique « Mutations 2007 », page « TZR-remplacement ». **Christophe Barbillat**, **Marylène Naud**, emploi@snes.edu

QUESTION RETRAITE

Droit à l'information

Âgé(e) de 58 ans, j'ai sollicité de l'administration un récapitulatif de ma carrière qu'elle n'est pas en situation de me fournir. En 2003, Fillon faisait valoir un « droit à l'information ». Ce droit existe-t-il ?



Le texte prévoyant l'envoi par l'administration aux fonctionnaires âgés de 58 ans du « dossier d'examen des droits à pension » (DEDP) est toujours en vigueur. Pourtant certains rectors ne sont pas en mesure de tenir cette obligation. Comble d'une ironie amère, c'est pour mettre en œuvre les nouvelles procédures d'information que le service des pensions sacrifie un droit pourtant essentiel pour les collègues. Le ministère n'a pas daigné répondre au courrier que la FSU lui a adressé à ce sujet en juillet 2006. Le SNES invite les collègues concernés à prendre date au moyen d'un courrier actant le refus d'un DEDP.

Les dispositions prévues par la loi de 2003 et organisées par décret⁽¹⁾ sont limitées à l'envoi périodique⁽²⁾ aux assurés d'un « relevé de situation individuelle » (RSI) et, à partir de 55 ans, d'une « estimation indicative globale » (EIG). Ces documents doivent récapituler les droits acquis sur l'ensemble des régimes et simuler la pension prévisible en prolongeant pour la fin de carrière les données enregistrées sur les dernières années connues. La mise en œuvre progressive s'étendra de 2007 à 2012. À partir de l'automne 2007, la date du 1^{er} juillet annoncée apparaît en effet ne pas pouvoir être tenue, les salariés nés en 1957 vont recevoir à

leur domicile leur premier relevé et ceux âgés de 58 ans l'estimation globale. En 2008, seront concernés ceux qui auront alors 45 ou 50 ans (RSI) et 57 ou 58 ans (EIG). Cette information permettra de vérifier l'enregistrement correct des périodes enregistrées par les administrations. Quant à l'estimation globale, elle ne sera qu'indicative, calculée sur la loi en vigueur. La loi applicable lors de la liquidation peut avoir évolué et l'information n'est pas créatrice de droit. ■ **Anne Féray** remunera@snes.edu

(1) Décret 2006-708.
(2) Tous les cinq ans à partir de 40 ans.

Un nouvel âge

Les syndiqués peuvent consulter sur le site du SNES le dernier numéro de *L'US Retraités* qui propose plusieurs articles sur le passage à la retraite, notamment la préparation du dossier⁽¹⁾. Temps de soulagement et aspiration à réinvestir son énergie et sa disponibilité ailleurs : la retraite se construit peu à peu... Les retraités ne sont pas à l'abri des agressions de la politique anti-sociale du gouvernement, leurs intérêts restent communs avec ceux des actifs (pouvoir d'achat, protection sociale, fiscalité, droits et libertés...). Retraité, on reste longtemps un enseignant syndiqué au SNES, et pour beaucoup, militant, aux différents niveaux du syndicat, le SI devient le niveau départemental. Pour tous, *L'US* reste le lien avec la profession et le monde social. Les préoccupations évoluent ? *L'US* « retraités » en témoigne et renseigne les retraités sur le bénévolat, l'aide aux parents âgés, l'évolution des droits... Être au SNES c'est, dans les Sections Fédérales de Retraités de la FSU récemment créées, retrouver les camarades des autres syndicats, amplifier la voix revendicative et unitaire de la FSU aux côtés des autres organisations syndicales de retraités. C'est aussi faire partie de la FGR-FP (la Fédération Générale des Retraités de la fonction publique) qui regroupe des syndicats de la Fonction Publique (de l'UNSA, de FO...) et à laquelle adhère le SNES – comme la plupart des syndicats de la FSU – depuis de nombreuses années. Nouveau statut, nouveaux projets : nouvelle façon de se situer dans le syndicalisme. Oui, vraiment, il faut continuer sa vie avec le SNES lorsqu'on est à la retraite ! ■ **Annie Clavel** annie.clavel@snes.edu

(1) Des exemplaires sont encore disponibles pour les camarades qui ne peuvent les consulter par internet.

ÉCOLE : l'article « refondation de l'École : l'école en dehors du temps ? » de L'US n° 651 du 28/04/07 a suscité quelques réactions dont nous ne pouvons reproduire l'intégralité. Toutes pointent les termes d'un débat que le SNES entend bien poursuivre.

Le débat continue...

Entre refus de la nostalgie du passé et exigence d'un constat lucide de la situation actuelle, apparaissent deux stratégies syndicales qui peuvent sembler contradictoires. Elles traduisent pourtant, toutes deux, les deux axes que le SNES doit continuer à articuler dans son projet pour le second degré : maintien de contenus exigeants et formateurs d'une part et, d'autre part, nécessité de transformations du système qui permettent de prendre en compte la réalité vécue au quotidien par les collègues et les élèves. On retrouve là les débats autour du socle commun par exemple, sur les alternatives au redoublement et le PPRE.

Ni retour en arrière, ni « aventurisme pédagogique », les voies pour la réussite de tous existent et le SNES doit s'y engager.

C'est aussi le message du congrès de Clermont-Ferrand. Nous publions ci-dessous des extraits de deux courriers qui nous sont parvenus.



© Clément Martin

Je ne suis comme toi, aucunement disposé à me ranger derrière les nostalgiques d'un « bon vieux temps » qui n'a jamais existé. Mais, refuser toute forme de mise en cause des pensées pédagogiques qui ont prévalu durant les dernières décennies (et qui constituent l'avatar éducatif du néo-libéralisme économique), c'est bien laisser le champ libre à toute une mouvance réactionnaire, c'est lui ouvrir un boulevard. Si « Refondation de l'École » existe, nous avons une part de responsabilité.

La frilosité de notre syndicat, son conformisme, m'effraient. Alors qu'il existe toute une réflexion portant sur le renouvellement de la pensée dans le domaine de la transmission des connaissances (voir ce qui se passe au Québec par exemple), notre revue, miroir de l'organisation, semble ne pas en avoir pris conscience.

*On ne voit vraiment pas ce qui peut empêcher le SNES de sortir des sentiers battus, de tenir compte de l'existence d'une démarche actuelle de renouvellement pédagogique, lequel est pris en charge, ailleurs, par les milieux « radicaux », selon la terminologie nord-américaine (nous dirions « progressistes »). À s'accrocher au passé, même récent, la sclérose nous guette camarade !
Bien cordialement.*

Pierre Vignaud

J'ai lu dans L'US du 28 avril une contribution qui m'a choquée... Qu'est-ce qu'un « savoir vivant et une posture dynamique face aux apprentissages » quand le savoir fiche largement le camp ? Par quel miracle quelque chose qui est de moins en moins présent peut-il vivre ?... Vous paraissez partager le constat d'une école manquant à ses missions, renforçant du coup la sélection par la naissance et par l'argent...

Je ne fais pas non plus l'apologie (et je ne crois pas que qui que ce soit dans le mouvement « Refondation de l'école » la fasse) du gavage comme seule pédagogie valable ! Bien sûr qu'on doit susciter l'intérêt et une attitude active de l'enfant dans le processus d'acquisition. Mais comment ne pas voir que l'aberration jusqu'à laquelle on a poussé le slogan « l'enfant constructeur de son savoir », en laissant parfois les enfants patauger sans repères, sans acquisitions structurées et progressives, sans fixation, sans exercices, à commencer par la base, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, loin de favoriser l'autonomie, laisse de plus en plus d'élèves démunis, n'ayant ni appris, ni appris l'effort, ni « appris à apprendre ».

...Et quant au non-sens pédagogique que vous dénoncez, il n'est que de constater ce qui se passe dans les universités (premier cycle en particulier), d'écouter les doléances des collègues qui y enseignent (ou tentent de le faire), pour voir que, si, hélas, « la non-maîtrise d'enseignements fondamentaux interdit toute poursuite d'études » (interdit au sens où elle l'handicape si gravement qu'elle débouche sur l'échec et la sortie sans diplômes), la cause et les solutions sont moins à rechercher dans le système universitaire que très loin en amont, même si ce système a lui aussi ses carences : son criant déficit en moyens, sans compter le manque de bourses, de logements accessibles, etc., pour nombre d'étudiants...

Je regrette que le SNES n'attache pas suffisamment d'importance à ces évolutions, ne s'interroge pas suffisamment sur leurs causes, se contente trop souvent de recourir à des formules qui peuvent parfaitement tourner à vide en masquant la réalité (« savoir vivant », « autonomie », « dynamique de réussite », j'en passe). J'avoue que ma fidélité au syndicat (depuis 1965, date de mon entrée à l'IPES) s'en trouve ébranlée. Je trouve en tout cas très grave et destructrice la trompeuse démagogie pédagogique qui, sous couvert de démocratie/démocratisation, prospère au détriment de ceux qu'elle prétend aider.

*Je trouve également regrettable que les oeillets remplacent une analyse un peu plus fondée sur l'observation concrète, et qu'un article comme celui qui m'a fait réagir ait tendance à préférer la suspicion, voire l'anathème, à la convergence des bonnes volontés.
Sincères salutations.*

Annie Vexliard, Grenoble

Réforme discutable

Le programme de mathématiques a pour intention de mieux préparer aux enseignements de BTS et IUT et s'étoffe en statistiques, ainsi qu'en géométrie dans certaines spécialités. Il y a peu de suppression et, de fait, le programme s'alourdit.

Comme en STG, la réforme de la série conduit à une perte d'heures dédoublées (1 heure au lieu de 2) alors que les démarches préconisées, activités de résolution de problème, utilisation des TICE (simulation en particulier en statistique, aide à la conjecture et à la validation d'hypothèses) et la perspective annoncée d'une épreuve pratique au baccalauréat, vont nécessiter plus que par le passé des heures à effectifs réduits. L'expérience, dans ces sections, a aussi montré que le travail en demi groupe y est souvent beaucoup plus efficace que les heures en classe entière : les élèves qui ont des connaissances souvent fragiles ont besoin d'un encadrement plus personnalisé. Les heures d'enseignement seraient amputées par la mise en place des projets technologiques

et scientifiques : elle se ferait avec un regroupement temporaire des horaires des sciences et techniques, sciences physiques et mathématiques durant trois semaines. Or ces projets qui peuvent favoriser un travail codisciplinaire et développer l'autonomie des élèves, ne sauraient, pour autant, se substituer à un enseignement des connaissances, organisé et destiné à toute la classe.

Réduire ce temps collectif n'est pas raisonnable au regard de l'ampleur du programme.

Le souci de relier l'enseignement des mathématiques aux autres disciplines est exprimé dans ce projet mais le découpage des référentiels en modules, certes traditionnel dans les séries BTS, a un effet négatif : il donne une vision parcellisée des contenus de programmes et fait apparaître

la différenciation entre spécialités plus en termes de moins ou de plus que comme une véritable prise en compte de la spécificité de celles-ci. Les documents d'accompagnement devront compenser ce défaut. Enfin cette présentation en modules ne devra pas servir de prétexte à des regroupements d'élèves de différentes spécialités. ■

Brigitte Sotura



© Thierry Nectoux

SUPPRESSION D'« ARRÊT SUR IMAGE »

Qui a peur de l'esprit critique ?

France 5 a décidé d'arrêter la diffusion de l'émission *Arrêt sur Images*. En tant qu'enseignants nous ne pouvons que regretter et contester cette décision. *Arrêt sur Image* était en effet un outil pédagogique très intéressant, très pertinent pour aider les élèves à décrypter les médias. Cette émission était libre de droit et donc facilement utilisable en cours. Elle constituait un outil de qualité pour organiser des séquences pédagogiques autour de la presse, de l'image. Pourtant, plus que jamais, il est

essentiel aujourd'hui de proposer à nos élèves, d'une part, de s'interroger sur les sources, de comprendre les mécanismes de leur fabrication ; d'autre part, d'accéder à la multiplicité des points de vue.

L'enseignement critique de l'image est pour le SNES une question centrale, réaffirmée lors de son congrès de Clermont-Ferrand : « *l'image est un produit de l'activité humaine. Elle revêt un caractère social. Comprendre l'image, c'est savoir appréhender*

ses composantes, leur interaction afin de lire, décoder, déchiffrer, construire son sens, lui-même déterminé par un contexte historique global. Éduquer à l'image, c'est donc permettre à nos élèves, futurs citoyens, de construire une distance critique et analytique. Le SNES revendique une véritable éducation à l'image intégrée aux disciplines. »

Cette question de l'éducation à l'image sera aussi le thème – en octobre prochain – de l'intervention du SNES aux prochains *Rendez-vous de l'Histoire de Blois*,



rencontre annuelle d'historiens, de professeurs, d'éditeurs, d'associations.

La FSU s'est adressée à la direction générale de France 5 et a demandé que cette émission soit réintégrée dans la grille de la chaîne. Elle invite les membres de ses syndicats à signer la pétition mise en ligne en ce sens <http://arret-sur-images.heraut.eu/index.php> ■

Secteur contenus SNES
pedago@snes.edu



CNDP

Le CNDP toujours en crise

Le Centre national de documentation pédagogique est un des établissements publics nationaux de l'Éducation nationale. Il joue, avec le réseau des CRDP et CDDP, un rôle clé en matière de production, de sélection, de diffusion d'outils et d'informations pédagogiques pour les enseignants.

Fin 2002, Jean-Pierre Raffarin, Premier ministre, a décidé la délocalisation du CNDP dans sa commune de Chasseneuil-du-Poitou, au Futuroscope. Ce sont à la fois le désordre que cette délocalisation allait engendrer dans l'organisation du CNDP et les menaces contre les personnels qui ont déclenché une vive réaction de ces derniers. Cinq ans plus tard la situation ne s'est pas améliorée, bien au contraire. Un tiers seulement des postes du CNDP a été transféré à Chasseneuil. Cela démontre l'absurdité de cette délocalisation qui, aujourd'hui, met en péril l'avenir du CNDP. Et cela engendre des surcoûts qui fragilisent la situation financière de l'établissement, compliquent la situation et l'activité des personnels.

Par ailleurs, aucune discussion sérieuse n'a eu lieu avec la direction ou avec le ministère sur l'avenir tant du CNDP que de son réseau : évolution et conditions d'exercice des missions, avenir de la tentative de délocalisation et définition du périmètre de l'antenne parisienne, éventuelle évolution du statut de l'établissement public. Cela a même été aggravé par l'intention de la direction du CNDP de ne pas renouveler les contrats de nombre de personnels précaires pour l'année prochaine, ce qui aurait mis en péril la pérennité de certaines activités et en même temps mis en situation sociale difficile les précaires ainsi « remerciés ». Les personnels franciliens du CNDP, majoritairement en grève le 18 juin, ont pu empêcher ce désastre.

L'intersyndicale du CNDP (CGT, FSU, SGEN) demande l'ouverture, sans tarder, de négociations d'ensemble sur la localisation, l'organisation, les missions du CNDP et du réseau, mais aussi sur la situation et le reclassement des personnels. Cela suppose d'ici là un moratoire de la délocalisation - ainsi qu'une amélioration significative du dialogue social dans l'établissement.

Daniel Robin,
Gilles Gony

Examens 2007

CORRECTIONS DU BAC Harmoniser ou normaliser ?

Les collègues correcteurs du bac en sciences physiques d'une académie du sud de la France ont reçu ce curieux courriel signé par leurs IPR :

Mesdames et messieurs les professeurs, La moyenne de l'épreuve de Physique Chimie du bac S 2007 est voisine de 9/16 pour 2768 copies corrigées (Obligatoires et Spécialités réunis). Soyez vigilant à ne pas vous écarter, par valeur inférieure, de façon trop importante, de cette moyenne.

Nous remercions l'ensemble des professeurs, qui ont répondu dans les délais impartis, en communiquant les statistiques demandées.

En effet, les collègues avaient été « invités » à renvoyer nominativement, au bout de deux jours de correction, la moyenne des copies déjà corrigées (environ 50 %). Au nom de quel concept statistique la moyenne de cette première moitié doit-elle devenir la norme de la deuxième ? Quel

rapport cela a-t-il avec une harmonisation rigoureuse des notes qui devrait porter, en priorité, sur l'appréciation correcte et équitable des réponses ? Pour nous, une fois la « copie-test » notée et commentée, l'enseignant est à même de juger la pertinence de sa notation, surtout si elle est encadrée par un barème très précis. À moins qu'il ne faille rediscu-

ter collectivement la pertinence de ce dernier, mais cela n'a rien à voir avec une injonction de « trucage » : la « bonne pratique » de correcteur consiste-t-elle à mettre 9/16 quelle que soit la copie ?

Enfin on peut s'interroger sur l'es-time du baccalauréat qu'une telle démarche traduit (trahit). ■

Groupe Physique Chimie
Physique.chimie@snes.edu



© Daniel Maunoury

BAC STG Constat de fin d'année

Cette dernière année scolaire a été le théâtre de la mise en place de la nouvelle Terminale STG, et ces semaines nous donnent l'occasion d'évaluer les candidats et de mesurer l'impact de la rénovation de la série et des contenus. Nous avons demandé à l'Inspection générale de faire un bilan de cette première session. Le SNES, quant à lui, après avoir établi un premier bilan sur la Première STG à partir de vos réponses à son questionnaire, doit maintenant aller plus loin et faire un bilan global, en particulier concernant le déroulement des épreuves et l'analyse qu'il est possible d'en faire.

Cette rénovation dans sa mouture actuelle est-elle vraiment de nature, à faire réussir le plus grand nombre en particulier dans une poursuite d'études post-bac ? D'une façon générale, le principe d'une rénovation de la série a toujours été bien accueilli ainsi que celui d'être ambitieux et de tra-

vailer à sa revalorisation. Mais tout au long de ces deux années, les collègues ont fait part très majoritairement des difficultés d'enseigner les nouveaux contenus, ont critiqué la densité de certains, la charge de travail que cela imposait s'ils voulaient continuer à faire réussir les élèves, en particulier ceux qui sont le plus en difficulté.

À cela se sont ajoutées cette année les attaques sans précédent inscrites dans le décret Robien que

les collègues ont vécu à juste titre comme une négation de leur investissement et une forme de mépris. Au delà de ce décret, c'est bien la reconnaissance de notre charge de travail qu'il faut imposer en refusant toute disposition qui aurait des conséquences graves et réduirait encore plus les chances de réussite de nos élèves. Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons être offensifs.

Concernant la série, cela commence par être en capacité à faire des propositions concrètes tant concernant les

contenus que les épreuves, à les faire prendre en compte dès la rentrée 2007, c'est pourquoi nous vous invitons à remplir massivement ce questionnaire (www.snes.edu/clet/). Nous vous invitons à le diffuser auprès des collègues lors des jurys de baccalauréat. ■

Thierry Reygades



© Daniel Maunoury

Marc Chemillier, mathématicien et informaticien, vient de publier aux éditions Odile Jacob *Les mathématiques naturelles*.

Comment pense-t-on les mathématiques à l'autre bout du monde ?

L'US : Le titre de votre ouvrage semble affirmer qu'il existe des « mathématiques naturelles ». Vous êtes pourtant le premier à préciser que l'existence des mathématiques en dehors de l'écriture est difficile à cerner...

Marc Chemillier : J'utilise ici le mot « naturelles » dans le sens de « commun à l'humanité toute entière ». Il s'oppose aux langages formels (comme celui de la machine). Mon parcours de musicien et de mathématicien m'a amené à m'interroger sur les formes musicales, picturales, dans les différentes civilisations. L'ethnomathématique se développe depuis une vingtaine d'années et nous pouvons considérer deux sortes de mathématiques conscientes : celle, plus primitive, que l'on peut qualifier « d'analogique-expérimentale » et qui semble universellement partagée (on vérifie, y compris dans des cas pathologiques, que tout le monde peut dire que 8 est plus grand que 7). Et celle que l'on appelle « analytique », dans laquelle l'outil symbolique prédomine (cf. *Les recherches de Davis et Hersh*) : tout le monde ne sait pas calculer $8+7$. La plus grande vertu des mathématiques analytiques provient du fait que, tandis qu'il est impossible de vérifier l'intuition



© DR

des premières, il est possible de vérifier par des démonstrations les intuitions des secondes. Ceci est bien connu de notre civilisation de l'écriture. Mais qu'en est-il des civilisations de tradition orale ? C'est sur quoi j'ai voulu enquêter.

L'US : Vous effectuez dans ce livre plusieurs enquêtes concernant les dessins sur le sable, les jeux de stratégie (awélé, Go...), mais aussi les rythmes musicaux d'Afrique Centrale et leurs propriétés d'asymétrie, les morceaux de harpe des Nzakara, les pratiques de divination... Quel est le fil conducteur de toutes ces recherches ?

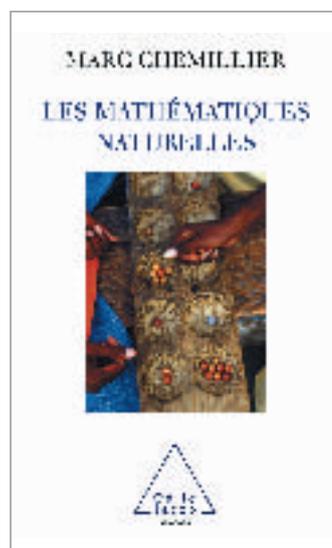
M. C. : Il s'agit de mettre en relation les propriétés formelles et les processus cognitifs censés en être la cause. Par exemple l'analyse des formules de harpe en canon peut être menée de plusieurs façons ; laquelle est la plus pertinente dans le mode de pensée autochtone ? Les mathématiques formelles sont celles de l'Occident. Mais les dessins vanuatu et leurs merveilleuses arabesques portent autre chose, comme le montre l'analyse du

déroulement temporel de ces tracés⁽¹⁾. L'enquête de terrain en ethnomathématique joue un rôle crucial. Mais il faut pour cela développer des méthodes nouvelles pour conduire ces enquêtes. Il y a là tout un domaine à défricher. ■

Les mathématiques formelles sont celles de l'Occident. Mais les dessins vanuatu et leurs merveilleuses arabesques, portent autre chose.

Propos recueillis par Sylvie Nony
Uzeste, le 16 mars 2007

(1) Sur le site des éditions Odile Jacob, on peut retrouver des animations montrant le déroulement du tracé de ces dessins <http://www.odilejacob.fr/chemillier/accueil.htm>



LEUR RENCONTRE À UZESTE AUTOUR

La machine à improviser mise au point par Marc Chemillier et Gérard Assayag, chercheurs à l'IRCAM* croise les travaux de recherche menés depuis plusieurs décennies à l'IRCAM et les explorations musicales inouïes que mène Bernard Lubat à la croisée du jazz et de la musique contemporaine.

L'ordinateur capte le jeu d'un improvisateur humain sous le contrôle d'informaticiens pour produire une nouvelle improvisation combinant imitation et transformation. Les phrases produites par le musicien sont captées en temps réel avec leur phrasé et leurs articulations. Les phrases générées par l'ordinateur gardent une ressemblance avec les phrases originelles malgré les déformations. L'ordinateur analyse la séquence et en génère de nouvelles en tirant selon certaines probabilités parmi les transitions possibles, à partir d'un contexte dont on fait varier la longueur. Cette étape dite d'imitation s'appuie sur les travaux qui ont abouti au siècle dernier à la notion d'automate (Shannon, 1949) et notamment à l'algorithme appelé « Oracle des facteurs » (Crochemore, 1999).

Bernard Lubat, musicien, fondateur de la compagnie Lubat de Gasconha et du festival d'Uzeste musical

Interroger la musique en même temps que l'inventer



Bernard lubat est un enfant du pays, parti un temps pour une carrière de musicien international. Il est revenu dans son village natal d'Uzeste il y a une trentaine d'années. « C'était en 1978. Pendant dix ans, j'avais fait le requin de studio, à enregistrer absolument tout et n'importe quoi, du matin au soir, des nuits entières, l'overdose... ».

Alors Uzeste m'a rappelé à mes affaires. Là j'ai tout recommencé. Jusqu'alors j'étais un musicien distingué, mais pas vraiment entier. Toutes les étapes de la révolution jazzistique, tous les bouleversements de la musique contemporaine, à Uzeste j'ai décidé de les refaire à ma façon, de les réinventer, de les retraverser. Je me suis dit que je ne pouvais pas être l'apparatchik d'une révolution que je n'avais pas commise. Donc j'ai entrepris ma propre révolution, même si elle n'était que communale. »

Uzeste n'existerait pas sans ses nombreux complices qui ont contribué à façonner ce laboratoire musical, esthétique, trans-



© Bun Phamara

artistique et politique pour devenir la Hestejada dé Las Arts. Michel Portal (avec lequel Lubat vient d'éditer le DVD « improvista »), Patrick Auzier, Claude Nougaro, André Minvielle, Laure Duthilleul, Marc Perrone, Archie Shepp, Ber-

nard Manciet, Félix-Marcel Castan, André Benedetto, Edouard Glissant et tant d'autres... comptent parmi les manœuvriers du festival.

Lubat échappe à tous les genres et interroge la musique en même temps qu'il l'invente. « Entre ignorance et connaissance, il faut laisser les portes ouvertes. La connaissance, si ça ne sert pas à se propulser dans l'ignorance, c'est du capitalisme, tout simplement. Alors tu grossis, tu fous tes capitaux à la banque, tu fais carrière et tu sais. Moi je préfère continuer d'improviser ma vie, d'aller à la rencontre de ce qui m'arrive. »

La Hestejada dé Las Arts se déroule tout au long de l'année, avec un temps fort à la fin de chaque mois d'août, jamais acquis d'avance tant les conditions d'existence du festival sont précaires. En conflit ouvert avec l'actuelle équipe municipale, et mise en cause par le conseil général, la compagnie entame la préparation de cette 30^e édition dans une atmosphère agitée. Tous les renseignements sur www.uzeste.org ■

Toutes les étapes de la révolution jazzistique, tous les bouleversements de la musique contemporaine, j'ai décidé de les refaire à ma façon, de les réinventer, de les retraverser.

DISCOGRAPHIE

Un label lui est dédié, Labeluz (distribué par Harmonia Mundi). En 2005, est paru un CD/DVD qui se veut, en chansons – les paroles de Lubat lui-même – et en musique – et avec sa compagnie – une sorte d'autobiographie. Pour se rendre compte de sa stature de batteur, il faut l'entendre aux côtés de Stan Getz – oubliez la Bossa Nova ! – *Dynasty* (Universal). Toutes les rencontres avec Michel Portal dont la musique du film *La Cécilia*.

Parmi ses derniers enregistrements avec La Compagnie Lubat : *Scatrap jazzcogne* (2002, Labeuz).

DE LA MACHINE À IMPROVISER

On peut lire une présentation détaillée et entendre des exemples sonores sur le site <http://box.ikotame.com/impro/index.html>

Puis vient une étape de transformation dont certaines étapes s'inspirent du procédé dit « d'autotransposition » mis au point par Pierre Boulez.

Une autre transformation utilisée par le programme porte sur les harmonies du jazz. Les séquences d'accords appelées grilles par les musiciens de jazz bob et à partir desquelles ils improvisent, peuvent subir des techniques de substitutions incorporées dans le programme. Et à la façon d'un karaoké, le musicien humain improvise ensuite en suivant à la volée les nouveaux accords qui apparaissent à l'écran.

La première performance Lubathyscaphe-K avait eu lieu à Uzeste en 1984. Depuis, les compères poursuivent l'aventure « transartistique » et traquent la « logique de l'improvisation ».

*L'IRCAM (Institut de Recherche et Coordination Acoustique Musique, Centre Pompidou, Paris).



PICARDIE

LA RÉGION

excellence, éducation la Picardie

▪ **Doublement** du budget **Enseignement** **supérieur** **et Recherche** en 3 ans

– d'infos sur :

les bourses sociales

(fonds de garantie logement pour
les étudiants étrangers...),

les aides aux transports,
la mobilité internationale,
les établissements,
le logement...

© Jean-Luc Lemaire

03 22 97 37 31 - www.picardie.fr



+ d'infos sur :

- les bourses sociales,
- les aides aux transports,
- la mobilité internationale,
- les établissements,
- les initiatives étudiantes,
- le logement...

BU
OU BUR
03 22 97 37 31
www.cr-picardie.fr




LE CONSEIL
RÉGIONAL
DE PICARDIE

MA RÉGION SE BOUGE
Pour les étudiants

